…BERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. [illegible] 44 — ST-BONIFACE, VENDREDI 13 FEVRIER 1959 — PRIX: SEPT CENTS

Un quart des dépenses du Canada pour le bien-être

OTTAWA — Les dépenses du bien-être, y compris les nouveaux frais des versements aux provinces qui souscrivent au programme d'assurance-hospitalisation, représentent environ un quart des prévisions budgétaires de $6,173,400,000 de l'exercice financier 1959-1960.

Les dépenses pour les pensions de vieillesse, les anciens combattants, la santé nationale et le bien-être et le fonds de l'assurance-chômage atteindront environ $1,724,400,000.

C'est une augmentation de $217,900,000 sur celles de cette année, qui devaient s'élever à $1,506,500,000.

Santé et bien-être: $815,700,000

Les versements aux provinces, en vertu du programme d'assurance-hospitalisation, seront de $160,000,000. Par suite de l'accroissement de la population, les allocations familiales coûteront $25,000,000 de plus, soit $495,000,000, à comparer avec $470,000,000 pour l'année en cours.

Les dépenses totales pour la santé et le bien-être qu'effectuera le ministère de la Santé, devraient augmenter à $815,700,000, soit $197,100,000 de plus que les $618,600,000 de cette année.

Les pensions de vieillesse coûteront approximativement $577,600,000, $22,600,000 de plus que les $555,000,000 de cette année.

Les crédits au fonds de l'assurance-chômage resteront inchangés à $39,500,000, mais les dépenses du ministère des Affaires des anciens combattants doivent diminuer de $1,800,000 à $291,600,000; elles sont de $293,400,000 cette année. Le nouveau programme d'assurance-hospitalisation, dont profiteront les hôpitaux du ministère, explique cette diminution.

Le programme de subventions aux hôpitaux doit coûter $46,000,000, soit $2,000,000 de moins.

La participation du gouvernement fédéral au partage du coût de l'aide aux gens de 65 à 69 ans dans le besoin doit augmenter de $2,700,000 à $32,500,000; elle était de $29,800,000.

La "coexistence pacifique" ne s'étend pas à l'Eglise

VARSOVIE — Un religieux polonais appartenant à l'Ordre des Rédemptionnistes, le R. P. Mariam Pirozynski, s'est vu intenté un procès, qui a débuté le 19 janvier devant le tribunal de Varsovie, sous l'inculpation d'édition illégale, d'achat de papier au marché noir, de corruption de fonctionnaires et de trafic de devises.

Le R. P. Pirozynski, directeur de la revue catholique bimensuelle "Homo Dei", autorisée par l'Etat polonais, est accusé d'avoir dépassé le tirage imposé à cette revue qui était fixé à 10,000 exemplaires par numéro. A ses côtés comparaissent 17 personnes, dont deux hauts fonctionnaires de l'Etat, respectivement directeur d'un service des attributions de papier à Varsovie et directeur des Imprimeries de l'Etat à Olsztyn. Toutes ces personnes sont accusées d'avoir collaboré à l'édition illégale d'"Homo Dei" ou d'avoir accepté de vendre à cette revue du papier au marché noir.

L'acte d'accusation évalue à $9,500 le montant des sommes distribuées par le R. P. Pirozynski à ses coaccusés. Il est en outre inculpé d'avoir publié sans autorisation des brochures intitulées "Dieu existe" et "Souvenirs de la sainte mission".

"triste réalité". Le Pasteur suprême, ajoute-t-il, ne peut pas rester silencieux en effet lorsqu'une partie si choisie du troupeau catholique, qui s'est distinguée par sa haute culture et par la délicatesse de ses sentiments, est menacée.

★ ★ ★

Un prêtre est condamné en Tchécoslovaquie

OLOMOUC — Le journal "Straz Lidu", d'Olomouc, annonce qu'un tribunal dit "populaire" a condamné le prêtre catholique Alois Rygal, de Branna (Moravie septentrionale) à quatre ans de prison, pour "activités hostiles à l'Etat". Cette condamnation est aggravée par la saisie des biens de l'ecclésiastique et par une interdiction de sept ans d'exercer une fonction ecclésiastique. L'acte d'accusation reprochait notamment au prêtre de s'être manifesté comme "ennemi irréconciliable du progrès" dans ses sermons et ses déclarations.

★ ★ ★

Saisie d'une église en Allemagne de l'Est

BERLIN — Les autorités locales et régionales ont décidé de saisir, le 31 janvier dernier, l'église catholique de Sandau sur l'Elbe. C'est le premier cas où les autorités communistes d'Allemagne de l'Est s'approprient une église catholique pour l'affecter à des usages non religieux.

★ ★ ★

Un évêque expulsé du Vietnam du Nord

La radio communiste de Hanoï a annoncé que "le missionnaire catholique français André-Réginald Jacq avait reçu l'ordre de quitter sans délai le territoire nord-vietnamien". L'information ajoutait que ce missionnaire se serait rendu coupable d'actes "contraires à la loi, à la sûreté et à l'ordre publics". De source autorisée, on apprend que cette information vise Son Exc. Mgr André-Réginald Jacq, évêque auxiliaire du vicaire apostolique de Langson, au Vietnam septentrional. Mgr Jacq, de la province française des Dominicains, est âgé de 53 ans. On ignore où il réside actuellement, ainsi que les raisons de cette expulsion.

★ ★ ★

Des prières pour les catholiques chinois

ROME — Dans une lettre qu'il a adressée à Son Em. le cardinal Micara, vicaire du Souverain Pontife pour le diocèse de Rome, Sa Sainteté Jean XXIII avait demandé des prières pour les catholiques chinois, afin que Dieu éloigne d'eux la menace d'un "schisme funeste". Ces prières ont été dites le 25 janvier, à l'occasion de la visite du Souverain Pontife à la basilique St-Paul-hors-les-Murs en la fête de la Conversion de l'Apôtre des Gentils, qui coïncide avec la fin de l'octave de prières pour l'unité des chrétiens.

Dans sa lettre, le Pape déclare qu'il est angoissé par le sort des catholiques chinois et qu'il aurait désiré ne pas employer le terme de "schisme", mais qu'il a été obligé de le faire par la

Tentative de laïcisation des cimetières en Pologne

VARSOVIE — La diète polonaise a adopté un projet de loi tendant à "laïciser" les cimetières.

Ceux des cimetières jusqu'à présent réservés aux catholiques devront désormais accueillir tous les morts de la commune, quelle que soit leur confession, s'il n'existe pas à proximité un cimetière communal. La loi prévoit qu'en "certains cas" les autorités pourront convertir les cimetières religieux en cimetières communaux.

Il n'existe actuellement en Pologne que 239 cimetières communaux contre 6,671 cimetières religieux.

★ ★ ★

Condamnation de quatre Jésuites en Allemagne orientale

Quatre Pères Jésuites ont été condamnés en un procès expéditif, par le tribunal de Franc-fort-sur-Oder (Allemagne orientale) pour toute espèce de méfaits: espionnage, excitation contre le régime, trafic de devises, possession de journaux religieux occidentaux, etc., etc. Les condamnations ont varié de un à trois ans. Un seul représentant de la Compagnie de Jésus a été admis à assister aux débats. Les représentants de l'évêque de Berlin et les membres de la famille des inculpés n'avaient pas été admis.

On ne doit pas abuser du plan d'assurance

TORONTO — Le ministre fédéral de la Santé, M. Monteith, a dit que le plan national d'assurance-hospitalisation pourrait échouer si les Canadiens cherchent à se faire soigner inutilement.

Par ailleurs, a-t-il déclaré dans une causerie à Toronto, le programme fonctionnera sans heurt et économiquement si on ne réclame les privilèges d'assurance qu'en cas de nécessité.

Des émissions françaises à Kirkland Lake

KIRKLAND LAKE — Les radiophiles de la région de Kirkland-Lake pourront bientôt capter toutes les émissions du réseau français de Radio-Canada.

Radio-Canada installera d'ici quelques jours à Kirkland Lake un transmetteur qui permettra la réception de ces émissions.

Reconnaissance au président Coty

Alerté par un appel de Radio-Luxembourg, le peuple français a voulu donner à Noël un témoignage de reconnaissance à M. René Coty qui terminait son terme de président de la France. Il reçut plus d'un million de cartes couvertes de signatures venant lui dire merci pour tout ce qu'il a fait pour son pays. Une photo le représente, l'air réjoui, devant un immense monceau de papiers.

238 jugements du tribunal de la rote

CITE DU VATICAN — Le tribunal de la rote a rendu, en 1958, 238 jugements dont 232 portant sur la validité de mariages, il a conclu à la nullité de 119 mariages et a confirmé les autres. Sur ces 232 cas, il a accordé l'assistance judiciaire gratuite dans 106 procès.

En 1958, le tribunal de la rote, rétabli en 1908 par Pie X, a célébré son cinquantième anniversaire. Celui-ci a coïncidé avec le 40e anniversaire de l'appartenance à ce tribunal de Mgr André Julien qui a été élevé à la pourpre cardinalice à la fin de 1958.

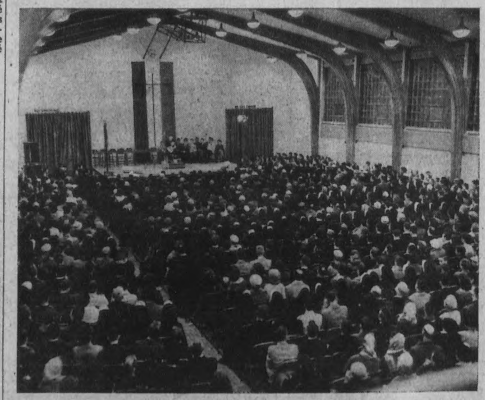


Cet instantané du photographe Gene Gauthier fait savourer un des moments les plus drôles dans la pièce "La fable du secret bien gardé" que le Cercle Molière présente ce soir même. La soirée fournit aux Franco-Manitobains l'occasion de souhaiter "bon voyage" à cette troupe dont le choix par le Conseil des Arts pour une tournée officielle rehausse le prestige de tout le Manitoba-français. De gauche à droite: Mlles Monique Guyot, Marie Masson, Léonie Guyot et Laurette Bergeron.



La grande soirée du Cercle Molière, début d'une tournée "commanditée" dans l'Ouest canadien, aura lieu au Dominion, rue Portage est, le vendredi soir 13 février à 8 h. 30. Sur la photo, l'on voit une scène de l'inoubliable "Le médecin malgré lui" que le Cercle présentera à cette occasion, conformément au désir du Conseil des Arts du Canada. De gauche à droite, MM. Léo Rémillard, Gilles Guyot et Jean-Marie Deniset. (Photo Gene Gauthier)

Sa Sainteté Jean XXIII paraîtera au cinéma



Une foule qui a rempli le gymnase du Collège de St-Boniface à capacité, samedi soir dernier, a été enchantée des chansons modernes et des commentaires piquants et édifiants du R. P. Aimé Duval, S.J., qui s'accompagne sur la guitare. Le "petit père", qui sait harmoniser des mélodies au rythme contemporain et des pensées simples mais émouvantes, invitait l'assistance à chanter en choeur à plusieurs reprises, tandis qu'il s'élançait dans un contre-ténor ou un "obbligato" sifflé. La photo ci-dessus fait voir la foule et, au fond, l'artiste. (Photo Gene Gauthier)

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté Jean XXIII apparaitra pour la première fois à l'écran dans un film intitulé "Tu es Pierre", qui sera produit par M. Chartier et réalisé par le metteur en scène M. Philippe Agostini. La première prise de vue de cette bande a été réalisée le 20 décembre dernier au Vatican, où le Souverain Pontife a lu en latin et traduit en français une partie de l'allocution qu'il adressa aux cardinaux aussitôt après son élection et dans laquelle il expliquait les raisons pour lesquelles il avait choisi le nom de Jean. Les caméras ont ensuite tourné la première audience de la journée que le Pape a accordée à Son Em. le cardinal Tardini, secrétaire d'Etat. Le R. P. Pichard, de la Radio-Télévision française, assistait au tournage.

★ ★ ★

Le Pape ne pourra plus prendre l'avion

CITE DU VATICAN — S. S. le pape Jean XXIII, qui a fréquemment voyagé par avion alors qu'il était cardinal, a fait savoir qu'il ne prendra probablement plus d'avion.

(Suite à la deuxième page)



Province of Manitoba

Release Date ______________

Information Section
DEPT. OF INDUSTRY & COMMERCE
ROOM 254 ... PHONE WH 6-7473
LEGISLATIVE BUILDING
WINNIPEG 1, MANITOBA

COMMUNIQUE DE PRESSE — le 3 février 1959.

Pour la Liberté et le Patriote.

Une nouvelle voix s'est fait entendre sur les ondes de CKSB et sur tout le réseau français mardi après-midi le 3 février, lorsque l'Honorable Gurney Evans, ministre de l'industrie et du Commerce a été interviewé en français au sujet de la voie

Cette semaine pour la première fois le journal "La Liberté et le Patriote" a reçu du Bureau d'Information de la Province du Manitoba, un communiqué officiel rédigé exclusivement en français. Il s'agissait d'un rapport sur un interview qui a passé sur les ondes du poste CKSB. Ci-dessus une photographie du premier paragraphe de ce document extraordinaire.

Club des 100 (ACFC)

Double et impérieuse mission

"Canadiens-français, vous avez une double mission:

1o la mission de conserver intact votre héritage religieux et national;

2o la mission de répandre cet héritage. J'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage, votre devoir de le répandre."

(Paroles de l'ancien délégué apostolique au Canada, S. Exc. Mgr Antoniutti.)

Sur les 51,930 Canadiens d'origine française vivant en Saskatchewan: 15,115 ont perdu la langue, c'est-à-dire 29.1%; 7,530 ont perdu la foi, c'est-à-dire 14.5%.

Pour ces milliers de Canadiens d'origine française, anglicisés ou protestantisés, la consigne de l'ancien délégué apostolique ne signifie plus rien. C'EST A NOUS qu'il incombe de limiter les dégâts, de conserver l'héritage religieux et national, de le répandre.

Voilà pourquoi, l'Association Catholique Franco - Canadienne de la Saskatchewan (l'A.C.F.C.) a établi "Le Club des 100": pour secourir ces milliers de compatriotes qui vivent "dangereusement", pour améliorer ses services essentiels de survie, en augmenter surtout le nombre et l'efficacité, l'envergure et le rayonnement.

Voilà pourquoi quinze autres citoyens bien nés n'ont pas craint de verser sans hésitation cette année encore leur $25.00. L'oeuvre en vaut bien la peine. Ils n'en seront pas plus pauvres à la fin de l'année, au contraire. Voici leurs noms par ordre de réception:

S. Exc. Mgr Léo Blais, Prince-Albert	$25.00
M. l'abbé Arthur Moquin, Laflèche	25.00
Clément Périgny, Laflèche	25.00
M. l'abbé J.-A. Beaulac, Albertville	25.00
Clotaire Denis, fils, Saint-Denis	25.00
Des amis de Redvers	25.00
Hon. Juge Adrien Doiron, Regina	25.00
Gustave Denis, Saint-Denis	25.00
Révérends Pères Oblats, Lebret	25.00
M. l'abbé Bernard de Margerie, Saskatoon	25.00
M. l'abbé David Roy, Prud'homme	25.00
Léonce Duret, Ormeaux	25.00
Dr Edmour Gaudet, Prince-Albert	25.00
Conseil Canadien de la Coopération, Prince-Albert	25.00
M. l'abbé Arthur Marchildon, Prince-Albert	25.00

Nombre total de souscripteurs, jusqu'à présent: 42.

Célébration du tricentenaire de la hiérarchie au Canada

OTTAWA — Le Conseil d'administration de la Conférence Catholique Canadienne, réuni à Ottawa le 4 février, a fait connaitre dans un communiqué la participation active de l'Episcopat canadien aux manifestations qui marquent cette année le tricentenaire de l'arrivée en Amérique de Mgr de Laval, premier évêque de Québec. Ainsi, la réunion plénière de l'Episcopat canadien aura lieu à Québec, au cours de la semaine du 4 au 11 octobre prochain.

Voici la teneur du communiqué du Conseil d'administration de la Conférence Catholique Canadienne:

"Le siège primatial de Québec s'apprête à célébrer un glorieux anniversaire: Son premier évêque dont la juridiction devait s'étendre à presque tout le continent nord-Américain descendait sur la rive du St-Laurent le 16 juin 1959. Cet événement doit être souligné d'une façon adéquate, car son importance n'échappe à personne. En devenant le premier Pasteur de l'Eglise en terre canadienne, Monseigneur de Laval assumait devant l'Histoire une lourde responsabilité. Il fut digne de la mission que lui assignait la Divine Providence. Il a donné à cette église naissante une impulsion que les siècles n'ont pas freinée. Les fortes traditions chrétiennes qui ont caractérisé notre vie familiale durant trois cents ans, s'appuient sur des initiatives du premier Evêque de Québec.

"Conscients de l'influence que Monseigneur de Laval a exercée sur notre vie nationale, tous les Evêques du Canada ont manifesté le désir de prendre part aux cérémonies qui marqueront cet anniversaire. En conséquence la réunion annuelle de la Conférence Catholique Canadienne tiendra ses assises dans la ville de Québec durant la semaine du 4 au 11 octobre 1959. Cette participation active de tout l'Episcopat à ces fêtes sera un témoignage de reconnaissance rendu à la mémoire du Père de l'Eglise canadienne. Ce sera également pour nous, une excellente occasion de confronter nos positions actuelles avec les idéals proposés par le chef intrépide de la colonie naissante. La noble figure du vénérable prélat sera pour nous une source d'inspiration et une invitation à rendre notre vie chrétienne plus intense et plus dynamique."

Ottawa, le 4 février 1959.

(Signé) James Charles, Cardinal McGuigan, archevêque de Toronto; Paul-Emile, Cardinal Léger, archevêque de Montréal; Maurice Roy, archevêque de Québec; Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspé, président; Michael C. O'Neill, archevêque de Regina, vice-président; Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke; Norbert Robichaud, archevêque de Moncton; Patrick J. Skinner, C.J.M., archevêque de St. John's, secrétaire; Martin M. Johnson, archevêque-coadjuteur de Vancouver.

La situation scolaire au Manitoba

(Voir l'article sur "Le référendum . . ." à la troisième page)

Invité à Toronto

TORONTO — La Société historique d'Etobicoke, en banlieue de Toronto, a invité le général Charles de Gaulle au dévoilement d'une statue d'Etienne Brûlé, un explorateur français qui fut le premier Blanc à voir le lac Ontario. Le dévoilement aurait lieu le 24 juin prochain, fête nationale des Canadiens de langue française.

Castro demanderait des instructeurs de la Gendarmerie

LA HAVANE — M. Fidel Castro a dit qu'il demandera au Canada d'envoyer à Cuba 10 instructeurs de la Gendarmerie Royale pour qu'ils aident la police cubaine à améliorer son service. Il a même ajouté qu'il aimerait que la police cubaine fut modelée sur la Gendarmerie Royale du Canada.

On tiendra compte de l'origine ethnique

QUEBEC (L'Action Catholique) — Le premier ministre et les membres du cabinet ont décidé que la question portant sur l'origine ethnique des Canadiens sera posée, comme dans le passé au cours du recensement national de 1961.

"...mais c'est la voix de Jacob"

MONTREAL (La Presse) — "Ce sont les mains d'Esaü, mais c'est la voix de Jacob."

Ce souvenir biblique a dû revenir à la mémoire du président de la Chambre des communes lorsqu'il a annoncé son intention d'appliquer dans toute sa rigueur le règlement qui interdit aux députés de lire des discours rédigés d'avance.

Ce règlement existe depuis toujours. Mais il était, depuis presque toujours, resté lettre morte. Comme des députés de tous les partis lisaient des discours au lieu de les improviser, on fermait généralement les yeux — peut-être même les oreilles — de part et d'autre. Il s'élevait bien une protestation de temps en temps. Le député interrompu répondait qu'il ne lisait pas un texte, mais consultait ses notes. Et le manège continuait.

Périodiquement, comme pour sauver le principe, le président de la Chambre intervenait et menaçait de sévir. Puis, la règle de nouveau affirmée, les députés retombaient dans la pratique irrégulière de lire leurs discours.

Il semble que le président actuel, l'hon. Roland Michener, ait décidé d'ouvrir les yeux autant que les oreilles et d'appliquer le règlement dans toute sa rigueur. On verra ce que cela donnera, mais cela parait sérieux, cette fois. C'est pourquoi il est peut-être opportun de faire quelques réflexions sur ce sujet.

Pourquoi ce règlement, tout d'abord? M. Michener soutient que les discours rédigés d'avance sont le plus souvent trop longs et trop diffus, que les discours improvisés seront plus brefs et plus au point. Cela est à voir. Mais ce n'est pas là la vraie raison de ce règlement que le parlement canadien a emprunté aux communes anglaises.

A l'origine, il y avait un principe assez important en jeu. Ce principe, c'est que, seuls, les élus du peuple ont droit de faire entendre leur voix au Parlement. Et lorsqu'un député lit un discours écrit d'avance, il est permis de se demander si son texte n'a pas été rédigé par quelqu'un d'autre. Ce peut être par un "nègre" ou un mercenaire, par un ami ou un publiciste du parti. Ce peut aussi, et c'est plus grave, être par quelqu'un qui, n'ayant pas été élu par le peuple, se sert de la voix d'un député pour faire valoir ou défendre au Parlement des intérêts particuliers.

En théorie, c'est là une excellente sauvegarde de l'intégrité du Parlement. Dans la pratique, on peut se demander si cette sauvegarde n'est pas illusoire. Car un député a qui on aurait fait l'oreille peut tout aussi bien se faire l'avocat d'intérêts particuliers en improvisant un discours, s'il est suffisamment doué comme orateur, que s'il lisait un texte préparé par une autre personne. Et il peut tout aussi bien défendre l'intérêt général en ayant recours aux services d'un scribe s'il n'a pas le talent d'improvisateur.

D'autre part, l'expérience démontre qu'en dépit de l'opinion très respectable de ce grand seigneur qu'est M. Michener, un discours soigneusement préparé et rédigé peut souvent être plus concis et plus au point qu'une harangue improvisée par un orateur porté à la redondance et aux digressions.

De toute façon, un député porte personnellement la responsabilité de ce qu'il dit à la Chambre, que le texte de son discours soit de lui ou d'un autre. C'est toujours la voix de Jacob qu'on entend, même si on croit reconnaitre les mains d'Esaü.

Congrès à Ottawa du Conseil du bien-être

OTTAWA — Les dirigeants sociaux qui recueillent des fonds à l'intention des oeuvres privées de santé et de bien-être au Canada, et qui les aident à prévoir leurs entreprises, se réuniront à Ottawa, du 19 au 21 février.

Le Conseil canadien du bien-être annonce que 200 délégués des dix provinces participeront à la conférence des Fédérations et Conseils des oeuvres du Canada, une division du C.C.B.E. Ces personnes représenteront les fédérations d'oeuvres qui recueillent les fonds et les conseils des oeuvres, qui groupent les oeuvres de bien-être, pour prévoir l'organisation générale des services sociaux.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 4 mars 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR PROLONGEMENT DE QUAI, GULL-HARBOUR (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, 705, édifice Commercial, 169 est, ave Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et aux bureaux de poste de Gimli, Hecla, Riverton, Selkirk et St-Boniface (Man.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 30 janvier 1959. (HR-59-46)



SOUMISSIONS RELATIVES A LA FOURNITURE ET A LA LIVRAISON DE POTEAUX DE BOIS ET DE PIECES D'ANCRAGE EN BOIS POUR CLOTURER LA ROUTE TRANSCANADIENNE AUX PARCS TERRA-NOVA (T.-N.), BANFF (ALTA) ET YOHO (C.-B.).

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: Soumission pour la fourniture de clôture — bois pour clôturer des routes aux parcs Terra-Nova (T.-N.), Banff (Alta) et Yoho (C.-B.), seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 19 février 1959.

On peut obtenir des formules de soumission ainsi que des plans et devis: du Chef des achats et approvisionnements, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.); du directeur régional, 1631, rue Delorimier, Montréal (P.Q.); de l'architecte régional, 75, boul. des Capucins, Québec (P.Q.); de l'architecte régional, 1110, ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); et de l'ingénieur-surveillant aux endroits suivants: Case postale H-6001, Buckmaster's Field, Saint-Jean (T.-N.); Case postale 875, Halifax (N.-E.); Case postale 1298, Charlottetown (I.P.-E.); Case postale 1296, Saint-Jean (N.-B.); 385, rue Yonge, Toronto 1 (Ont.); Case postale 1084, Whitehorse, Territoires du Yukon; 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg 1 (Man.); 325, édifice Motherwell, Regina (Sask.); Case postale 488, Edmonton (Alta); 721, édifice public, Calgary (Alta); Edifice fédéral, Banff (Alta); Case postale 965, Victoria (C.-B.).

Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère, conformément aux conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 3 février 1959. (PS-59-1)

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 4 mars 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR FOURNITURE DE MATERIEL POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU, FORT-McPHERSON (T.N.-O.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, 10225 - 100e ave, Edmonton (Alta); du directeur régional, 1631, rue Delorimier, Montréal (P.Q.), et de l'architecte régional, 385, rue Yonge, Toronto (Ont.), et aux bureaux de poste à Calgary (Alta), et Fort-McPherson (T.N.-O.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau des directeurs régionaux à Edmonton (Alta) et Montréal (P.Q.), et de l'architecte régional à Toronto (Ont.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 2 février 1959. (Arch 59-12)

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 26 mars 1959, à l'égard du contrat no 3/59/TCH-G, pont no 1 sur la rivière Illecillewaet, Mille 27.1, pont no 2 sur la rivière Illecillewaet, Mille 26.4, route transcanadienne, parc national Glacier (C.-B.).

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, 10225 - 100e ave, Edmonton (Alta); M. J. A. Flatt, Division des routes, 705 - 169 est, ave Notre-Dame, Winnipeg (Man.); M. A. E. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); au bureau de la Division des routes, 721, édifice public, Calgary (Alta), et de M. A. H. MacKinnon, Division des routes, édifice fédéral, Banff (Alta).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50.00 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 4 février 1959. (DEV 59-4)

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 18 mars 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR NOUVEAU BUREAU DE POSTE, EMERSON (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, 705 édifice Commercial, 169 est, ave Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et au bureau de poste à Emerson (Man.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $100.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du Receveur General du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 5 février 1959. (Arch 59-16)

Voici une photographie du pape qui intéresse davantage cette année les diocésains de St-Boniface. On y voit, en effet, Sa Sainteté Jean XXIII qui reçoit le don traditionnel de deux agneaux dont la laine servira à la confection du pallium. Un de ces ornements, qu'un archevêque doit porter sur ses épaules pendant certaines cérémonies importantes, a été envoyé l'an passé à Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface.

Sa Sainteté ...

(Suite de la première page)

Le Saint-Père, qui est âgé de 77 ans, a annoncé cela à un groupe d'hôtesses de l'air auxquelles il a accordé une audience spéciale.

Il a loué leur travail et fait observer: "Nous avons souvent voyagé par avion avant. Notre élévation au pontificat, mais désormais Nous ne pourrons plus prendre l'avion. Nous devons Nous occuper des affaires administratives de l'Eglise".

* * *

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté Jean XXIII a fait, sous forme strictement privée, une visite aux prêtres âgés et malades pensionnaires de la maison généralice de la Fraternité Sacerdotale, qui se trouve à Rome sur les pentes du Monte-Mario.

Au lieu de sa promenade habituelle dans les jardins du Vatican, Sa Sainteté le Pape a décidé inopinément, le 20 janvier, d'aller visiter incognito ces vieux prêtres.

* * *

Portraits de cinq prédécesseurs du Pape dans sa bibliothèque

CITE DU VATICAN — On apprend que le Pape a fait installer dans sa bibliothèque privée les portraits des cinq papes qui l'ont précédé sur le trône de saint Pierre. Ces portraits, qui sont des copies de tableaux exécutés par de grands peintres, sont ceux de Léon XIII, de saint Pie X, de Benoît XV, de Pie XI et de Pie XII.

* * *

La médaille d'or de la langue française à Jean XXIII

PARIS — L'Académie française a décidé de décerner la grande médaille d'or de la langue française à Sa Sainteté Jean XXIII. Cette distinction avait déjà été attribuée au Pape Pie XII.

Cette médaille, signée de Warin, est frappée à l'effigie du cardinal de Richelieu. MM. Maurice Genevoix, le comte d'Ormesson et Jacques Chastenet l'ont remise à Son Exc. Mgr Marella, nonce apostolique.

* * *

Pie XII, un saint, dit Jean XXIII

CITE DU VATICAN — Le pape Jean XXIII a déclaré que son prédécesseur, Pie XII, est "véritablement un saint".

La cause officielle de sa béatification et de sa canonisation sera "certainement introduite", a dit le pape.

"Mais, même s'il ne l'a pas été officiellement proclamé, il est véritablement un saint."

Le pape, âgé de 77 ans, parlait alors à son audience générale hebdomadaire, à laquelle 5,000 personnes assistaient.

* * *

La visite du Pape à St-Louis-des-Français sera avancée

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté Jean XXIII a décidé d'avancer au dimanche 15 février, la visite qu'il avait décidé de faire à l'église St-Louis-des-Français, le 18, à l'occasion de la clôture de l'Année jubilaire de Lourdes. Le Pape assistera, dans ce sanctuaire, à la bénédiction du T. S. Sacrement, puis visitera la communauté, où diverses personnalités françaises lui seront présentées.

Les défauts sont énormes lorsque l'amour est mince.
Proverbe danois.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE D'ARMOIRES D'ENTREPOSAGE DES ECHANTILLONS DE ROC, MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS," seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 24 février 1959.

On peut obtenir des formules de soumission et des cahiers des charges du Chef des achats et approvisionnements, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.); du préposé aux Achats et Approvisionnements, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.); du directeur régional, 1631, rue Delorimier, Montréal (P.Q.); de l'architecte régional, édifice Ralston, case postale 425, Halifax (N.-E.); de l'architecte régional, ancien édifice postal, case postale 759, Saint-Jean (N.-B.); de l'architecte régional, 75, boul. des Capucins, Québec (P.Q.); de l'architecte régional, édifice commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); du directeur régional, 10225 - 100e Avenue, Edmonton (Alta); de l'architecte régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

Les soumissions doivent être faites sur des formules imprimées fournies par le Ministère conformément aux conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 3 février 1959. (PS-59-3)



SOUMISSIONS RELATIVES A LA FOURNITURE ET A LA LIVRAISON DE POUTRES D'ACIER ET DE QUINCAILLERIE POUR CLOTURER LA ROUTE TRANSCANADIENNE AUX PARCS TERRA-NOVA (T.-N.), BANFF (ALTA), ET YOHO (C.-B.).

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: Soumission pour la fourniture de clôture — poutres d'acier et quincaillerie pour clôturer des routes aux parcs Terra-Nova (T.-N.), Banff (Alta) et Yoho (C.-B.), seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 19 février 1959.

On peut obtenir des formules de soumission ainsi que des plans et devis: du Chef des achats et approvisionnements, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.); du directeur régional, 1631, rue Delorimier, Montréal (P.Q.); de l'architecte régional, 75, boul. des Capucins, Québec (P.Q.); de l'architecte régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); et de l'ingénieur-surveillant aux endroits suivants: Case postale H-6001, Buckmaster's Field, Saint-Jean (T.-N.); Case postale 875, Halifax (N.-E.); Case postale 1298, Charlottetown (I.P.-E.); Case postale 1296, Saint-Jean (N.-B.); 385, rue Yonge, Toronto 1 (Ont.); Case postale 1084, Whitehorse, Territoires du Yukon; 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg 1 (Man.); 325, édifice Motherwell, Regina (Sask.); Case postale 488, Edmonton (Alta); 721, édifice public, Calgary (Alta); Edifice fédéral, Banff (Alta); Case postale 965, Victoria (C.-B.).

Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère, conformément aux conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 3 février 1959. (PS-59-2)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 25 février 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR PROLONGEMENT DE QUAI, GIMLI (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et aux bureaux de poste de Gimli, Selkirk et St-Boniface (Man.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $25.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 29 janvier 1959. (HR-59-24)

Pour protéger les travailleurs âgés

OTTAWA — La Chambre des Communes a été saisie d'une proposition dont le but serait d'encourager les employeurs, au moyen d'une réduction d'impôt, à prendre et à garder à leur emploi les personnes ayant dépassé 65 ans.

M. Wallace Nesbitt, conservateur d'Oxford, a également suggéré au gouvernement fédéral de reviser sa politique, en vertu de laquelle les fonctionnaires sont forcés de prendre leur retraite à 65 ans. Il a déclaré qu'il faut plus que les présentes campagnes d'éducation publique pour répondre aux besoins des travailleurs âgés. A son avis, on devrait former un Comité spécial, dont les membres se recruteraient tant au Sénat qu'à la Chambre, en vue d'étudier cette question et de faire les suggestions qui s'imposent.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 25 février 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR PROLONGEMENT DE QUAI, STEEP-ROCK (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et aux bureaux de poste de Eriksdale, Moosehorn, Steep Rock et St-Boniface (Man.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 29 janvier 1959. (HR-59-26)

Les Français dans l'Ouest

La tranche habituelle du livre de M. Frémont ne parait pas cette semaine.

LA REDACTION.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 4 mars 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR CONSTRUCTION DE QUAI, WABAMUN (ALTA)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau du directeur régional, 10025 - 100e ave case postale 488, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste à Calgary, Red Deer, Camrose, Wabamun et Edson (Alta).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 30 janvier 1959. (HR-59-47)

On fait savoir par les présentes que le délai fixé pour la réception des soumissions pour construction de quai, Wabamun (Alta), est avancé jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 18 février 1959.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443. Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Le référendum du 27 février

Le problème de l'heure dans le domaine scolaire au Manitoba français se résume en une phrase: comment voter au référendum le 27 février?

Ce référendum se tiendra dans 35 régions de la province qui ont été organisées en "divisions" scolaires. Le vote n'aura pas lieu dans six autres divisions dont les limites coïncident avec celles d'un district scolaire existant, et dans cinq autres, où le référendum a été retardé pour des raisons spéciales.

Dans chaque nouvelle division, un vote affirmatif de la majorité des électeurs qui se présentent aux urnes permettra la création officielle de la division, avec une commission de cinq à neuf membres, représentant de cinq à neuf quartiers et ayant toute responsabilité et toute autorité sur l'enseignement au plan du "high school" (primaire supérieure) dans la division.

Ce plan de réforme scolaire a été recommandé d'abord dans un rapport intérimaire de la Commission Royale sur l'Education. Le gouvernement Roblin l'a accepté en principe et l'a présenté avec certaines modifications à la session législative de l'automne 1958. Cet amendement à l'Acte des Écoles Publiques ayant été approuvé par les législateurs, à l'unanimité, une Commission (Boundaries) a été nommée pour déterminer les limites des divisions proposées. Cette Commission a composé une carte préliminaire des divisions et a tenu 92 réunions dans la province pour entendre les commentaires des électeurs. Enfin, le 14 janvier 1959, la carte définitive des divisions proposées a été présentée au ministre de l'Instruction publique, avec les recommandations de la Commission pour la répartition des divisions. L'hon. Stewart McLean a fixé la date du référendum au 27 février et a lancé une campagne d'information qui comporte plus de 250 réunions dans la province. Des règlements qui précisent le calcul des octrois sous ce plan ont été publiés par le ministère le 29 décembre.

☆ ☆ ☆

Il faut se souvenir de cette séquence d'interventions variées car, autrement, il serait possible de se méprendre sur le sens exact du vote qui aura lieu le 27 février.

Par exemple, selon le rapport intérimaire, une division est censée avoir de 80 à 100 instituteurs et une évaluation équilibrée de $5,000,000 au minimum. De fait, parmi les 46 divisions recommandées, il y en a deux qui n'ont pas l'évaluation prévue et huit qui n'ont pas le nombre requis de maîtres. Il fallait que la (Boundaries) Commission tienne compte d'autres facteurs dans la répartition des limites de ces divisions.

Un autre détail d'importance a échappé à quelques commentateurs. C'est que le principe de base du rapport intérimaire préconise comme idéal un high school de 12 salles par division. Or, l'étendue de la plupart des divisions recommandées démontre que ce principe a été mis de côté et, d'ailleurs, la loi parle de "site ou sites d'une école secondaire ou d'écoles secondaires".

Enfin les auteurs du rapport intérimaire n'ont certainement pas prévu que l'application du plan des divisions dans la grande unité de Dauphin verrait les districts scolaires là-bas reprendre leur autonomie, grâce à une clause de la nouvelle loi. C'est le gouvernement qui a poussé le principe de l'autonomie locale au point de permettre que le courant centralisateur soit renversé de cette façon dans la seule grande unité secondaire et élémentaire de la province.

☆ ☆ ☆

En dépit de tous les facteurs qui ont influencé la forme finale de ce plan de réforme scolaire, son principe se trouve encore dans le texte du rapport intérimaire de la Commission Royale, qui a été présenté le 29 août dernier. La Commission a formulé cette idée de base en trois étapes, comme suit:

1) Dans un premier chapitre, la Commission a établi que la province pouvait et devait **dépenser davantage** pour l'instruction publique, et qu'une partie de cette augmentation devait venir nécessairement des régions les plus prospères de la province. Cette conclusion découlait de deux considérations: a) que la province dispose de ressources plus abondantes que les municipalités et, b) que chaque enfant de la province, qu'il habite une région riche ou pauvre, ait la chance de se perfectionner à l'école, sur le même pied que n'importe quel autre enfant.

2) La Commission n'a pas voulu cependant que la province dépense tout simplement plus d'argent. Il fallait procéder d'abord à **une réorganisation** du système scolaire — "il faut faire attention, lit-on, à la page 38, pour assurer que les augmentations considérables de fonds ne fassent pas seulement augmenter le coût de l'instruction telle que donnée maintenant, mais qu'elles conduisent à une amélioration proportionnée et plus que proportionnée dans la qualité de l'instruction donnée dans la province . . . Les recommandations des chapitres suivants tirent leur origine de ces convictions."

3) Comment atteindre l'amélioration désirée? En rendant possible à tout élève la fréquentation d'un high school ayant un programme diversifié, ce qui peut se réaliser seulement par une **nouvelle unité scolaire** ayant un nombre suffisant d'élèves et assez étendue pour égaliser le fardeau financier des districts qui en font partie. En effet, selon la commission, les districts actuels n'ont pas le nombre d'élèves requis, et les ressources financières en propre, pour donner l'instruction secondaire adéquate que l'on considère de nos jours comme une nécessité pour tout enfant.

(Il a été remarqué déjà, dans une première série d'articles sur ce rapport intérimaire, que la Commission Royale a évité soigneusement de faire le procès des écoles secondaires de la province et s'est abstenue aussi de préciser longuement comment la réforme scolaire proposée atteindra son objectif mieux que d'autres formules qui ont été considérées et rejetées.

(Il est certain cependant que, surtout à la campagne, beaucoup de jeunes ont trop d'obstacles à surmonter afin de fréquenter une école secondaire voisine et que dans nombre de ces écoles il manque les locaux, l'équipement, le personnel assez nombreux et qualifié, pour offrir la diversité de cours nécessaire pour que les talents de chaque enfant y trouve le plus grand profit. Ce gaspillage de talent est un péché contre la Providence.)

Après avoir détaillé les trois étapes de ce raisonnement, la Commission Royale formule enfin sa recommandation globale: "Par conséquent, la Commission recommande l'établissement d'un système d'administration qui soumettrait l'instruction secondaire à une Commission de Division, laissant toutefois l'instruction élémentaire sous l'autorité des commissions locales. La Commission fait cette recommandation parce qu'elle croit nécessaire d'organiser adéquatement l'enseignement secondaire, par le seul moyen d'unités administratives plus grandes que celles qui existent dans la province, et parce qu'elle croit en même temps à la préservation de l'autonomie locale en laissant entre les mains des commissions locales la gérance des écoles élémentaires."

Voilà la question fondamentale sur laquelle les électeurs doivent se prononcer le 27 février prochain.

(La semaine prochaine: Un jugement pratique.)

Le tableau d'honneur des bonnes actions

Il est toujours particulièrement agréable de constater combien il existe encore de gens honnêtes dans notre société, mais il est encore plus émouvant de faire cette constatation lorsqu'il s'agit de jeunes gens et même d'enfants. C'est pour cette raison que, depuis 1957, les journaux de la ville de Duisbourg publient deux fois par semaine la liste des adolescents ayant rapporté à la police des objets perdus découverts au hasard de leurs promenades. Plus de trois mille jeunes gens et jeunes filles ont déjà figuré à ce "tableau d'honneur des bonnes actions", pour la plus grande fierté de la ville.

Parmi les records de trouvaille se trouve notamment une somme de 10,000 DM. ($2,500) découverte par un jeune garçon de onze ans. Cette petite fortune, qui représentait le montant des loyers perçus par une agence immobilière, avait été perdue par un invalide au moment où il s'apprêtait à la déposer en banque pour le compte de l'agence.

Citons encore le cas d'un enfant de huit ans qui avait trouvé un porte-monnaie contenant une somme de 40 DM. ($10). Bien, que n'ayant plus de père et que sa mère soit malade, l'enfant n'hésita pas un seul instant à porter cet argent à la police.

Les exemples sont innombrables et montrent combien les enfants font preuve de désintéressement. Enfin, n'est-il pas réconfortant de constater que ce "tableau d'honneur" est précisément dressé par l'autorité dont la tâche habituelle consiste à réprimer les délits?

(Bulletin R.F.A.)

Les collectionneurs

A la Bourse d'Amsterdam, s'est tenue au début de ce mois la "Journée d'échange" qu'organise chaque année l'association "Le collectionneur". De nombreux objets de toute sorte changent de mains à cette occasion et l'on peut citer, pêle-mêle: médailles et cannes, en-têtes de lettres et signatures, portemanteaux et collections minéralogiques, fossiles et boites d'allumettes, étiquettes, menus, clés, cartes à jouer, billets d'entrée, bagues de cigares, cactus, lunettes et tutti quanti.

La rage de collectionner les petits papiers ou pochettes de sucre qu'on donne, dans les restaurants et les cafés, avec le café, est aussi très répandue, parait-il. A ce sujet, il est rappelé que le "champion des collectionneurs de pochettes de sucre", un habitant de La Haye de 31 ans, en possède environ 30,000 différentes, dont 20,000 d'origine néerlandaise. Les collectionneurs de ces doux petits papiers sont nombreux, surtout parmi les écoliers.

(Bulletin des Pays Bas)

Réflexion d'outre-tombe: J'ai conduit une voiture durant 20 ans et je n'ai eu qu'un seul accident.



"Annoncez partout la bonne nouvelle!" C'est ce que semble dire Kirk Clouthier, tandis qu'il sonne la cloche. C'est sa façon de marquer le succès d'une campagne de souscription dont les bénéfices —qui ont atteint presque $300,000— serviront à subventionner certaines recherches médicales. La Providence aidant, il est possible que ces recherches sauvent la vie de ce petit bonhomme de cinq ans —ainsi que celles de 20,000 autres jeunes victimes canadiennes de la dystrophie musculaire. Kirk, choisi comme symbole vivant de ces malheureux, est accompagné ci-haut de Robert Martin, un sapeur-pompier qui, comme des milliers de ses confrères, a aidé à mener à bonne fin la cinquième campagne consécutive contre la dystrophie musculaire.

Billet du vendredi

L'aventure de Boris Pasternak, prix Nobel de littérature

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

On n'en finira pas de longtemps, semble-t-il, de l'affaire Pasternak. Elle rebondit au moindre prétexte, suscitant des commentaires si nombreux et variés, dans la plupart des pays, que l'écrivain en cause tirerait une rapide fortune de cette publicité, s'il n'était russe. Poète et romancier, Boris Pasternak se voit attribuer le prix Nobel de littérature, la plus haute distinction qui existe dans le genre, pour son roman **Le Docteur Jivago**.

Or, l'ouvrage n'ayant pas l'heur de plaire à ses compatriotes de la haute — qui ne fut pas d'ailleurs publié en Russie, mais en Italie — l'auteur se voit forcé de renoncer à son prix. Il l'accepta dans le premier moment, confus de l'honneur qui l'atteignait dans sa solitude, mais il fut ensuite l'objet de tant de horions, de la part de ses confrères écrivains, qu'il jugea sage de le refuser. On parla à son sujet de honte, de déshonneur et de trahison, cependant que le journal officiel la **Pravda** voyait dans la décision du jury Nobel un geste provocateur à l'endroit de la Russie soviétique, **Le Docteur Jivago** étant, à son sens, un pamphlet antimarxiste, antisoviétique et anticommuniste, "qui fait de nous, pour la joie de nos ennemis, les bourreaux des intellectuels russes".

• • •

Un homme politique, le secrétaire du Komsomol, alla plus loin: "Ceux qui travaillent avec les animaux savent que même les porcs ne souillent pas la place où ils mangent et dorment. C'est pourquoi, si l'on compare Pasternak à un porc, on peut voir que le porc ne fait pas ce que Pasternak a fait. Il a souillé l'endroit où il mangeait, il a souillé ceux avec lesquels il vit, et du travail desquels il vivait et respirait". Exclu de l'Association des Ecrivains soviétiques, à l'unanimité de ses membres, Pasternak décida donc de se priver du prix Nobel, manda sa décision à l'Académie suédoise, adressa même une lettre au premier ministre de son pays, M. Nikita Khroutchtchev, le suppliant de lui épargner le châtiment de l'exil, une fois qu'il eût appris que le gouvernement ne s'opposerait pas à son départ.

"Je suis lié à la Russie, écrivait-il, par ma naissance, par ma vie et par mon travail. Je ne puis me représenter mon sort, loin de mon pays". Il ajoutait, après avoir déploré la campagne en Occident, autour de son nom: "Passer les frontières de ma patrie équivaudrait pour moi à la mort, et c'est pourquoi je vous prie de m'épargner cette mesure extrême. La main sur le coeur, je puis dire que j'ai fait quelque chose pour la littérature soviétique et que je puis encore lui être utile". Il faut dire que, depuis, Khroutchtchev ne donna point signe de vie, que Pasternak continue de jouir de sa liberté, que la **Sovietskaïa Koultura**, organe du ministère de la culture, garde le silence, et que l'on continue de jouer à Moscou les chefs-d'oeuvre de Shakespeare, traduits par Pasternak.

• • •

Le Docteur Jivago, si reproché à son auteur, est une vaste fresque que l'on compare en certains milieux à **La Guerre et la paix**, de Tolstoï, où il essaya de dire la presque impossibilité, pour un artiste vrai, de s'épanouir dans la Russie qui va de 1903 à 1929. Pourtant, Pasternak est lui-même un révolutionnaire, dans le sens de la libération intellectuelle. D'après l'écrivain français Etiamble, il n'est pas le héros de l'ordre bourgeois que certains Occidentaux voient en lui, mais "un en-dehors, un réfractaire, un homme seul, dont la place est près des siens, dans ce pays qu'il aime et dont il reste une des gloires". Il se fit d'abord connaître comme poète, donnant en 1916 la plaquette intitulée **Par-dessus les barrières**, puis **Ma soeur la vie**, **Thèmes et variations**.

Ces oeuvres ne cessent d'être demandées, même si elles n'existent plus en librairie, car le poète y ouvre aux Russes de nouveaux mystères, selon le mot du poète Ossip Madelstamm, son contemporain, lequel ajoute à son propos: "Le sel brûlant du langage, le bruissement, le clapotement, l'étincellement, la plénitude de vie, le plein d'images et de sentiments ont jailli (de ses poèmes) avec une force jamais égalée".

Pasternak est aujourd'hui un vieillard ou presque, puisqu'il naquit en 1890. Simple, un peu naïf même, à ce que l'on dit, il paraît être l'un des écrivains les plus honnêtes de son époque. On l'appela, chez lui, "le bègue divin". Il a un appartement à Moscou, qu'occupe son fils, mais il vit de préférence à la campagne, à une quinzaine de milles de la capitale, passant ses loisirs à se promener dans la forêt. Il étudia en Allemagne, parle l'allemand et l'anglais, séjourna à plusieurs reprises en France et en Italie, épousa une Italienne.

L'ILLETTRE.

Une année centenaire

Evêque à 28 ans

Le 11 décembre 1857, le Pape Pie IX nommait à la dignité épiscopale un jeune missionnaire Oblat, le Père Vital Grandin. L'élu, qui n'avait encore que 28 ans, était nommé, ce jour-là, Evêque de Satala et **coadjuteur de Saint-Boniface** et, quelques années plus tard, devenait le premier évêque du diocèse de Saint-Albert, en Alberta.

Monseigneur Grandin prenait ainsi rang parmi les Fondateurs de l'Eglise dans l'Ouest canadien, dont il demeure l'une des plus belles figures, l'une des plus attachantes.

Mais ce n'est que le 30 novembre 1859, soit deux ans après sa nomination et à la suite de bien des péripéties, que le jeune élu reçut la consécration épiscopale, en l'église de la Trinité de Marseille, France, des mains de Monseigneur de Mazenod, fondateur des Oblats.

1959 devient donc une nouvelle année centenaire. Le 30 novembre prochain, en effet, rappellera une date importante, non seulement dans l'histoire des missions de l'Ouest, mais encore pour toute l'Eglise canadienne. Car Monseigneur Grandin compte non seulement parmi les grands évêques missionnaires, mais encore parmi les âmes privilégiées dont les vertus éminentes retiennent l'attention de Rome.

Puisse cette année centenaire 1959 être une occasion de ferventes prières et de dévotion accrue, qui hâteront le jour tant désiré de la Béatification de Monseigneur Grandin.

Histoire d'un sacre

Aussitôt après son ordination, en 1854, le Père Vital Grandin avait été dirigé vers les missions de la Rivière-Rouge, d'où il partait, l'année suivante, pour les lointaines missions du Mackenzie, dans le Grand Nord canadien.

A l'été 1857, le jeune missionnaire se disposait à aller fonder une mission encore plus reculée, lorsqu'il reçut l'ordre de rebrousser chemin vers l'Ile-à-la-Crosse. On ne lui donnait aucune explication. Le courrier ne parvenant que deux fois l'an, il n'eut la clef du mystère qu'à l'été suivant (juillet 1858). Il apprit alors, par une lettre de Mgr de Mazenod, sa nomination comme **Evêque-coadjuteur de Saint-Boniface**. En même temps, le fondateur des Oblats l'invitait à aller se faire sacrer à Marseille.

La nouvelle jeta Vital dans un profond chagrin. Il dresse aussitôt "ses batteries" pour échapper au fardeau dont il est menacé. "Je défendis qu'on m'appelât Monseigneur . . . Je n'osai m'adresser au Pape; je ne savais comment faire. Je ne m'adressai qu'à notre Vénéré Père, convaincu qu'il aurait égard à mes raisons . . ."

Le Père Grandin envoie donc une première lettre par le courrier d'été (1858), une autre par le courrier d'hiver (janvier 1859). Il soulève toutes sortes d'objections et plaide sa cause du mieux qu'il peut.

Rien n'y fit. A l'été 1859, Vital reçut un ordre péremptoire de son Supérieur: "J'ai 77 ans. A cet âge peut-on se promettre un an de vie? . . . Je vous en conjure, n'attendez pas que je sois mort pour répondre à mon appel."

Le jeune Evêque-élu se résigna. Il prit une provision de vulgaire pemmican et sauta dans un canot pour se rendre à Saint-Boniface, et de là, en Europe.

Le sacre se déroula en l'église de la Trinité de Marseille le 30 novembre 1859. Monseigneur de Mazenod, l'évêque consécrateur, était assisté de Monseigneur Jordany, évêque de Fréjus, et de Monseigneur Jeancard, évêque de Cérame "in partibus infidelium". Au nombre des assistants on pouvait voir le fondateur de la Congrégation du T. S. Sacrement, celui qui devait être plus tard le "Bienheureux Eymard"; le bienfaiteur de Vital, Monsieur Sébeaux, et sa compagne d'enfance, sa soeur, "la petite Mélanie".

C'est ainsi que débuta la carrière épiscopale de ce timide berger de Mans dont la tombe à St-Albert en Alberta porte aujourd'hui l'inscription "Serviteur de Dieu".

Adressez-vous à: Vice-Postulation O.M.I., 9916 - 110e rue, Edmonton, (Alta (Canada), pour recevoir gratuitement brochures sur Monseigneur Grandin, et prières de la Neuvaine au Serviteur de Dieu.

Le Canada doit être représenté au Vatican

TORONTO — Le grand quotidien conservateur "The Globe and Mail", de Toronto, siège de l'Eglise protestante canadienne, vient de se déclarer en faveur de l'établissement de relations diplomatiques entre le Vatican et le Canada.

Dans un éditorial sur le prochain Conseil oecuménique, le journal, après avoir exprimé l'espoir que cet événement ne passera pas inaperçu du gouvernement canadien, déclare: "La cité du Vatican est un centre unique dans le monde, en rapport avec les régions les plus reculées du globe, et le Canada est le perdant en n'y ayant pas de représentation".

L'ampleur du mouvement coopératif s'accroit chez les catholiques canadiens

Le mouvement coopératif, particulièrement l'activité des Caisses populaires, connait des succès grandissants dans les milieux catholiques au Canada. Les statistiques à notre disposition, sans être forcément complètes, tendent à montrer l'ampleur du mouvement coopératif qui prend ses racines dans des initiatives paroissiales, dans son ensemble. Elles donnent l'occasion de souligner les inexactitudes qui se sont glissées dans divers articles de sources canadiennes et américaines qui ne tiennent pas compte de l'existence de nombre de fédérations coopératives et de Caisses populaires dans des milieux catholiques du Canada, surtout ceux du Québec.

Il y a au Canada environ 6,000 sociétés coopératives qui comptent 3,000,000 de membres, au moins un Canadien sur cinq en font partie. Les Caisses populaires et Credit Unions, à elles seules, représentent quelque 4,200 sociétés sur le total de 6,000.

Dans les milieux catholiques de langue française, au Canada, il y a 1,475 Caisses populaires, avec un actif d'au-delà de $660,000,000 et plus de 1,245,000 sociétaires. Le seul diocèse de Montréal en a 107 et 200,000 sociétaires. L'Union régionale de Montréal groupe 258 Caisses populaires et 325,000 sociétaires, elle est affiliée à la Fédération des Unions régionales de Québec qui coordonne l'activité de dix Unions régionales groupant 1,260 Caisses, auxquelles il faut ajouter une vingtaine d'autres qui font partie de la Fédération de Montréal des Caisses populaires. La Fédération de Québec a un actif de près de $600,000,000 et le nombre de ses sociétaires dépasse 1,100,000.

Il faut préciser que les Caisses établies par des groupes d'employés dans les maisons de commerce ou les industries ne figurent pas dans les chiffres cités pour les milieux catholiques de langue française, il s'agit bien seulement de celles qui, pour la très grande majorité, déploient leur activité dans le secteur paroissial.

Ces chiffres sont à rapprocher des statistiques publiées par "Co-Op News Service", de Chicago. Ils établissent à 1,244 les Caisses populaires dans les milieux confessionels au Canada et aux Etats-Unis, dont 936 chez les catholiques.

Il faut donc conclure que les Caisses populaires dans les milieux catholiques de langue française au Canada ne sont pas incluses dans ce relevé de "Co-Op News Service".

Mais le mouvement coopératif dans les milieux catholiques de langue française au Canada ne se limite pas au secteur des Caisses populaires. Il se manifeste dans nombre de champs d'activité, notamment l'assurance, avec cinq grandes sociétés mutuelles et une Union de mutuelles-incendie. Les mutuelles d'assurance-vie ont un actif de plus de $71,500,000. L'Assurance-vie Desjardins, pour sa part, bien que la plus récente de ces mutuelles a $400,000,000 d'assurances en vigueur. Les mutuelles-incendie se sont formées dans 229 paroisses et à l'échelon du comté dans 10 régions. Leur chiffre d'affaires est de $400,000,000.

Les autres fédérations de secteurs, affiliées au Conseil de la Coopération du Québec, sont la Coopérative fédérée de Québec, distribution de produits agricoles; la Fédération des Coopératives d'Habitation; l'Alliance des Coopératives de Consommation; les Pêcheurs-Unis de Québec; la Fédération des Chantiers coopératifs de l'Ouest québecois. Nombre d'autres coopératives ont été formées, notamment chez les producteurs de sucre d'érable, à l'échelon provincial. Au Québec, il y a 513 coopératives agricoles avec 70,000 sociétaires et un actif d'environ $65,000,000. Les coopératives de consommation sont au nombre de 71 groupant 10,000 sociétaires environ; l'actif total est de $4,500,000. La Fédération des Pêcheurs-Unis de Québec compte 21 syndicats affiliés; l'actif total est de $1,020,000. Il y a 69 coopératives d'habitation qui ont construit plus de 4,700 maisons, d'une valeur de plus de $35,000,000; les sociétaires sont au nombre de 4,350. Les coopératives d'électricité ont à leur disposition 19,600 milles de réseau de construction récente et 133,000 familles sont les clients de ce réseau coopératif de distribution d'énergie. Soulignons également l'existence de syndicats forestiers, de coopératives d'étudiants; de caisses scolaires; de coopératives d'arts domestiques; de coopératives d'édition de téléphone; de loisirs, de taxis, de transport, d'aqueduc, d'entretien de chemins d'hiver; de frais funéraires; de boulangeries.

L'actif total des coopératives du Québec est d'environ un milliard de dollars; l'épargne des sociétaires dans ces coopératives dépasse un demi-milliard.

Il est donc très évident que l'apport des milieux catholiques de langue française au mouvement coopératif, au Canada, est des plus importants, en regard de l'ensemble de l'activité coopérative au Canada, dont le chiffre d'affaires des coopératives de consommation et de production s'établit à plus de $800 millions pour les premières et plus de $200 millions pour les secondes; il y a au total, 3,000 coopératives de production et artisanales; 900 magasins coopératifs; 104 coopératives de pêcheurs avec 16,000 membres; 350 coopératives de service et trois syndicats de blé avec 250,000 membres qui ont à leur disposition 1,900 élévateurs, presque tous dans les provinces des Prairies.

(Service de l'Information de la CCC)

Sommaire de RELATIONS

(février 1959)

Editoriaux: Le Noël du pape Jean XXIII. — "Nos responsabilités chrétiennes en face du chômage".

Articles: Catholicisme et justice sociale — Richard Arès. Le système scolaire en Ecosse — Jean-Marie Aubry.

Au fil du mois: Les allocutions de Pie XII. — Les voeux de Son Eminence. Education et accélération de l'histoire. — Le vocabulaire de Mikoyan. — Littérature de jeunesse. — Marché commun: l'An I. — Un prédicateur nouveau genre: le P. Duval.

Au service du français: Joseph d'Anjou.

Commentaires: Une déclaration de droits.

Articles: Horizon international — Joseph Ledit. La grève à Radio-Canada — Jacques Cousineau.

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11. Abonnement: $4.00 par année — le numéro: $0.35.

Lettre de Paris

Le M.R.P. et l'avenir de la démocratie en France

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Le Mouvement Républicain Populaire vient de tenir à Clichy, près de Paris, un congrès extraordinaire. Il s'agissait pour ce parti politique de faire un examen de conscience, à la lumière des bouleversements politiques subis par la France depuis moins d'un an.

M. Pierre Pflimlin, président du M.R.P., était chef du gouvernement lorsqu'ont éclaté à Alger les événements du 13 mai. Avec une dignité qui force le respect, M. Pflimlin a fait face à la révolution grondante, puis s'est effacé pour faciliter l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle.

Dans leur ensemble, les élus républicains populaires ont soutenu l'action entreprise par le général. Plusieurs d'entre eux, dont M. Pflimlin lui-même, ont été ses ministres et font encore partie du gouvernement Debré. (MM. Buron, Bacon, Lecourt, Fontanet.) Le M.R.P. a fait voter "oui" au référendum constitutionnel du 28 septembre et se trouve être celui des anciens partis qui a le mieux résisté à la marée électorale des 23 et 30 novembre derniers. Certes, quelques-uns de ses chefs de file, comme MM. P. H. Teitgen, Schneiter et Colin, ont été battus. Mais il a enregistré en compensation des succès assez spectaculaires, provoqués par des hommes jeunes et dynamiques, issus pour la plupart des mouvements d'Action Catholique. La victoire de M. Bernard Lambert, 27 ans, ancien membre de la J.A.C. (Jeunesse Agricole Chrétienne) et vainqueur dans la Loire Atlantique de M. André Morice, ancien ministre de la Défense Nationale, a été l'une des plus significatives.

• • •

Cependant, si le M.R.P. a loyalement prêté son concours au général de Gaulle, un nombre relativement important de ses militants de base demeurent sur la réserve et boudent visiblement la politique gaulliste, quand ils ne la combattent pas. Les incidences sociales des ordonnances économiques et financières prises par le gouvernement ont vivement ému l'aile ouvrière du mouvement, dans laquelle se retrouvent de nombreux militants des syndicats chrétiens, inquiets devant les menaces de recession et de chômage.

Mais, d'une façon plus générale, le M.R.P. observe avec méfiance la mise en place et le fonctionnement du nouveau régime qui lui paraît insuffisamment démocratique, et derrière lequel il croit voir se profiler le péril fasciste, représenté par les officiers-politiciens d'Alger, et par les gaullistes "de droite" qui tiennent maintenant le haut du pavé dans les avenues du pouvoir.

Bref, les républicains populaires se sentent mal à l'aise dans les structures politiques nouvelles. Ils se demandent s'ils ont suffisamment défendu la défunte IVe République — sans trop s'interroger sur les raisons de son agonie, dont certaines ne leur sont pas étrangères — et s'ils n'ont pas fait preuve d'excessive précipitation en enfourchant à nouveau, le cheval du général de Gaulle.

Ce malaise général se double d'un mal interne. Le M.R.P., en effet, a partagé les responsabilités du pouvoir presque sans interruption depuis 1945, ses leaders qui ont tous été ministres se sont, au dire des militants de base, laissés séduire par les "délices et les poisons" du système; une certaine sclérose en est résulée dénoncée naguère par M. Georges Bidault lorsqu'il parlait des petites chapelles où l'on célébrait un culte réservé à quelques initiés.

En créant la "Démocratie Chrétienne de France", le président d'honneur du M.R.P. a voulu provoquer un élargissement du champ d'action du Mouvement et un renouvellement de ses structures et de son recrutement. Apparemment, M. Bidault a échoué, puisqu'il n'a entrainé à sa suite que quelques dizaines de militants républicains populaires et qu'une demi-douzaine de députés seulement ont été élus sous l'étiquette de la Démocratie Chrétienne aux élections de novembre.

Le "cas" de M. Bidault a d'ailleurs été examiné lors du congrès extraordinaire. Aucune décision disciplinaire n'a été prise contre lui, qui fut le fondateur du M.R.P. Cependant, le congrès a pris acte du fait que M. Bidault "s'est placé de lui-même hors du Mouvement, et qu'il faut désormias le considérer comme tel".

Cependant, si M. Bidault n'a pas réussi dans sa tentative de rénover le M.R.P. c'est moins en raison d'une erreur de diagnostique que d'un choix de moyens et de méthodes discutables. Au surplus, M. Bidault a pris en ce qui concerne l'Algérie, une attitude d'intransigeance nationale qui contraste avec les tendances naturelles du mouvement, et le place nécessairement en marge de celui-ci.

• • •

Ce que M. Bidault voulait, c'est l'élargissement du M.R.P. vers la droite. Au congrès de Clichy, il a surtout été question d'une ouverture à gauche. En effet, le mouvement s'est trouvé saisi d'une initiative récente prise par un certain nombre de jeunes militants chrétiens qui ont fondé un "Rassemblement des forces démocratiques" et qui proposent un vaste regroupement inspiré par un idéal de démocratie politique, économique et sociale.

Les chefs de file de ce "Rassemblement" appartiennent à diverses organisations syndicales, professionnelles, familiales et culturelles. Ils ont de commun une origine "action catholique", puisqu'on y trouve MM. Rémy Montagne (le vainqueur électoral de M. Mendès-France) et Roger Lavialle, anciens présidents de l'Association Catholique de la Jeunesse Française (A.C.J.F.), Bernard Lambert, ancien dirigeant de la J.A.C., Henri Fabre, ancien dirigeant de la J.O.C., etc.

Dans une lettre adressée en même temps qu'au M.R.P. à diverses formations politiques du centre gauche et de gauche, les dirigeants du R.F.D. proposent une profonde refonte des structures des partis politiques:

"Celles-ci se caractériseront essentiellement par la présence à tous les échelons, de responsables représentatifs de tous les milieux de la nation, étant précisé que la représentation des milieux populaires aux organes de direction devra être majoritaire en toute circonstance.

"Ces structures entrainent une participation large des milieux populaires aux responsabilités du pays, y compris sur le plan de la vie économique que nous concevons en expansion et organisée.

"Par ailleurs, il doit demeurer entendu que ne saurait être mis en question l'attachement à la République qui se confond chez nous avec une volonté inébranlable de promotion pour chaque homme, lequel doit avoir une égalité de chances devant la vie."

Dans son congrès extraordinaire, le M.R.P. a longuement examiné cette proposition, que certains de ses auteurs ont d'ailleurs défendue à la tribune. Et, sans modifier pour l'instant ses propres structures et ses méthodes, le M.R.P. a accepté de prendre en considération les idées et les moyens offerts par le "Rassemblement des Forces Démocratiques". Une motion a été votée, par laquelle le Congrès "demande que tous contacts et études soient entrepris afin que s'unissent dans une organisation politique de style nouveau les éléments représentatifs des forces vives du pays. Il donne mandat à cet effet au bureau national, dont les conclusions déposées en temps utile devront permettre au congrès national de prendre toutes décisions indispensables".

• • •

Le M.R.P., donc, manifeste son désir de s'élargir et de faire peau neuve. Par les événements du 13 mai, il a subi un véritable traumatisme politique, dont il se remet à peine. Et il sent derrière lui une masse imposante de jeunes militants chrétiens de toutes origines, qui le poussent, l'épée dans les reins, vers les chemins du renouveau et de l'efficacité retrouvée. Cette masse, encore dispersée et hésitante, mais qui constitue sans aucun doute une partie importante des cadres techniques et moraux de la nation, peut surgir demain comme une force politique neuve et puissante. Le M.R.P. semble l'avoir compris, qui acceptant de dialoguer avec ses représentants, n'a pas cherché à ouvrir une querelle des anciens et des modernes. La démocratie et la France devraient tirer bénéfice de cette confrontation.

M. Jacques Ouvrard


Mlle Laurette Bergeron


M. Jean-Marie Deniset

Le Cercle Molière offre toujours à ses fidèles admirateurs un double spectacle, celui d'acteurs expérimentés qui se perfectionnent dans leur art, et celui de jeunes qui font leurs débuts dans le métier. M. Jacques Ouvrard, dont la photo paraît ci-dessus, est un de ces vétérans très appréciés tandis que Mlle Laurette Bergeron et M. Jean-Marie Deniset sont au seuil d'une carrière prometteuse. On les verra au Dominion ce soir, quand le Cercle inaugurera sa tournée dans l'Ouest canadien.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 9 février, à 7 h. 30 du soir, avait lieu la réunion régulière du Conseil de ville. Parmi les lettres reçues s'en trouvait une du Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs demandant que la semaine du 15 au 22 février soit proclamée "Semaine de la Fraternité".

Une lettre de la Société Historique de St-Boniface demande de conserver, s'il était possible de le faire, le nom de la rue Cathédrale qui remonte à la première église construite en 1820, celui du Chemin Bruce par respect pour la famille Bruce qui habite encore là, et dont les ancêtres se sont distingués à maintes reprises et suggère, que s'il faut changer les noms de certaines rues, de les remplacer par les suivants: La Seigneurie, Prud'homme, Lépine et Gabrielle Roy.

La Société Historique de St-Boniface regrette aussi d'entendre dire que le nom de Whittier doit disparaître et être remplacé par celui de Shangri-La, le poète Whittier ayant immortalisé la Cathédrale aux tours jumelles, ainsi que la rivière Rouge dans son poème "The Red River Voyageur"; il serait bon de garder son nom à l'endroit qu'on nomme "Parc Whittier".

Une lettre du Metropolitan Town Planning Commission avisait le Conseil de ville que les noms de rues suivant devront être changés: Berry, Bruce Road, Cathédrale, Leslie, Nuytten et Notre-Dame. Tout ceci fut remis aux affaires inachevées.

La St. Boniface Town Planning Commission recommande que les citoyens membres de cette commission reçoivent un honoraire de $20.00 par mois, sujet à une déduction de $5.00 pour chaque absence d'une réunion de cette commission; aussi que l'on pourvoit à l'aération de la salle des comités, car la fumée nuit à leurs délibérations (un malin parmi les conseillers suggère qu'ils s'abstiennent de fumer autant, vu que le carême approche).

M. Paul Prendergast, du numéro 1, Bitterswert Bay, à la tête d'une délégation imposante, présente une pétition signée par 923 électeurs du quartier no 1 et qui se lit comme suit: "Nous, les soussignés électeurs du quartier no 1 de la ville de St-Boniface, requérons Son Honneur le maire J. G. Van Belleghem de demander à M. l'échevin J. J. Pynoo de résigner son siège d'échevin. M. l'échevin Pynoo a été rejeté aux urnes par les électeurs du quartier no 1 et a obtenu son siège par une technicité. Nous désirons qu'une élection soit tenue afin de faire respecter les volontés de l'électorat". M. le maire déclara qu'il ne croyait pas qu'il avait le droit de faire une telle demande à M. l'échevin Pynoo et remit l'étude de ce problème aux affaires inachevées.

Le Conseil passa ensuite à l'étude et à l'adoption des résolutions des divers comités; 109 résolutions étaient à l'agenda, telles que: une communication de la Fédération caandiennes des maires et municipalités, avisant qu'une réunion de l'exécutif national aura lieu à Montréal et à Ottawa au mois de mars. Il fut décidé de demander au maire de bien vouloir se rendre à cette réunion et le trésorier fut autorisé à émettre un chèque pour défrayer les dépenses de ce voyage.

Un autre congrès, qui intéressait plusieurs échevins, se tiendra à Berlin au mois de juin, mais, comme la ville ne paye pas les dépenses de ce voyage, il n'y eut pas beaucoup de volontaires.

Une lettre fut reçue du "Board of Transport Commissions for Canada" relativement à l'installation de signaux lumineux et d'une cloche d'alarme à la traverse du Pacifique Canadien sur la rue Marion, ainsi que des signaux lumineux à la traverse du Chemin Elizabeth.

Que la requête de la "Manitoba Power Commission" pour l'installation de trois lumières sur le côté est de la rue Louis Riel soit approuvée.

Que l'inspecteur de l'électricité de la ville fasse poser une lumière additionnelle sur l'Enfield Crescent entre les rues Kenny et Traverse.

Que le greffier soit autorisé à afficher une annonce demandant un commis féminin grade "A" pour le Service du Bien-être Social, au salaire de $182.25 par mois; cette position devra être occupée au plus tôt; les demandes devront se faire avant 5 h. p.m., le 20 février.

Que la soumission de MM. Spivak et Spivak, au montant de $40,000, soit acceptée pour l'achat des lots 1, 2, 3, 4 et 37 du plan 4709 et des lots 1 et 2 du plan 5712, ces lots étant situés à l'ouest de Lyndale Drive et au sud du pont Norwood. Cette compagnie veut y ériger des blocs-appartements pour une valeur de $2,500,000; il faudra que les plans soient soumis à l'inspecteur des bâtiments et à l'ingénieur de la ville et que l'acheteur se soumette à toutes les conditions qui seront imposées par la ville.

On arriva enfin aux affaires inachevées et M. le maire laissa son siège qui fut occupé par M. l'échevin Ursel, pro-maire. M. le maire, prenant la parole, fit un magnifique exposé de la situation de l'affaire Pynoo.

Partant du jugement de M. le juge Alexandre Bernier qui avait déclaré M. Pynoo élu au siège d'échevin du quartier no 1, passant ensuite à la demande faite par une délégation qui prétendait que M. l'échevin Pynoo était endetté envers la ville et résumant la décision du Conseil à ce sujet lorsque le Conseil avait refusé de faire une demande pour une enquête judiciaire et trouvant qu'il n'y avait pas de raison suffisante, M. le maire dit que le Conseil se trouve dans une impasse puisque les électeurs affirment que leurs droits ont été lésés et afin de sortir de cette impasse qu'il est d'un intérêt commun de régler, il demande que Son Hon le juge A. Bernier fasse une enquête sur l'éligibilité de M. l'échevin Pynoo et que cette enquête s'étende à tous les autres membres du Conseil de ville pour l'année 1959 et qu'une copie de cette résolution soit envoyée à Son Hon. le juge Bernier au plus tôt.

La question du changement de noms des rues de notre ville souleva beaucoup de discussion et la motion suivante fut acceptée: que les noms des rues Berry, Bruce, Cathédrale, Leslie, Nuytten et Notre-Dame ne soient pas changés. M. l'échevin Parent fut nommé pour représenter la ville près de la commission qui s'occupe du changement de noms des rues et on lui recommanda de défendre nos positions.

La réunion se termina à minuit. A lundi prochain.

Cours prénatals

Les futures mères sont priées de s'inscrire maintenant pour les cours prénatals qui commencent le 2 mars à 2 h. p.m., à l'Unité Sanitaire de St-Boniface, 326, avenue Taché, St-Boniface. Ces cours sont ouverts aux résidantes de St-Boniface, Norwood et Transcona et sont offerts gratuitement.

Les Etudiants de Français
de l'Université du Manitoba
présentent
La Farce de Maitre Pierre Pathelin
et
Par un Jour de Pluie
comédie en un acte
AU COLLÈGE DE ST-BONIFACE
le mardi 17 février

Rideau: 4 h. 10 p.m.—Représentation pour les enfants ...... 10 sous
8 h. p.m. ...... 50 sous

Bureau du Tourisme

La Chambre de Commerce de St-Boniface a reçu un octroi du gouvernement provincial dans le but d'établissement d'un bureau de tourisme pour St-Boniface. On fera des changements aux bureaux de la Chambre à cet effet et on fera ériger un enseigne à l'angle des rues Taché et Ste-Marie pour y diriger les touristes.

Scouts catholiques
Diocèse de St-Boniface

La Semaine scoute

Comme chaque année, la Semaine scoute a lieu au mois de février. Ceci parce que la fête de B. P. tombe le 22 de ce mois. Cette année, ce sera donc du 15 au 22 inclusivement.

Que dire de la Semaine scoute sinon qu'elle est une semaine de joie, d'amour et de fraternité. Tous les scouts du monde vont exprimer leur joie de vivre et de faire partie du grand mouvement par un renouveau dans leur esprit. Ils vont exprimer leur amour pour ce grand homme qu'a été Baden Powell; par le fait, l'unité, la fraternité scoute va se resserrer.

Tout ceci se renferme dans le thème de la semaine, soit "l'Aventure du Feu de Camp". Le cri "L'Aventure . . . du Feu", ainsi qu'un beau chant sur le Feu, et les techniques du Feu, vont donner le "pep" nécessaire pour continuer à bien vivre l'aventure du scoutisme.

Activités

Durant la Semaine scoute, nos activités redoublent. D'abord, c'est le port de l'uniforme qui donne la fierté. Ensuite, les activités:

Pour St-Pierre et le Précieux-Sang, la semaine sera comblée de veillées d'armes, de promesses scoutes, de divers concours et de soirées pour les parents. Nous sommes assurés que ces derniers sauront témoigner leur intérêt par leur présence.

A St-Boniface, la semaine commence par l'assistance en groupe à la messe. Puis, comme pour les autres, le restant se passe en soirées de parents, en petits concours, en totémisations, etc.

Mais pour nous, la grande soirée sera le dimanche soir 22 février à la salle du Précieux-Sang. Un plein programme est prévu. Pour cette grande fête, les Guides et les Jeannettes ont été invitées.

C'est alors que nous apprendrons le résultat du fameux concours de Coins diocésains. Aussi nous aurons les proclamations de divers prix accordés à des gagnants de concours. La Semaine scoute se terminera par un grand cercle autour d'un Feu, le cantique des Patrouilles et le chant de l'Aurevoir.

Cette journée sera d'autant plus mémorable que ce sera le jour de la fête même de B. P.

Visites

Dernièrement, nous avons eu la visite du Frère Fernand Rousseau, franciscain, qui a été quartier-maitre pendant plusieurs années à St-Boniface. Il était de passage à Winnipeg en route pour le Québec et des études. Il était heureux de voir que le mouvement scout progresse.

Dimanche dernier, M. Jean Tellier, secrétaire général, nous arrivait de Calgary. Il était en route pour Montréal où il est rattaché au quartier-général de la Fédération. Son bref séjour à St-Boniface lui a cependant permis de se renseigner sur nos activités. Il nous a aussi parlé du travail qui se fait actuellement dans diverses branches de la Fédération.

Avis

N'oubliez pas la partie de cartes du 15 février à la salle des Canadiens de Naissance.

Si notre chronique n'a pas paru la semaine dernière, c'est un mystère pour nous. "Une difficulté" . . . est survenue!

TOUJOURS PRET.

Les impressions d'une auditrice

Monsieur le rédacteur,

Voici mes impressions du récital du R. P. Aimé Duval. Elles furent très profondes et si vous jugez à propos de les publier, il me ferait plaisir. Mme E. A.

Le Seigneur reviendra

Etait-il vraiment parti le Seigneur avec sa petit flûte lorsque, après nous avoir invités à danser avec lui une danse douce et gracieuse, la jeunesse ne voulait que du Rock 'n' Roll ou Rumba. Ah, non! dans sa grande bonté de Père il ne pouvait nous abandonner et nous a envoyé un messager dans la personne du Père Duval qui eut l'ingéniosité d'emprunter la guitare d'Elvis Presley, et de ce dernier, que les foules d'adolescents suivaient avec hystérie, il ne reste plus qu'un pâle souvenir qui tombera bientôt dans l'oubli.

Oui, il est revenu le Seigneur dont l'Eglise enseigne la doctrine depuis près de deux mille ans et le monde enfin réveillé le chantera.

En vrai ménestrel, le Père va de pays en pays et comme le Christ les foules le suivent et l'écoutent frapant aux volets chantant sous les fenêtres; il ne veut pas que nous dormions, il nous invite à tenir nos lampes allumées, les maisons bien propres pour la venue du Seigneur qui n'avertit pas. Mais qui pourrait dormir devant tant d'âme et de poésie!

Il traverse les océans, la foule multiplie les rappels, les applaudissements frénétiques. Il chante la gloire du Très-Haut, il chante la vie, la beauté des choses, il chante avec ceux qui pleurent des chers disparus, avec ceux qui peinent sous le joug du labeur quotidien mais surtout, ah surtout, pour les petites gens qui ont les mains vides des biens terrestres; pour eux comme sa chanson est belle, pleine d'amour, de charité et d'espérance!

Oui, il chante partout, le jour, la nuit, dans les rues, dans les salles, et tout le monde fredonne ses chansons il veut que Monsieur Jésus-Christ, comme il dit bien, ait sa place partout. Malgré sa fatigue si apparente il répond quand même aux invitations multipliées.

Pour tous ceux qui l'ont entendu, son souvenir restera gravé, aussi dans nos prières. Si un jour ses bras sont trop chargés pour ouvrir la porte du ciel, le Seigneur sera là pour l'attendre.

Une lampe qui brûle.

Travaux d'hiver

On pourra employer six hommes pendant 330 jours en tout pour émonder et tailler les arbres qui longent les boulevards de St-Boniface. C'est un des projets du travail d'hiver qui a été soumis au gouvernement fédéral et qui a été approuvé récemment.



CITÉ DE ST-BONIFACE

Avis relativement à un règlement d'école devant être soumis au vote des électeurs de l'arondissement scolaire de St-Boniface No 1188

Un règlement pour autoriser une dépense de trois cent soixante mille ($360,000.00) dollars par le District Scolaire de St-Boniface No 1188, pour l'érection d'une extension de douze pièces chacune aux écoles Frontenac et Prendergast, dans la région du Parc Windsor, dudit District Scolaire de St-Boniface No 1188.

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (no 120) du District Scolaire de St-Boniface No 1188 sera soumis, en vertu du règlement No 4053 de la Cité de St-Boniface, au vote des électeurs dudit district scolaire, dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon l' "Acte des Ecoles Publiques", à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement No 120 du District Scolaire de St-Boniface No 1188 est de contracter une dette de trois cent soixante mille ($360,000.00) dollars, par l'émission et la vente de débentures, pour l'érection d'une extension de douze pièces chacune aux écoles Frontenac et Prendergast, dans la région du Parc Windsor, dudit district scolaire, au coût total de trois cent soixante mille ($360,000.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur ledit règlement aura lieu le VENDREDI 27 FEVRIER A.D. 1959, à partir de neuf heures dans la matinée jusqu'à huit heures du soir le même jour, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes:

Subdivisions électorales

QUARTIER No 1
Sub. élec. no 1 —Eglise Belge du Sacré-Coeur, 301, rue Plinguet
Sub. élec. no 2 —Club St-François, 1037, chemin Dugald
Sub. élec. no 5 —33 Cherokee Bay, Niakwa Park
Sub. élec. no 6 —école Frontenac, Autumnwood Drive
Sub. élec. no 7 —école Béliveau, chemin Speers

QUARTIER No 2
Sub. élec. no 8 —Salle des Canadiens de Naissance, 230, ave Provencher
Sub. élec. no 9 —école Marion, rue Des Meurons

QUARTIER No 3
Sub. élec. no 10—Institut Collégial Provencher
Sub. élec. no 11—Hospice Taché
Sub. élec. no 12—Salle Berry, 148, rue Berry

Toute personne désireuse d'opposer ledit règlement, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à St-Boniface, en dedans des deux semaines qui suivent la publication de cet avis — qui se fera une fois la semaine pendant trois semaines consécutives — dans les hebdomadaires connus sous le nom de "La Liberté et le Patriote" et "The Norwood Press", autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations.

Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées au règlement, en faveur ou contre, à être témoins de la votation, aux bureaux de votation, et au comptage final des votes.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

DONNE à Saint-Boniface, Manitoba, ce vingt-septième jour de janvier, A.D. 1959.

PAR ORDRE,
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier.

Activités de l'Union Nationale Française

Voici la liste des nouveaux membres du comité de l'U.N.F.: président, M. P. Chaballer; 1er vice-président, M. M. Orieux; 2e vice-président, M. M. Alfonso; trésorier, M. Victor Molin; secrétaire, Mlle B. Lansard.

Les autres membres sont Mme Lemaire, MM. L. Béasse, Henri Orieux, Léon Cancade, M.-S. Martin, Pierre Chadeffaud, Hyacinthe Marassutti et Daniel Pinkowsky.

Décès

M. Francis Larocque

M. Francis Larocque, de 157, avenue Sterling, St-Vital, est décédé à sa demeure le lundi 2 février, à l'âge de 89 ans.

Il laisse dans le deuil un frère, Jules; deux fils, Joseph et Adrien; deux filles, Mmes M. Cardinal et G. Brin, et huit petits-enfants.

Le service fut chanté le jeudi 5 février en l'église de St-Eugène. L'enterrement eut lieu dans le cimetière Green Acres. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.





Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Au cours du carême, notre poste continuera à vous présenter ses émissions régulières tout en ajoutant à l'horaire certaines émissions spéciales dont on vous fera part au fur et à mesure qu'elles seront présentées. Nous serait-il permis, cependant, de suggérer à nos auditeurs de participer à la réalisation du chapelet à 6 h. 45 p.m. du lundi au samedi. Comme par les années passées, les commentaires seront toujours très appropriés.

Vos problèmes mesdames suscitent de nombreux appels téléphoniques et aussi des conseils très appropriés. Ce programme démontre de plus en plus que votre poste est écouté jour après jour par un nombre imposant de ménagères . . . et pourquoi pas, le poste est bien à vous. Georges-Edouard LaFlèche, l'animateur, avec la collaboration des auditrices, s'efforcera de résoudre vos problèmes même les plus difficiles.

Le foreman du Ranch, avec sa musique entrainante et ses requêtes, reçoit un courrier volumineux. La semaine dernière, c'était un record: 1,000 lettres pour un seul programme. Le foreman espère que les nouveaux foyers qui seront atteints avec le 10,000 watts doubleront son objectif. Vos requêtes et vos lettres recevront toujours l'attention spéciale du foreman René Chartier.

Nos écoles à la ronde. Cette émission du dimanche soir à 7 h. sera remplacée, le 15 février, par une pièce de Michel de Ghelderode adaptée pour la radio, "La pie sur le gibet". Cette pièce fait partie de la série "Studio A présente".

Point d'interrogation. Les deux écoles ont fait partie nulle, le mardi 10 février. Le match s'est terminé par un compte égal 13 à 13. Les participants étaient les élèves de l'école d'Otterburne et l'école de Lorette centre. Seront aux prises mardi prochain, le 17, les deux mêmes équipes.

A L'Opéra, le dimanche 15 février, on présentera "Les Troyens à Carthage" de Berlioz. C'est un opéra en quatre actes et cinq tableaux avec l'ensemble vocal de Paris dirigé par André Jouva et l'orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire dirigé par Hermann Scherchen. Les artistes seront Arad Mandikian, Jean Gireaudeau, Jeannine Collard, Xavier Depraz.

Depuis des semaines l'affaire a mijoté. Il y eut des hauts et des bas, de gros silences suivis de soupirs encore plus longs . . . finalement, ce fut le triomphe de Cupidon . . . . et lundi matin la benjamine, le regard perdu dans les espaces fréquentés par les spoutnik, la main gauche légèrement levée dans un angle de 45 degrés, faisait son entrée dans le grand bureau du poste. Ce fut comme une trainée de lumière et les mille feux d'un diamant ont jeté une clarté éblouissante sur le lundi toujours un peu sombre. Indifférente à tout ce qui se passait autour d'elle, M. B. ne s'aperçut même pas lorsque quelqu'un lui glissait une requête pour son émission de 11 heures. La requête demandait de faire tourner le disque "Prisonnier de la tour" et était signée . . . Laurent C. Dulab . . .

Précieux-Sang

Ligue de cinq quilles

Equipes	Points
Les Joyeux	88½
Leo's Electric	81
Sunshine	80½
Royals	74
Les Météores	73
Aces	65
Toupin Lumber	64
Les Hirondelles	62
Dames:	
H 1 P—T. Boissonneault	200
H 3 P—G. Ziyuna	542
Hommes:	
H 1 P—G. Boissonneault	305
H 3 P—N. Girard	752
Equipes:	
H 1 P—Leo's Electric	1252
H 3 P—Leo's Electric	3477

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Partie de cartes

Une grande partie de cartes aura lieu le dimanche 22 février à la salle des Canadiens de Naissance, sous la direction de Soeur Yvonne Marion. Cette partie de cartes est pour tous, membres et non-membres. Alors vous êtes tous cordialement invités à venir prendre part à cette soirée de cartes. Il y aura prix d'entrée et d'autres prix à gagner. Un goûter sera servi. Cette partie de cartes sera au profit du cercle et des dons de charité.

Il y eut bonne assistance à notre assemblée d'affaires, le lundi 9 février. Notre soirée sociale qui aura lieu le lundi 23 février sera quelque chose de différent. Tous les membres sont priés de se rendre directement à la maison des retraites, rue Langevin.

Le R. P. A. Gorieu, O.M.I., nous promet une soirée intéressante.

Prompt rétablissement à nos malades, Soeurs Léonie Emond et Marguerite Lavoie.

Nos sincères condoléances à Soeur Adrienne Paul qui vient de perdre sa soeur, Mme B. Proteau.

Ellebasi d'ELLIF.

Décès

Mme Pauline Laflamme

Mme Pauline Laflamme, de 1634, avenue Notre-Dame ouest, Montréal, est décédée le lundi 26 janvier à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Née à St-Boniface, elle résidait à Montréal depuis 20 ans.

Elle laisse dans le deuil son époux, Joseph, et cinq soeurs, la Rév. Sr Paul-de-la-Croix, supérieure générale des Missionnaires Oblates, de St-Boniface, Mmes A. Bétournay, W. Young, C.-E. Huot et G. Dunn.

La messe solennelle de Requiem fut chantée le vendredi 30 janvier en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le lot familial au cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. R. Couture, M. Rocan, R. Marion, R. Huot, Paul et Robert Bétournay.

Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

* * *

Mme Phélonisse Hogue

Mme Phélonisse Hogue, de 718, avenue Taché, St-Boniface, est décédée le mercredi 4 février à sa résidence, à l'âge de 76 ans.

Elle laisse dans le deuil cinq frères, Edouard, Calixte, Raoul, Albert et Adélard Fournier, et une soeur, Mme Mayrosa Blair.

Le service fut chanté le samedi 7 février en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

* * *

M. Yves Rondeau

M. Yves Rondeau, de 719, avenue Taché, est décédé le jeudi 5 février à sa demeure, à l'âge de 71 ans. Né en France, il vécut au Manitoba durant 58 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Clarinda; un fils, Wilfred; deux filles, Mmes C. Roy et A.-L. Hébert; une soeur en France et deux petits-enfants.

Le service fut chanté le lundi 9 février en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

* * *

Elaine Gaudreau

Elaine Gaudreau, fille de M. et Mme Palma Gaudreau, de 371, chemin Tymtorak, St-Boniface, est décédé le samedi 7 février à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de huit mois.

Elle laisse, outre ses parents, une soeur, Ellen; sa grand-mère, Mme B. Gaudreau, et ses grands-parents, M. et Mme F. St-Pierre.

La messe des anges fut chantée le lundi 9 février en l'église de la Ste-Famille par M. l'abbé B. Bélanger. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

* * *

Mme Honoré Proteau

Mme Blanche Proteau, de 419, rue Aulneau, St-Boniface, est décédée le samedi 7 février à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 55 ans.

Elle laisse dans le deuil son époux; deux fils, Ronald et Robert; quatre frères, Alfred, Arthur, Alphonse et Pierre Lavoie; sept soeurs, Mmes E. Miron, A. Paul, P.-E. Ritchot, O.-J. Comeau, A. Petersen et J. Bodner et Mlle Agnès Lavoie.

Le service fut chanté en la basilique de St-Boniface, le mardi 10 février. L'enterrement eut lieu dans le cimetière Green Acres. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

BOMBAY — L'abbé Pierre, qui a assisté au troisième congrès national de la Fédération universitaire catholique de l'Inde à Bombay, a visité successivement les villes d'Ahmedabad, Poona, Bangalore, Mysore, Pondichéry, La Nouvelle-Delhi, Calcutta, avant de gagner Beyrouth (Liban).







Il est évident que les Anciens sont là...

Monsieur le rédacteur,

Je recours aujourd'hui à votre colonne "La Tribune Libre" afin de faire publier le plus tôt possible les copies des lettres incluses dans cette enveloppe.

Je vous remercie d'avance pour votre hospitalité.

Bien vôtre,

Maurice POTVIN,
Collège de St-Boniface,
St-Boniface, Man.

* * *

Ste-Anne, Man.
le 3 février, 1959.

M. Rémi Lafrenière, Directeur,
Le Coin du Collège,
Au Collège,
ST-BONIFACE, Man.

Monsieur le Directeur:

Je voudrais d'abord féliciter Le Coin non seulement d'exister mais de paraître régulièrement. Depuis ma sortie du Collège en 1951 j'ai suivi avec une certaine nostalgie les épreuves d'un Coin tantôt sans plumes, tantôt rempli d'intérêt. Le Coin cette année remplit bien son coin. A vous, monsieur le Directeur, et à votre équipe mes félicitations.

Le compte rendu du festival traditionnel d'hiver au Collège donné dans Le Coin du 30 janvier n'est pas complet. La chronique décline les exploits du C.S.B. II jusqu'au minime C.S.B. VI et ne fait aucune mention de la défaite honorable (considérant les talents que l'équipe des Anciens avait su assembler à l'intérêt, au profit et à l'honneur de votre festival) du C.S.B. I contre une équipe d'Anciens au compte de 4 à 9 dans la joute principale (mise au jeu par le Rév. Père Boily, Recteur du Collège, accompagné de M. Louis Masson, vice-président de l'Association des Anciens) du soir qui couronnait la journée.

La chronique est aussi grossièrement incomplète que le serait une histoire de Napoléon sans Waterloo ou encore un résumé de la saison de football à Hamilton sans mention de la joute pour la coupe Grey. Si c'est un blanc de mémoire, le Père Hardy vous dira que c'est une noirceur. Si c'est un oubli volontaire, le petit catéchisme vous dira que c'est encore plus noir. Si c'est un oubli malicieux, c'est pour le moins un manque de reconnaissance envers les Anciens, joueurs et spectateurs, qui ont participé à votre journée. Et ce qui est pour moi, il me semble, aussi grave, Le Coin a manqué une belle occasion d'intéresser grandement beaucoup d'Anciens, ses lecteurs, en ne leur disant pas que les Lafrenière (Dr Bob), les Marius, les Bazin, les Verrier (Oscar), les Pelletier (le Père Marc et Emile l'entraîneur) les Fréchette (gardien célèbre), et les autres revenaient encore capables d'exhiber du beau jeu sur une patinoire que plusieurs d'entre eux ont construite lorsqu'ils faisaient partie de l'invincible C.S.B. I de leur temps qui portait les couleurs du Collège jusque sur l'entête des pages sportives des grands quotidiens de Winnipeg et avait une renommée a mari usque ad mare.

Le Coin, du fait qu'il paraît dans un hebdomadaire à grande diffusion, est de nature destiné à donner des nouvelles du Collège, des Pères et des Collégiens, aux Parents, aux Anciens et aux Amis du Collège. Au Collège, il y a une Association d'Anciens très active. En donnant des nouvelles du Collège, je trouve que Le Coin n'est pas conscient du fait "Anciens" qui se passe au Collège, qui est des nouvelles du Collège et des nouvelles qui intéressent la grande partie des lecteurs du Coin, les Anciens.

Je serais heureux de lire votre réponse dans le Coin.

Sincèrement,

Roger SMITH,
Ancien et Ancien
directeur du Coin.

* * *

le 8 février, 1959.

M. Roger Smith
Ste-Anne, Man.

Monsieur,

Votre lettre m'a été remise par le directeur du Coin du Collège. Puisque c'est à l'auteur de la chronique sportive que vous en voulez, ce dernier tâche par la présente de vous présenter les faits.

Il est vrai que le 30 janvier notre Coin ne mentionnait aucunement la partie de hockey mettant aux prises les Collégiens et les Anciens. Ce ne fut ni une "noirceur", ni une chose encore "plus noire", ni un manque de reconnaissance de la part des collégiens...

Premièrement à titre d'ancien directeur du Coin du Collège, vous comprendrez facilement la raison suivante d'ordre technique. Pour qu'un article soit publié dans le Coin du Collège de telle semaine, il doit être mis à la poste à 6 h. p.m. le dimanche de la même semaine. Ce qui veut dire que le compte rendu de la partie de hockey entre les Anciens et les Collégiens, ayant eu lieu à 8 h. p.m. le dimanche, n'a pu être envoyé à 6 h. p.m. le même dimanche (soit deux heures avant la partie).

Pour votre consolation vous trouverez un compte rendu de cette victoire des Anciens dans le Coin du Collège de la semaine suivante.

Deuxièmement vous regrettez qu'il n'y ait pas eu une grande propagande faite autour des grands noms de l'équipe des Anciens du 25 janvier dernier. D'abord, le modérateur du Coin du Collège, le Père P. Fortier, S.J., a déjà demandé au Père G. Jolicoeur, S.J., en charge du "Bulletin des Anciens", si on devait inclure dans le Coin du Collège les nouvelles regardant les Anciens. Il lui a été répondu que le "Bulletin des Anciens" s'en chargeait.

Ensuite, nous, collégiens d'aujourd'hui, ne pouvons pas nous payer le luxe de faire les manchettes des pages sportives des grands quotidiens de Winnipeg: nous devons nous contenter d'un espace très restreint du Coin du Collège pour décrire nos petits succès.

Pour terminer, je remercie, au nom de toute l'équipe du Coin du Collège, les Anciens qui nous lisent en si grand nombre et qui nous donnent leur encouragement quand il est nécessaire.

Votre tout dévoué,

Maurice POTVIN,
Rédacteur du Coin
1958-59.

(NDLR—Il semble bien établi que les Anciens ont gagné!)

Nouvel horaire de retraites prêchées en semaine

Bien que le programme des retraites ait été tracé avec le plus grand soin, certains facteurs surgissent inévitablement et nécessitent des changements en dernière minute. C'est ainsi qu'en raison de circonstances imprévisibles, nous avons dû devancer d'une semaine la retraite des hommes de St-Malo et la remplacer par celle des hommes de St-Eustache et Elie.

On prie donc les futurs retraitants de ces trois paroisses de bien vouloir noter ces changements:

3-5 mars—Hommes de St-Malo. Organisateur: M. Cyrille Hébert, capitaine, assisté de M. Marcel Colette, co-capitaine.

10-12 mars—Hommes de St-Eustache et d'Elie. Organisateurs, à St-Eustache: M. Lucien Rivard, capitaine, assisté de M. Philippe Perron; à Elie: M. le Dr R. Champagne, capitaine, assisté de M. Z. Lachance, co-capitaine.

Ajoutons que les comités de ces paroisses sont très actifs et que l'on prévoit bien remplir nos cadres, grâce à leur dévouement.

Le reste de notre programme reste inchangé, du moins pour le moment. Nous le publions de nouveau ci-dessous et prions les intéressés de communiquer avec la Maison de Retraites (CHapel 7-1422) ou avec leurs capitaines, pour plus amples détails.

17-19 février—Hommes. Ste-Anne: le Dr P. Doyle, capitaine, Roger Smith, co-capitaine. Lorette: L. Desmarais, capitaine; J.-B. Grégoire, co-capitaine. Aussi Richer et Ste-Geneviève.

20-22 février—Hommes. St-Boniface: capitaine, Luc Soulodre. Tél. CHapel 7-3239; co-capitaine, G. Champagne. Tél. CEdar 3-1122.

3-5 mars—Hommes de St-Malo. Capitaine, Cyrille Hébert; co-capitaine, Marcel Colette.

10-12 mars—Hommes. St-Eustache: capitaine, Lucien Rivard; co-capitaine, Philippe Perron. Elie: capitaine, le Dr R. Champagne; co-capitaine, Z. Lachance.

13-15 mars—Hommes du Sacré-Coeur de Winnipeg. Capitaine, A. Trudel. Tél. SPruce 4-7208. Co-capitaine, L. Alary. Tél. SUnset 3-8034.

17-19 mars—Hommes de St-Pierre. Capitaine, René Mulaire; co-capitaine, Achille Rioux. Otterburne: capitaine, A. Morin. Aussi Ile-de-Chênes et La Broquerie.

23-25 mars—Dames de langue française. Capitaine, Mme Cancade. Tél. WHitehall 3-4646. Co-capitaine, Mme W. Tétreault. Tél. WHitehall 3-8844.

26-28 mars—Hommes de St-Boniface. Capitaine, C.-E. Huot. Tél. CEdar 3-1244. Co-capitaine et lieutenants: J. Ayotte, tél. CEdar 3-2145; Guy Morier, tél. CEdar 3-5281, et F. Muller, tél. CHapel 7-3671.

St-Adolphe

Caisse Populaire

La Caisse Populaire de St-Adolphe tenait son assemblée annuelle dernièrement. Malgré la mauvaise température, la majorité des membres étaient présents.

M. J.-A. Leclerc, président, ouvrit l'assemblée et M. l'abbé A. Laurin récita la prière d'usage. M. Leclerc souhaita ensuite la bienvenue à l'assistance.

La gérante, Mme G. Courchalne, lut les minutes de la dernière assemblée annuelle lesquelles furent acceptées sans commentaires.

Le président donna le rapport du comité de direction et expliqua quelques détails plutôt confus.

Des rapports bien détaillés des comités de surveillance et de crédit furent présentés par Mme E. Lagassé et M. F. Legal respectivement.

Comme programme récréatif, trois hommes, trois dames et trois enfants, volontaires, se présentèrent pour répondre à des questions au sujet de la Caisse. Huit de ces personnes reçurent chacun $1.00 pour avoir bien répondu à la question qui leur fut posée. Une seule retourna avec quelques crayons souvenirs de la Caisse comme prix de consolation.

Mme la gérante expliqua clairement le rapport financier et déclara que l'actif avait augmenté de $20,000.00 au cours de l'année 1958.

On procéda ensuite aux élections des comités. En voici les résultats: comité de direction, M. L. Lagassé, élu pour trois ans et M. L. Legal, pour 2 ans; comité de crédit, M. F. Legal, réélu pour trois ans; comité de surveillance, Mlle J. Leclerc, réélue pour trois ans.

Mlle Jeannette Brodeur, présidente de la Caisse Scolaire, en fit connaître le rapport.

M. le président prit la parole et apporta une suggestion au sujet des prêts, laquelle souleva une forte discussion. M. L. Legal sut apaiser le débat par une réponse claire et précise.

M. l'abbé Laurin fut invité par M. le président à dire quelques mots. Il fit comprendre entre autres que le premier but de la Caisse est l'éducation des membres par l'épargne.

Un succulent goûter, servi par quelques membres de la Caisse Scolaire, termina l'assemblée.

Réunion annuelle des anciennes élèves de l'Institut Collégial St-Joseph

Plus de 250 anciennes élèves de l'Institut Collégial St-Joseph répondant à l'invitation de l'Amicale Marie-Rose se réunissaient à leur Alma Mater, le dimanche 1er février.

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux nous a fait l'honneur encore cette année de rehausser de sa présence notre gaie réunion. Il chanta la bénédiction du T. S. Sacrement, assisté de son secrétaire, M. l'abbé Léo Beaulieu.

Ensuite, les invités se dirigèrent vers les salles de banquet où un succulent repas fut servi. On remarquait à la table d'honneur Son Exc. Mgr l'archevêque, la présidente de l'Amicale, Mme Roland Tremblay, la Rév. Mère Provinciale, la Rév. Soeur Supérieure, les membres de l'exécutif, la Rév. Soeur Directrice de l'Institut, la Rév. Sr Marie-Diomède, doyenne du Collège St-Joseph, et M. l'abbé L. Beaulieu.

Après le banquet, Mme la présidente souhaita la bienvenue aux Anciennes et salua particulièrement les finissantes de l'an dernier qui avaient accepté l'invitation de l'Amicale et étaient assises à une table réservée pour elles. Elle présenta ensuite une bourse à Son Excellence. Celui-ci nous adressa la parole et nous donna la bénédiction apostolique qu'il a rapportée de Rome lors de l'audience que lui accordait Sa Sainteté Jean XXIII peu après son couronnement.

Toutes les anciennes participèrent à un tirage dont les prix avaient été offerts par Soeur Supérieure. C'est à regret que l'on quitta la réunion — mais non sans s'être dit aurevoir, à l'an prochain!

Les élections qui ont eu lieu au cours de l'après-midi n'ont donné qu'un seul changement. Mlle Suzanne Tremblay ayant démissionné, elle fut remplacée par Mme Germain Champagne.

Voici donc le nouvel exécutif de l'Amicale Marie-Rose pour 1959-60: présidente, Mme Roland Tremblay; vice-présidente, Mme Alfred Monnin; secrétaire, Mlle Jeannine Mousseau; trésorière, Mlle Pierrette Bérubé; conseillères, Mmes J.-M. Huot, André LaFlèche et Germain Champagne; directrice religieuse, la Rév. Sr Rose-Parmélia, supérieure; dignitaires, les Rév. Srs Isabelle-Marie et Ste-Alice-de-Jésus; publicitaires, Mlles M. Painchaud et M. Bernier.

CARNET DE *l'Institut Collégial Saint-Joseph*

Studio "A" présente

Le poste CKSB a fait un nouveau pas pour initier les jeunes étudiants à la radio. Chaque semaine à différents jours à 7 h. 30, un programme réalisé par un annonceur de CKSB, Ubald Laurencelle, et présenté par un groupe d'étudiants du Collège et de l'Institut Collégial St-Joseph, de St-Boniface, unis à quelques anciennes de l'Académie, passe sur les ondes de notre poste français.

La réalisation comprend une pièce radiodiffusée, qui a été mise en progression, sous la direction des élèves eux-mêmes, mais avec l'aide bénévole de M. Laurencelle. Ces représentations sont exercées et enregistrées le même soir. La répétition comprend une lecture générale de l'histoire, afin d'avoir l'idée de l'ensemble, ensuite M. Laurencelle distribue les rôles aux joueurs. Quand chaque participant a lu et joué son rôle, nous réunissons toutes les parties et la pièce est mise en scène. Une autre répétition sans arrêts, ensuite on ajoute les bruits et la musique. Finalement un relai, bien accueilli de tous.

Le point le plus important et le plus nécessaire, peut-être le plus difficile aussi, c'est que celui qui est à parler, doit interpréter son personnage comme s'il n'avait pas de copie, et devant un auditoire réel, afin de pouvoir captiver et garder l'intérêt de tous ses auditeurs. C'est là, la raison de tant de répétitions et d'arrêts.

Lorsque tout le monde s'est enfin rafraîchi, l'on recommence la pratique. Nous la faisons d'un bout à l'autre avec la musique, et finalement avec l'enregistrement.

Enfin, le point culminant de la soirée ... entendre ce chef-d'oeuvre!

L'on aperçoit Marie Benoist et Thérèse L'Arrivée qui écoutent avec un grand intérêt; René Brodeur, assis dans un coin, avec Marc Chartier, qui font des croix sur leur boite à cigarettes pour compter le nombre de fautes (seulement pour une farce), mais parfois la boite est pas mal ornée. Rémi Lafrenière, qui est à écouter avec admiration pour recevoir le son de son "briquet" qui, en passant, fut très bien réussi; Rhéal Teffaine, qui écoute les fluctuations de son "Stockmarket", et aussi Noël Allard et Danielle Blanchet, qui participent avec attention à cette interprétation.

Oui, vous venez de rencontrer les jeunes qui ont pris part à ces programmes.

Après une soirée, peut-être un peu fatigante, mais très satisfaisante, nous retournons chez nous avec la joie de pouvoir dire que nous avons encore une fois mis en marche un autre programme que "Studio A présente".

De cette façon, les étudiants participent à une expérience bien appréciée.

"Bonne chance dans l'avenir à tous nos acteurs, et continuez le bon travail. Sachez captiver tout l'intérêt de vos auditeurs, et vous pouvez être sûrs que vous aurez beaucoup d'admirateurs."

"Félicitations et bonne chance".

Marie-Rose GAY,
10e année, cours académique.

La France au Proche-Orient

QUEBEC — L'influence française a été longtemps prépondérante au Proche-Orient. Elle y est encore considérable dans le domaine culturel. La langue française est à l'honneur, les oeuvres littéraires et les travaux scientifiques de la France y trouvent un auditoire sympathique.

M. Adrien Pouliot a parcouru ces régions du Proche-Orient à plusieurs reprises. Il a été en contact avec leurs élites intellectuelles. Il est donc bien renseigné pour parler de l'influence française dans ces pays. Il a accepté aimablement de donner une causerie sur ce sujet sous les auspices du Conseil de la Vie française, dont il est l'un des directeurs. Sa causerie sera diffusée sur le réseau français de Radio-Canada, le 7 février, de 5 h. 45 à 6 h.

C. S. B.

Le Coin du Collège

Directeur: Rémi Lafrenière
Rédacteur en Chef: Paul Proteau
Rédacteurs: Maurice Potvin, Rhéal Teffaine, Jean DeCruyenaere, Maurice Comeault, Laurent Detillieux, Eugène Hogue, Gilles Lapointe

L'actualité sportive

Dernièrement, le C.S.B. "I" a triomphé des "Flying' Frenchmen" de St-Boniface, 5 à 3 dans une partie d'exhibition. Guy Vielfaure et le Père Pelletier comptèrent chacun 2 buts; Maurice Comeault compta l'autre.

Après avoir obtenu du renfort (attendu depuis déjà longtemps) de l'Est, les Pères se sont finalement décidés à rencontrer des clubs d'élèves. Par deux fois au cours de la semaine, ils ont montré que l'expérience et la finesse peuvent vaincre la jeunesse et la rapidité. Les Pères ont défait un club de syntaxistes et de méthodistes 3 à 1 et le club des versificateurs 4 à 2. Les meilleurs compteurs furent les Pères Pelletier et Therrien avec chacun 3 buts et le Père Morin avec 2. Guy Vielfaure et Jean-Guy Tétrault se signalèrent chez les élèves.

Dans une autre partie, de "téméraires" élémentaires osèrent affronter les solides "poires" de Philosophie. Cette fois, la vieillesse et la lenteur l'emportèrent sur l'expérience et la rapidité. Les compteurs pour les "poires" furent: Claude Boily, Maurice Jeanneau et Alphonse Tétrault. Jean-Claude Bouffard sauva son club d'un blanchissage.

Jeudi soir, le "Bantam A" du Collège se rendit sur la patinoire du Sir John Franklin pour y subir une défaite de 5 à 2. Brian Empson et Georges Fourneault comptèrent pour le Collège.

La partie remise entre le C.S.B. "I" et Dominion City sera reprise le dimanche 15 février sur la patinoire du Collège à 2 h. précises. Ce sera la dernière partie régulière et la dernière au Collège, puisque les séries de détail se joueront dans les arénas. En foule donc pour voir évoluer le C.S.B. "I" dans son nouvel et resplendissant uniforme rouge.

Le Père Aimé Duval

A l'occasion du passage du Père Duval au Collège, la "Feuille de Chou" (le journal de la récréation) a organisé un concours. Pour gagner les prix, les participants devaient donner leurs impressions sur les chansons du Père. Voici les gagnants des quatre catégories. Section Philo-Rhéto, Louis Touchette qui a trouvé dans les chansons du Père une source de méditations. Dans la catégorie Belles-Lettres et Versification, Etienne Tétrault: "En écoutant le Père, j'ai vraiment senti une joie intérieure et je crois que tous ceux qui l'ont entendu ou qui l'entendront ressentiront la même joie". Richard Bérard remportait le prix de la section Méthode-Syntaxe: "Les chansons du Père Duval nous transmettent un message; message qui est contraire aux vulgaires chansons du rock'n roll". Et dans la section des Eléments latins, Michel Monnin. Le Père Duval, en lisant les textes des quatre gagnants, a particulièrement apprécié ce passage de Michel: "Quand on entend la voix du Père, on dirait qu'il n'y a pas d'inquiétude dans le monde". Le Père Duval a voulu féliciter d'une façon toute spéciale Michel en lui remettant une photo sur laquelle il a écrit: "Pour Michel Monnin. Pour que Jésus lui enlève toute inquiétude".

Nous voudrions profiter de cet article sur le Père Duval pour remercier les deux grands responsables de l'organisation du concert, le Père Louis Chabot et Maurice Marchand, de Philo II.

Retraites

Les retraites fermées pour les philosophes et les rhétoriciens ont été prêchées cette année par le R. P. Hubert Therrien, S.J. Le Père Therrien, en plus de prêcher des retraites, est vicaire à la paroisse de l'Immaculée-Conception de Montréal. Il est reconnu comme un grand ami de la jeunesse et surtout auprès des jeunes délinquants de la Métropole. Sa parole d'apôtre et son entrain dans les joutes de hockey contre les élèves graveront pour longtemps son souvenir au Collège.

Volontaires . . .

Cette semaine, on a demandé la collaboration des élèves pour deux organisations de charité. Le premier appel fut lancé le mercredi 4 février. Mme Normandeau, en charge de la perception pour la "Marche des dix sous", manquant de mères de famille pour couvrir le territoire de St-Boniface, a demandé l'aide de quelque 44 élèves du Collège. Au dire des percepteurs, les gens ont été généreux. Il est temps de le dire, les élèves ont été des "mères d'une soirée".

Le second appel était en faveur de l'oeuvre des bourses, dont l'objectif est d'abord d'aider financièrement des enfants méritants qui, sans cet appui, ne pourraient pas fréquenter le Collège.

Quelque 100 élèves ont répondu à l'appel.

SHEMBAGANUR — Treize importants meneurs communistes de l'Inde ont démissionné du parti auquel ils appartenaient et ont manifesté leur intention d'entrer dans l'Eglise catholique. L'un d'entre eux, M. Sreenivasan, a été pendant une dizaine d'années le chef propagandiste du parti communiste indien.

Le Conseil du Film lance une campagne de recrutement

ST-PIERRE — Le 4 février avait lieu, à St-Pierre, l'assemblée annuelle du Conseil du Film. Treize associations y étaient représentées, ainsi que l'Office National du Film, par M. Antonio Vielfaure.

On constate que nos organisations se prévalent de moins en moins des magnifiques services que leur offre le Conseil du Film.

Dans son allocution, M. Vielfaure fit ressortir les grands avantages d'éducation adulte que fournissent les films, ainsi que la splendide contribution qu'ils apportent dans la conduite d'une assemblée intéressante.

Les règlements du Conseil veulent que toute organisation ou individu de la municipalité de De Salaberry ou du village de St-Pierre puisse devenir membre du Conseil, à condition de payer la cotisation annuelle et d'avoir un opérateur qualifié lorsqu'on se sert du projecteur.

M. Jos. Lafrance, gardien des machines, fait remarquer qu'il y a grave pénurie de projectionistes et que c'est là une des principales raisons pourquoi les gens se servent moins des films. Il est donc décidé de tenir une école d'opérateurs, le 17 février, aux bureaux municipaux à St-Pierre. Le cours sera donné par M. Vielfaure, qui le répètera trois fois: de 9 h. 30 à 11 h. 30, de 1 h. 30 à 3 h. 30 et de 4 h. à 6 h. Ceci permettra aux intéressés de choisir l'heure qui leur convient.

Le Conseil du Film fait donc un appel urgent à toutes les organisations de St-Pierre, St-Malo, Otterburne, Dufrost et Ste-Elisabeth d'envoyer autant de représentants que possible pour assister à ce cours gratuit, afin que tous puissent, à l'avenir, bénéficier des nombreux avantages mis à leur disposition par l'O.N.F. et par le Conseil.

L'assemblée se termina par des élections qui donnèrent l'exécutif suivant: président, M. Zéphirin Audet; vice-président, le R. F. J.-P. Robinson, C.S.V.; secrétaire-trésorière, Mlle Colette Lafrance; gardien, M. Joseph Lafrance.

Brandon

Décès

Mme Dorée Guyot, de Brandon, autrefois de Ste-Rose-du-Lac, Man., est décédée le lundi 2 février à l'hôpital Général de Brandon, à l'âge de 74 ans.

La défunte laisse dans le deuil son époux, François; trois fils, Sarto, de Montréal, Yvanic, de Brandon, et Gérard, de St-Boniface; une fille, Françoise, de Brandon, et deux petits-enfants.

Le service fut chanté par M. l'abbé M. J. Cooney, le mercredi 4 février, en l'église St-Augustin de Brandon. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de Brandon. Le salon mortuaire Brockie-Donavon était en charge des funérailles.

Ste-Amélie

Malades

Souhaits de prompt rétablissement à Mmes Arthur Desjardins et Ludger Soucy, qui furent patientes à l'hôpital de Ste-Rose pour quelques jours, et à M. l'abbé Charles Vachon, curé, qui fait un séjour à l'hôpital pour examen général.

Naissances

A M. et Mme André Guillas (Jeanne Pelletier) est née une fille, le 4 février.

A M. et Mme Austin Tucker (Cécile Pinette) est né un fils.

Va-et-vient

MM. Gilbert Pinette et Léo Therrien, de Dryden, Ont., sont venus passer la fin de semaine du 23 janvier chez leurs parents. M. Adélard Verhaeghe est retourné avec eux pour travailler à Dryden.

M. Léon Verhaeghe est allé à Winnipeg pour suivre un cours de mécanicien pendant le mois de février.

Mlle Bertha Langlois est allée chez elle et près de son frère qui est très malade à Virden.

Mme Norbert Landry, accompagnée de son fils, est venue passer une semaine chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Raymond Landry.

M. et Mme Charlie Berthelette, de Winnipeg, sont venus passer la fin de semaine chez M. et Mme E. Soucy.

Condoléances

Sincères condoléances à M. et Mme Bazil Fitzmaurice à l'occasion du décès de Mme Tom Fitzmaurice, de Winnipeg, mère de M. B. Fitzmaurice.

Haywood

Oubli

La semaine dernière, un oubli s'est glissé dans la chronique de Haywood. Le dimanche 25 janvier, M. Romain Bazin était élu syndic pour trois ans, remplaçant M. Gaston Souque, sortant de charge. Félicitations à M. Bazin et remerciements à M. Souque pour les services rendus au cours de son terme.

Baptême

Le 8 février: Mireille-Réjeanne-Marie, fille de M. et Mme Louis Dheilly, née le 30 janvier. Parrain et marraine, M. Roland Beaulieu et Mlle Jeanne Dheilly, oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

Prompt rétablissement à Mmes L. de Rocquigny et F. Antoine, hospitalisées.

Mlles Jocelyne Rouire, Jeannette Viallet et Henriette de Rocquigny, du couvent de St-Charles, étaient en visite dans leurs familles pour la fin de semaine.

Bonspiel

Voici le résultat du bonspiel annuel auquel 26 équipes prirent part: 1ère compétition — 1er prix, cafetière électrique, M. G. Nelson, de Carman; 2e prix, trophée, M. F. Skinner, d'Elm Creek; 3e prix, un gallon d'antigel, M. D. Woods, d'Elm Creek; 4e prix, verres et ceinture, l'hôtel Commercial, de St-Claude.

2e compétition — 1er prix, horloge électrique, M. Denis Picton, de Haywood; 2e prix, service de coutellerie, M. G. Burgoyne, de St-Claude; 3e prix, dix livres de graisse à automobile, M. L. Malmquist, d'Elm Creek; 4e prix, verres, M. J. Rey, de Haywood.

3e compétition — 1er prix, baromètre, M. M. Labossière, de Haywood; 2e prix, cinq livres de fromage, M. H. Shearer, d'Elm Creek; 3e prix, plat en pyrex, M. Armand Bergeron, de Haywood; 4e prix, taies d'oreiller, M. E. Cyrenne, de Fannystelle.

La Caisse populaire de St-Malo atteint un actif de $200,000.00

ST-MALO — La Caisse populaire de St-Malo tint son assemblée annuelle le 5 février, à 2 h. p.m. Le président, M. Germain Gosselin, déclara dans son rapport que la Caisse avait progressé merveilleusement durant l'année et qu'elle rendait maintenant service à plusieurs nouvelles organisations locales. Il est important que tous les membres continuent à s'intéresser activement à leur société si elle doit croître parallèlement au développement de la paroisse.

Le gérant, M. J.-A. Goulet, étant malade, dut se faire remplacer par le président qui fit lecture du rapport financier. On remarque que l'actif est passé de $173,000.00 au début de janvier à près de $200,000.00 au 31 décembre 1958 et que les profits ont aussi considérablement augmenté, soit 25 pour cent sur l'année précédente. Le chiffre d'affaires de l'année a dépassé $500,000.00.

M. Lucien Morin, président du comité de surveillance, présenta le rapport de ce comité. Il exhorta les membres à étudier le rapport financier et à essayer de le comprendre et procéda ensuite à expliquer et éclaircir certains item obscurs. On suggéra que l'an prochain la forme du rapport soit améliorée et que des copies en soient distribuées aux membres quelques jours avant l'assemblée annuelle.

Vint ensuite l'élection des comités. Furent élus: au comité de direction, MM. G. Gosselin, W. Lambert et M. Collette; au comité de crédit, M. O. Gosselin; au comité de surveillance, M. L. Gosselin. Les membres suivants gardent leur poste pour l'année courante: comité de direction, MM. J.-L. Maynard, G. Gosselin, R. Goulet, E. Catellier, J. Hébert et R. Breton; au comité de crédit, MM. A. Bourgeois et O. Lambert; au comité de surveillance, Mme Aline Gosselin et M. L.-H. Morin.

L'assistance fut assez nombreuse malgré la froide température. Tous étaient surtout heureux de remarquer la présence des élèves des grades 9 à 12 de l'école Iberville. Ils opèrent leur propre Caisse scolaire et ont accueilli avec joie l'occasion d'approfondir leurs connaissances sur l'opération d'une Caisse. Quoiqu'on regretta l'absence de l'inspecteur, M. Pierre Frossais, et du curé de la paroisse, M. l'abbé L. Roy, l'assemblée se déroula bien et souleva l'enthousiasme des membres.

Otterburne

Assemblée de l'APM

Le mardi 27 janvier avait lieu une réunion de parents et maîtres. La soirée débuta par quelques mots de bienvenue du président, M. Léo Carrière. Après quoi, Mme Jean Saive lut un rapport sur le congrès de l'Association d'Education.

Le président présenta ensuite les assistants au conférencier, le R. P. John Downs, C.S.V., du collège St-Joseph.

Le Père Downs sut intéresser l'auditoire par sa causerie instructive "Pour que votre enfant soit heureux" dans laquelle il insista sur ce point: "Le bonheur des enfants se trouve dans une vie chrétienne vécue pleinement avec une âme sincère et en paix".

La causerie terminée, les gens se divisèrent en équipe pour discuter un questionnaire sur la causerie et émettre ensuite leurs idées.

M. l'abbé Pierre Raymond, invité d'honneur, répondit aux questions posées par l'auditoire sur le sujet des grandes divisions scolaires.

M. le président remercia le conférencier et l'invité d'honneur. Le tout se termina par un délicieux goûter.

Partie de cartes

Telle qu'annoncée, la partie de cartes organisée par les Chevaliers de Colomb eut lieu le dimanche 1er février. Elle fut plutôt modeste quant à l'assistance, à cause de circonstances défavorables, mais la gaieté et l'entrain n'ont pas fait défaut.

Les gagnants furent: prix de cartes, Mme Thérèse Proulx et M. Jean-Yves Carrière; bingo, le R. P. A. Denis, C.S.V., curé, Mme J.-H. Desrosiers, Mlles Anita Gobeil et Marie-Rose Lacasse, MM. Etienne Laroche, Denis Gobeil, Hilaire Robidoux et Rémi Roy; tirage, Mlle Armande Grégoire.

Les personnes qui ont contribué à défrayer une partie des dépenses pour les prix sont: M. Antoine Morin, $5.00; le R. P. A. Denis, $4.00; M. Zéphirin Audet, $2.00; MM. Alex. Bell, Eugène Genest, Armand Dumont, Aurèle et Eudore Lacasse, Hilaire Robidoux, Rémi Roy, Jean Saive et Charlemagne Vermette, chacun $1.00.

La prochaine soirée aura lieu le dimanche 15 février. Bienvenue à tous!

Dunrea

Le lundi 2 février, M. et Mme Léopold Girardin, de Saskatoon, accompagnés de Mme Charles Girardin, arrivaient dans la paroisse pour y élire domicile. M. Girardin, qui est inspecteur et organisateur des coopératives, fut transféré au Manitoba dernièrement.

M. Honoré Boulet, demeurant à St-Boniface pour l'hiver, est venu passer quelques jours parmi ses enfants.

Il y a peu de temps, les jeunes joueurs de gouret de Ninette sont venus se mesurer avec les Pee-Wees de Dunrea et furent battus à plate-couture, 6 à 0.

Une troisième pastie de cartes s'organise et aura lieu prochainement.

La marche vers Ottawa s'organise à St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — Les cultivateurs de St-Jean-Baptiste se sont réunis jeudi dernier dans la salle de la Caisse populaire pour discuter le projet d'envoyer une délégation à Ottawa.

Les assistants ont choisi M. Hermas Grégoire comme président. Les autres membres du comité sont MM. Albert Sabourin, Lucien Beaudette, Pierre Baril, Siméon Marion, Alphonse Bérard et Aimé Barnabé, tous membres du Conseil du Pool Elevator.

Ce comité a décidé de préparer une grande assemblée de tous les gens du district pour renseigner les cultivateurs au sujet de cette délégation. Plus tard, des solliciteurs demanderont aux cultivateurs, ayant atteint l'âge de 18 ans, de signer une pétition que présenteront les délégués choisis pour aller à Ottawa.

On croit comprendre que les délégués choisis de partout présenteront cette pétition pour réclamer des paiements que les cultivateurs auraient dû recevoir sur la vente de leur grain. On comprendra l'importance de leur démarche. Les solliciteurs espèrent aussi recueillir des fonds qui aideront à défrayer les dépenses des délégués.

Ceux-ci n'ont qu'une chose en vue: défendre les intérêts de tous. A ce titre, ils espèrent être bien reçus par tous.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

dans

la Salle Radaz de

ST-CLAUDE

Le lundi 16 février 1959

A 2 H. 30 P.M.

pour présenter aux électeurs
le Plan Proposé
pour les Divisions Scolaires

On demande aux électeurs des écoles voisines d'être présents.

ORATEURS:

L'honorable M. BOULIC, secrétaire provincial
M. Céleste MULLER, inspecteur des écoles

AVIS DE RÉFÉRENDUM

Vote sur un projet de former le

"SEINE RIVER SCHOOL DIVISION NO. 14"

Avis Public est donné par la présente aux électeurs résidants de la division scolaire susmentionnée, qu'un référendum aura lieu le 27e jour de février A.D. 1959, sur la proposition de former THE SEINE RIVER SCHOOL DIVISION NO. 14, et que les personnes ayant droit de vote sur cette proposition selon les termes de l'Acte des Ecoles Publiques pourront voter durant les heures fixées au bureau de scrutin de la subdivision électorale de laquelle ils sont résidants.

Sub. élect.	Circonscription électorale	Endroit	Sous-officier rapporteur
Vote anticipé I	Ward 1.	Ecole des garçons, St-Norbert	Mme Monchamp.
Vote anticipé II	Wards 3, 4 and 5.	Ecole Ste-Anne	Mme J.-A. Lagassé.
Vote anticipé III	Ward 2.	Ecole Lorette Centre	Mme Arthur Goulet.
Quartier 1			
Sub. élect. no 1	Dubuc and Laramee School Districts.	St-Adolphe	M. L. Courchaine.
Sub. élect. no 2	Consolidated School Districts of St. Norbert and Queen Elizabeth.	Ecole des garçons, St-Norbert	Mme E. Dufort.
Sub. élect. no 3	Consolidated School District of St. Hyacinthe.	Ecole de La Salle	M. Germain Cormier.
Sub. élect. no 4	Coquart and Ile des Chênes School Districts.	Ecole Coquart, Ile-de-Chênes	M. A. Trudeau.
Sub. élect. no 5	Vermette and Riel School Districts.	Ecole Vermette	M. R. Carrière.
Quartier 2			
Sub. élect. no 6	Lorette Centre and St. Cuthbert School Districts.	Ecole Lorette Centre	M. G. Jeanson.
Sub. élect. no 7	Lorette West, Elm Grove and Heatherdale School Districts.	Ecole Lorette Centre	M. A. Landry.
Sub. élect. no 8	Rosewood and Caledonia School Districts.	Ecole Rosewood	M. W. Yestrau
Sub. élect. no 9	Arondale and Lorette East School Districts.	Ecole Arondale	M. Kai Winther.
Sub. élect. no 10	Gauthier, Pinewood and William School Districts.	Ecole Gauthier, Ross	M. Albert Legal.
Sub. élect. no 11	Dugas and Monominto School Districts.	Ecole Dugas, Ste-Geneviève	M. C.-J. Bouvier.
Quartier 3			
Sub. élect. no 12	Ste. Anne de L'Eglise and Ste. Anne West School Districts.	Ecole Ste-Anne	M. Henri Campagne.
Sub. élect. no 13	St. Raymond, Talbot and Ste. Anne Centre School Districts.	Ecole Ste-Anne	Mme W. Blanchette.
Sub. élect. no 14	St. Alexander School District.	Ecole St-Alexandre	M. R. Slywchuk.
Sub. élect. no 15	Lorraine, Richer and Barras School Districts.	Ecole Richer	M. J. Champagne.
Sub. élect. no 16	La Coulee School District.	Ecole La Coulée	Mme G. Neault.
Quartier 4			
Sub. élect. no 17	St. Joachim, Joffre and St. Roch School Districts.	Ecole St-Joachim de La Broquerie	Mme A. Fournier.
Sub. élect. no 18	St. Etienne School District.	Ecole de Marchand	M. Emile Gomien.
Quartier 5			
Sub. élect. no 19	La Fortune and Kerry School Districts.	Ecole La Fortune, Woodridge	M. O. Revard.
Sub. élect. no 20	Grenier and Lorteau School Districts.	Ecole Grenier, St-Labre	M. H. Grenier.
Sub. élect. no 21	Sandilands School District.	Ecole Sandilands	Mme M. Kadobiansky.
Sub. élect. no 22	Cedar Grove and Moose Meadow School Districts.	Ecole Cedar Grove	Mme G. Wells.

Heures de votation:

1. Votes anticipés.
Votation les: 23 février, A.D. 1959 — 24 février, A.D. 1959
25 février, A.D. 1959 — entre cinq heures et neuf heures trente p.m.

2. Votation.
Jour de vote: 27 février, A.D. 1959, de neuf heures du matin à huit heures du soir.

Mme L. Jean JOYCE,
Officier rapporteur.

Division no 14.

Ordre du Ministre de l'Instruction publique

AU SUJET DU PROJET POUR FORMATION DE

The Seine River School Division No. 14

En vertu de l'autorité dont je suis investi en conformité de la subdivision (1) de la section 437 de l'Acte des Ecoles Publiques, j'approuve par la présente la forme du projet de la Commission pour la répartition des Divisions Scolaires en vue d'établir une division scolaire qui portera le titre et sera connue ainsi: "TheSeine River School Division No. 14."

Ladite division scolaire proposée comprendra les districts scolaires suivants, chacun étant compris dans un quartier tel qu'indiqué ci-dessous:

Ward 1 — The School District of Coquart No. 1300, The School District of Dubuc No. 973, The School District of Ile des Chenes No. 995, The School District of Laramee No. 972, The School District of Queen Elizabeth No. 975, The School District of Riel No. 844, The Consolidated School District of St. Hyacinthe No. 2373, The Consolidated School District of St. Norbert No. 2126 and The School District of Vermette No. 970.

Ward 2 — The School District of Arondale No. 1522, The School District of Caledonia No. 1417, The School District of Dugas No. 1412, The School District of Elm Grove No. 1035, The School District of Gauthier No. 1758, The School District of Heatherdale No. 1566, The School District of Lorette Centre No. 992, The School District of Lorette East No. 983, The School District of Lorette West No. 990, The School District of Monominto No. 1255, The School District of Pinewood No. 1757, The School District of Rosewood No. 37, The School District of St. Cuthbert No. 994 and The School District of William No. 1370.

Ward 3 — The School District of Barras No. 1947, The School District of La Coulee No. 2226, The School District of Lorraine No. 1898, The School District of Richer No. 1026, The School District of St. Alexander No. 1335, The School District of Ste. Anne Centre No. 1022, The School District of Ste. Anne de L'Eglise No. 1254, The School District of Ste. Anne West No. 1413, The School District of St. Raymond No. 782 and The School District of Talbot No. 1831.

Ward 4 — The School District of Joffre No. 1846, The School District of St. Etienne No. 1585, The School District of St. Joachim No. 981 and The School District of St. Roch No. 1269.

Ward 5 — The School District of Cedar Grove No. 2152, The School District of Grenier No. 1446, The School District of Kerry No. 2014, The School District of La Fortune No. 1304, The School District of Lorteau No. 2015, The School District of Moose Meadow No. 2241 and The School District of Sandilands No. 2238.

Le nombre de commissaires de ladite division à être élus dans chacun desdits quartiers sera comme suit:

Quartier 1 — 2 commissaires; Quartier 2— 2 commissaires; Quartier 3 — 2 commissaires; Quartier 4 — 1 commissaire; Quartier 5 — 1 commissaire.

Par la présente je désigne le vendredi, 27e jour de février 1959, comme la date à laquelle ce projet sera soumis aux électeurs résidants de la division scolaire proposée, la votation anticipée ayant lieu les jours suivants:

Le lundi 23 février 1959; le mardi 24 février 1959; le mercredi 25 février 1959.

Par la présente je nomme Mme F. Joyce, de Giroux, comme officier rapporteur pour faire prendre le vote sur ce projet, et, advenant l'établissement de la division scolaire, pour faire prendre le vote pour la première élection des commissaires.

Donné en ce 14e jour de janvier 1959.

Stewart E. McLEAN,
Ministre de l'Instruction publique.

Notes agricoles

Paroisse érigée en forteresse par l'étude et le travail en commun

Il existe ici et là au pays des paroisses qui respirent l'aisance, voire la prospérité dans les bonnes années. Le secret de ce bien-être apparait souvent au premier coup d'oeil; on le trouve en surface, dans un terroir généreux.

Il est d'autres localités, par contre, au terroir moins riche, au sol d'une fertilité rien que moyenne, mais dont l'ambiance reflète à la façon d'un miroir les signes les plus authentiques du progrès. Inutile de chercher en surface ou à l'intérieur du sol le secret d'une telle ambiance. On le découvre, avec le temps, chez l'homme et en profondeur. C'est à cette dernière catégorie qu'une modeste paroisse du Québec a l'honneur d'appartenir: St-Anselme, dans le comté de Dorchester, un peu moins de 20 milles de la ville de Québec; littoral sud du St-Laurent.

Rurale en son entier, peuplée d'environ 2,200 habitants, de quelque 175 fermes de moins de 100 acres chacune, cette localité sans prétention a accompli des oeuvres qui voisinent le prodige. Son nom est l'un des rares connus jusqu'aux confins de l'Extrême-Orient. S'il est connu jusque-là, c'est que le mouvement coopératif de St-Anselme est d'une solidité et d'une permanence qui inspirent la foi non seulement des habitants de la région, mais aussi du gouvernement du Canada. Celui-ci en effet a pris depuis quelques années la bonne habitude de diriger vers St-Anselme les étudiants du Plan de Colombo qui viennent au Canada se familiariser avec nos sociétés coopératives.

C'est pour aider ces étudiants à se faire une idée précise et permanente de St-Anselme que le Ministère de l'Agriculture du Canada publiait récemment un bulletin imprimé en français et et anglais intitulé "L'Essor du mouvement coopératif de St-Anselme". C'est une monographie rédigée par M. Roger Perreault, à la suite d'une étude élaborée, fondée sur les statistiques et principalement sur les données fournies par les gérants de coopératives et les cultivateurs de l'endroit. L'étude fut conduite en collaboration avec la Fédération des Caisses populaires Desjardins.

Citée en exemple

On y découvre que St-Anselme représente dix sociétés dans une. La paroisse constitue une société par elle-même, à laquelle viennent s'ajouter, selon l'auteur, neuf organisations coopératives. L'étude de M. Perreault fourmille de renseignements présentés d'une façon qui en rend la lecture à la fois utile et agréable. Mouvement coopératif né de multiples besoins, fondé sur l'étude, beaucoup d'étude en commun, et achevé dans l'action. Un aspect que l'auteur tient à mettre bien en relief: "La Caisse populaire de St-Anselme est véritablement la pierre angulaire de tout l'édifice coopératif"

Quelle a été la portée de l'oeuvre entreprise dans cette modeste paroisse? Voici textuellement le premier paragraphe au chapitre qui veut répondre à cette question:

"C'est une tâche difficile que de faire le bilan des réalisations des coopératives de St-Anselme. Elles ont non seulement amélioré la mise en marché des produits agricoles, modifié les conditions sociales, relevé les niveaux de vie et modernisé les pratiques agricoles, mais aussi contribué à l'épanouissement du mouvement coopératif dans le comté de Dorchester et dans neuf comtés avoisinants."

Le cerveau peut être privé d'oxygène pendant 15 minutes

PALM SPRING, Cal. — D'après un savant de l'Université de la Californie méridionale, la circulation du sang au cerveau peut être interrompue sans danger pendant 12 à 15 minutes.

Le Dr Willard Zinn a déclaré à une réunion du Collège des médecins des Etats-Unis que le cerveau pouvait être privé d'oxygène sans inconvénient pendant environ deux fois plus de temps qu'on ne le croyait jusqu'ici dans les milieux de la science médicale.

St-Laurent

Baptême

Le 8 février: Marie-Jeannette-Marlyn, fille d'Arthur Bruce et de Jeanne Perreault. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Chartrand, de Winnipeg.

Statistiques

Les statistiques de la paroisse pour 1958 donnèrent les résultats suivants: 52 baptêmes, 10 décès, 10 mariages, 42 premiers communiants, 50 cadets et cadettes et 28 croisés.

Fréquentent l'Université du Manitoba: M. Clément Combot; le collège de Gravelbourg, MM. Emmanuel Rainville et Guy Lavallée; le Juniorat de St-Boniface, M. Oscar Coutu; le collège d'Otterburne, M. Victor Abgrall; le couvent de Rigaud, Mlle H. Bruce; le couvent de Ste-Agathe, Mlles Monique et Rita Gratton; le Jardin de l'Enfance, Laurent Kerbrat; l'Académie St-Joseph de St-Boniface, Mlle Corinne Chartrand.

Çà et là

Prompt rétablissement à M. Henri Combot qui a subi une opération à l'hôpital de la Miséricorde.

Mme Henri Combot et ses deux filles, Claire et Suzanne, passeront quelques semaines chez Mme A. Fontaine, de Ste-Agathe.

M. Jean Guiboche, de St. Phillips, Sask., passait la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Toussaint Guiboche.

Mme Paul Buors, de Winnipeg, visitait ses enfants, M. et Mme Edgar Carrière, récemment.

Mlle Corinne Chartrand, accompagnée de sa soeur, de Winnipeg, rendit visite à M. et Mme Yves Lambert.

M. et Mme Robert Lambert, de Winnipeg, visitaient leurs parents, M. et Mme Yves Lambert.

M. et Mme Denis Chartrand, MM. Hervé et Robert Chartrand et Mme David Coutu visitaient leurs parents, M. et Mme Léon Chartrand et Mme A. Perreault.

ASSEMBLÉES PUBLIQUES

pour discuter le

Nouveau Projet des Divisions Scolaires

Division Red River No 17

LETELLIER;

Mardi 17 février, à 8 h., à la nouvelle salle
Orateur: l'hon. Marcel Boulic

ST-PIERRE:

Jeudi 19 février, à 2 h. 30, à la Salle paroissiale
Orateur: l'hon. S. McLean

Division Seine River No 14

LORETTE:

Mardi 17 février, à 2 h., à la Salle paroissiale
Orateur: l'hon. Marcel Boulic

AVIS DE RÉFÉRENDUM

Vote sur un projet de former le

"WHITE HORSE PLAIN SCHOOL DIVISION NO. 20"

Avis Public est donné par la présente aux électeurs résidants de la division scolaire susmentionnée, qu'un référendum aura lieu le 27e jour de février A.D. 1959, sur la proposition de former THE WHITE HORSE PLAIN SCHOOL DIVISION NO. 20, et que les personnes ayant droit de vote sur cette proposition selon les termes de l'Acte des Ecoles Publiques pourront voter durant les heures fixées au bureau du scrutin de la subdivision électorale de laquelle ils sont résidants.

Sub. élect.	Circonscription électorale	Endroit	Sous-officier rapporteur
Vote anticipé I	White Horse Plain P.D. 20.	Ecole Elie no 961	M. P.-E. Desilets.
Vote anticipé II	White Horse Plain P.D. 20.	Ecole St-François-Xavier Centre, no 1027	M. Léon Caron
Vote anticipé III	White Horse Plain P.D. 20.	Salle municipale St-Laurent	M. Frank Ducharme.
Sub. élect. no 1	The School District of Todd No. 1023.	Ecole Todd	M. Laurent Allard.
Sub. élect. no 2	The School Districts of Nanton No. 2257, Barrick No. 2056, Henley No. 2036, Maxwell No. 2001, Bateman No. 2335.	Résidence de M. L. Lavallée, Lot 69, St-François-Xavier	Mme Simone Lavallée.
Sub. élect. no 3	The School Districts of Vick No. 1340, White Plains No. 2280, Minnesota No. 1341, Elm Bank No. 1016.	Ecole Minnesota	M. Stanley M. Qually.
Sub. élect. no 4	The Consolidated School District of Fannystelle No. 767.	Ecole Fannystelle	M. Avila Aquin.
Sub. élect. no 5	The School Districts of Elie No. 961, James Valley No. 2000, Maple No. 2313, Norway No. 1536.	Ecole Elie	M. P.-E. Desilets.
Sub. élect. no 6	The School District of Glengarry No. 1419.	Ecole Glengarry	M. Murdoch Vincelette.
Sub. élect. no 7	The School Districts of Benard No. 1394, Bruce No. 1999, Elbridge No. 1986, Windsor No. 2067, St. Eustache No. 943.	Ecole St-Eustache	M. Stanley J. Melnic.
Sub. élect. no 8	The School District of Chabot No. 2247.	Ecole Chabot	M. Georges Chabot.
Sub. élect. no 9	The School District of Baie St. Paul West No. 534.	Ecole Baie-St-Paul ouest	M. Antonio Tanguay.
Sub. élect. no 10	The School Districts of Baie St. Paul East No. 790, Allarie No. 882.	Ecole Baie-St-Paul est	M. Roland Allard.
Sub. élect. no 11	The School Districts of Pigeon Lake No. 1336, George Heabert No. 2248.	Ecole Pigeon Lake	M. Walter Sutherland.
Sub. élect. no 12	The School Districts of St. François Xavier Centre No. 1027, Morgan No. 31.	Ecole St-François-Xavier Centre	M. Léon Caron.
Sub. élect. no 13	The School District of Lake Francis No. 222.	Ecole Lake Francis	M. Gordon Moore.
Sub. élect. no 14	The School District of Bernier No. 718.	Ecole Bernier	Mme Léa Ducharme.
Sub. élect. no 15	The School District of Bluff Island No. 1416.	Ecole Bluff Island	M. John Isbister.
Sub. élect. no 16	The School District of Laronde No. 1416.	Ecole Laronde	M. Frank Weibe.
Sub. élect. no 17	The School District of Ideal No. 1416.	Ecole Ideal	Mme Beatrice Larsen.
Sub. élect. no 18	The School District of Oak Point No. 960.	Ecole Oak Point	Mme Frances Fiddler.
Sub. élect. no 19	The School District of Gascon No. 996.	Ecole Gascon	Mme Véronique Gaudry.
Sub. élect. no 20	The School District of St. Laurent Village less lots 1 to 13 inclusive.	Bureau municipal St-Laurent	M. Frank Ducharme.
Sub. élect. no 21	The School District of Simonet, plus lots 1 to 13 inclusive in the St. Laurent Village District.	Ecole Simonet no 1416	M. Joseph Allard.

Heures de votation:

1. Votes anticipés.
Votation les: 23 février, A.D. 1959 — 24 février, A.D. 1959
25 février, A.D. 1959 — entre cinq heures et neuf heures trente p.m.

2. Votation.
Jour de vote: 27 février, A.D. 1959, de neuf heures du matin à huit heures du soir.

M. Oris AQUIN,
Officier rapporteur.

Division no 20

Ordre du Ministre de l'Instruction publique

AU SUJET DU PROJET POUR FORMATION DE

The White Horse Plain School Division No. 20

En vertu de l'autorité dont je suis investi en conformité de la subdivision (1) de la section 437 de l'Acte des Ecoles Publiques, j'approuve par la présente la forme du projet de la Commission pour la répartition des Divisions Scolaires en vue d'établir une division scolaire qui portera le titre et sera connue ainsi: "The White Horse Plain School Division No. 20."

Ladite division scolaire proposée comprendra les districts scolaires suivants, chacun étant compris dans un quartier tel qu'indiqué ci-dessous:

Ward 1 — The School District of Bernier No. 718, The School District of Gascon No. 996, The School District of Lake Francis No. 222, The School District of Oak Point No. 960 and The Municipal School District of St. Laurent No. 1416.

Ward 2 — The School District of Allarie No. 882, The School District of Baie St. Paul East No. 790, The School District of Baie St. Paul West No. 534, The School District of Chabot No. 2247, The School District of George Heabert No. 2248, The School District of Morgan No. 31, The School District of Pigeon Lake No. 1336 and The School District of St. François Xavier Centre No. 1027.

Ward 3 — The School District of Benard No. 1394, The School District of Bruce No. 1999, The School District of Elbridge No. 1986, The School District of St. Eustache No. 943 and The School District of Windsor No. 2067.

Ward 4 — The School District of Barrick No. 2056, The School District of Bateman No. 2335, The School District of Elm Bank No. 1016, The School District of Henley No. 2036, The School District of Maxwell No. 2001, The School District of Minnesota No. 1341, The School District of Nanton No. 2257, The School District of Todd No. 1023, The School District of Vick No. 1340 and The School District of White Plains No. 2280.

Ward 5 — The School District of Elie No. 961, The Consolidated School District of Fannystelle No. 767, The School District of Glengarry No. 1419, The School District of James Valley No. 2000, The School District of Maple No. 2313 and The School District of Norway No. 1536.

Le nombre de commissaires de ladite division à être élus dans chacun desdits quartiers sera comme suit:

Quartier 1 — 2 commissaires; Quartier 2 — 1 commissaire; Quartier 3 — 1 commissaire; Quartier 4 — 1 commissaire; Quartier 5 — 1 commissaire.

Par la présente je désigne le vendredi, 27e jour de février 1959, comme la date à laquelle ce projet sera soumis aux électeurs résidants de la division scolaire proposée, la votation anticipée ayant lieu les jours suivants:

Le lundi 23 février 1959; le mardi 24 février 1959; le mercredi 25 février 1959.

Par la présente je nomme M. Oris Aquin, d'Elie, comme officier rapporteur pour faire prendre le vote sur ce projet, et, advenant l'établissement de la division scolaire, pour faire prendre le vote pour la première élection des commissaires.

Donné en ce 14e jour de janvier 1959.

Stewart E. McLEAN,
Ministre de l'Instruction publique.

Les paroissiens de Ste-Agathe fêtent M. et Mme C. Connelly

STE-AGATHE — Le mardi soir 27 janvier, à la salle des Vétérans, il y avait soirée en l'honneur de M. et Mme Cornelius Connelly qui quittent la paroisse pour s'établir à Victoria, C.-B. M. Elie Dorge, au nom de toute l'assistance, leur offrit des bons voeux pour une heureuse et plaisante retraite, les assurant du meilleur souvenir de leurs amis. Il leur présenta un petit souvenir en gage d'amitié et de reconnaissance pour les services rendus.

M. Signard Beaudoin interpréta à son tour, en français, les bons sentiments qui animaient tous les coeurs.

M. Connelly remercia aimablement, disant que les 45 années passées à Ste-Agathe comme chef de gare avaient été heureuses. "Ce n'est pas sans peine, a-t-il dit, que nous laissons de bons amis, comme vous tous, et s'il nous est donné de revenir vous visiter, ce sera avec le plus grand plaisir".

Mme Connelly ajouta quelques mots gentils à l'égard de tous ceux qui leur ont témoigné affection et considération.

Assemblée scolaire

Le vendredi après-midi 30 janvier, l'hon. M. Boulic, MM. C. Muller et Whitley venaient renseigner la population sur les grandes divisions scolaires et répondre de leur mieux aux questions qu'on voulait leur poser sur le sujet.

Ces messieurs se firent bien persuasifs sur la nécessité d'un changement de système scolaire pour donner une plus grande opportunité à tout élève du Manitoba, de poursuivre ses études jusqu'au grade XII, s'il le désire, sans que la distance ou le manque de ressources soit une entrave à ses légitimes désirs d'éducation secondaire. Ont-ils réussi à convaincre leurs auditeurs? Le vote de la fin du mois le dévoilera.

Çà et là

Le R. F. Jules-Marie, des Pères Blancs, de St-Martin, P.Q., est en visite chez ses parents, M. et Mme Jean Sorin.

M. Théophile Joyal et ses fils, Julien et Lionel, sont partis pour un voyage en Californie.

M. et Mme Samuel Guertin sont revenus enchantés de leur voyage dans le Québec.

Un nouveau syndic, M. René Pilon, a été élu pour remplacer M. Joseph Dumesnil, sortant de charge.

Visiteur distingué

Répondant à l'invitation de Mlle Berthe-Eva Lemoine, le R. P. Aimé Duval, S.J., accorda une entrevue à un groupe de garçons et filles de la paroisse, le samedi après-midi 7 février. Malgré sa renommée, le Père Duval a causé tout bonnement avec eux de sujets divers se rapportant à son pays natal, ses coutumes et ses traditions et naturellement de sa carrière et de ses impressions de voyages.

Ces jeunes garderont un souvenir ineffaçable de cette entrevue avec le Père Duval, qui eut lieu chez M. Emmanuel Lemoine, et ils en sont reconnaissants à tous les responsables.

AVIS DE RÉFÉRENDUM

Vote sur un projet de former le

"RED RIVER SCHOOL DIVISION NO. 17"

Avis Public est donné par la présente aux électeurs résidants de la division scolaire susmentionnée, qu'un référendum aura lieu le 27e jour de février A.D. 1959, sur la proposition de former THE RED RIVER SCHOOL DIVISION NO. 17, et que les personnes ayant droit de vote sur cette proposition selon les termes de l'Acte des Ecoles Publiques pourront voter durant les heures fixées au bureau de scrutin de la subdivision électorale de laquelle ils sont résidants.

Sub. élect.	Circonscription électorale	Endroit	Sous-officier rapporteur
Vote anticipé I	School District of St. Pierre Centre No. 1309.	St-Pierre Centre	Mme Céline Bourgeois.
Vote anticipé II	School District of St. Jean Baptiste Centre No. 2362.	St-Jean-Baptiste	Mme Flore Marion.
Vote anticipé III	School District of Ste. Agathe No. 974.	Ste-Agathe	M. Auguste Gauthier.
Sub. élect. no 1	School Districts of St. Pierre Centre No. 1309, St. Pierre South No. 1305, St. Genevieve No. 1362.	St-Pierre Centre	M. Philippe Roy.
Sub. élect. no 2	School Districts of Iberville No. 980, Avon No. 1989.	Ecole Iberville, St-Malo	M. Cyrille Hébert.
Sub. élect. no 3	School Districts of Frontenac No. 2217, Isidore No. 2249, La Rochelle No. 1135, North Star No. 1103.	Ecole Frontenac, Dufrost	Mme Cécile Closson.
Sub. élect. no 4	School Districts of Otterburne No. 1486, St. Viateur East No. 1206.	Ecole Otterburne Centre	M. Ernest Carrière.
Sub. élect. no 5	School Districts of Otterburne West No. 950, Marais No. 1385, Crystal Spring No. 2351.	Ecole Otterburne ouest	M. Wallace Tolton.
Sub. élect. no 6	School District of Provencher No. 997.	Ecole Provencher, Aubigny	M. Albini Robert.
Sub. élect. no 7	School District of Carey No. 1632.	Ecole Carey	M. Léo Hébert.
Sub. élect. no 8	School Districts of Ste. Elizabeth No. 1072, Lévis No. 1005.	Ecole Ste-Elisabeth	M. Aurèle Desaulniers.
Sub. élect. no 9	School Districts of St. Joseph No. 945, Taché No. 937.	Ecole St-Joseph	M. Léo Rémillard.
Sub. élect. no 10	School Districts of Inverness No. 475, St. Pie No. 935, Deux Petites Pointes No. 936.	Salle municipale, Letellier	M. Euclide Boiteau.
Sub. élect. no 11	Consolidated School Districts of St. Jean Baptiste No. 2362, St. Jean Baptiste East No. 940.	St-Jean-Baptiste Centre	M. Roméo Marion.
Sub. élect. no 12	School Districts of Youville No. 942, St. Martin No. 1075, Albright No. 2346.	Ecole Youville, St-Jean-Baptiste	M. André Marion.
Sub. élect. no 13	School Districts of Ste. Agathe No. 974, St. Antoine No. 1097, St. Adolphe No. 881, Union Point No. 53.	Ecole Ste-Agathe	M. Léopold Lemoine.

Heures de votation:

1. Votés anticipés.
   Votation les: 23 février, A.D. 1959 — 24 février, A.D. 1959
   25 février, A.D. 1959 — entre cinq heures et neuf heures trente p.m.
2. Votation.
   Jour de vote: 27 février, A.D. 1959, de neuf heures du matin à huit heures du soir.

Mme Eglantine LEMOINE,
Officier rapporteur.

Division no 17

Ordre du Ministre de l'Instruction publique

AU SUJET DU PROJET POUR FORMATION DE

The Red River School Division No. 17

En vertu de l'autorité dont je suis investi en conformité de la subdivision (1) de la section 437 de l'Acte des Ecoles Publiques, j'approuve par la présente la forme du projet de la Commission pour la répartition des Divisions Scolaires en vue d'établir une division scolaire qui portera le titre et sera connue ainsi: "The Red River School Division No. 17."

Ladite division scolaire proposée comprendra les districts scolaires suivants, chacun étant compris dans un quartier tel qu'indiqué ci-dessous:

Ward 1 — The School District of Albright No. 2346, The School District of Deux Petites Pointes No. 936, The School District of Inverness No. 475, The Consolidated School District of St. Jean Baptiste No. 2362, The School District of St. Jean Baptiste East No. 940, The School District of St. Joseph No. 945, The School District of St. Martin No. 1075, The School District of St. Pie No. 935, The School District of Tache No. 937 and The School District of Youville No. 942.

Ward 2 — The School District of Avon No. 1989 and The School District of Iberville No. 980.

Ward 3 — The School District of Carey No. 1632, The School District of Frontenac No. 2217, The School District of Isidore No. 2249, The School District of La Rochelle No. 1133, The School District of Levis No. 1005, The School District of Marais No. 1385, The School District of North Star No. 1103, The School District of Otterburne West No. 950, The School District of Crystal Spring No. 2351 and The School District of Ste. Elizabeth No. 1072.

Ward 4 — The School District of Otterburne No. 1486, The School District of St. Genevieve No. 1362, The School District of St. Pierre Centre No. 1309, The School District of St. Pierre South No. 1305 and The School District of St. Viateur East No. 1206.

Ward 5 — The School District of Provencher No. 997, The School District of St. Adolphe No. 881, The School District of Ste. Agathe No. 974, The School District of St. Antoine No. 1097 and The School District of Union Point No. 53.

Le nombre de commissaires de ladite division à être élus dans chacun desdits quartiers sera comme suit:

Quartier 1 — 2 commissaires; Quartier 2 — 1 commissaire; Quartier 3 — 1 commissaire; Quartier 4 — 2 commissaires; Quartier 5 — 1 commissaire.

Par la présente je désigne le vendredi, 27e jour de février 1959, comme la date à laquelle ce projet sera soumis aux électeurs résidants de la division scolaire proposée, la votation anticipée ayant lieu les jours suivants:

Le lundi 23 février 1959; le mardi 24 février 1959; le mercredi 25 février 1959.

Par la présente je nomme Mme E. Lemoine, de Ste-Agathe, comme officier rapporteur pour faire prendre le vote sur ce projet, et, advenant l'établissement de la division scolaire, pour faire prendre le vote pour la première élection des commissaires.

Donné en ce 14e jour de janvier 1959.

Stewart E. McLEAN,
Ministre de l'Instruction publique.

Ste-Elisabeth

Partie de cartes

Le dimanche 15 février, il y aura, dans la salle paroissiale de Ste-Elisabeth, une partie de cartes et de bingo. Quelques "surprises" vous sont réservées pour la soirée et un beau prix d'entrée sera tiré. Finalement on servira un goûter. Venez nous rendre visite et en même temps passer une soirée agréable.

Powerview

A Holiday Retreat, de Selkirk, le mercredi 4 février, s'éteignait doucement, à l'âge de 69 ans, M. Eusèbe Dean. Il fut hospitalisé au-delà d'un an et endura toujours ses souffrances avec résignation.

Le service fut chanté en l'église de Notre-Dame du Laus, par M. l'abbé Alexandre Campeau, le samedi 7 février. L'enterrement eut lieu au cimetière de Pine Falls.

Les porteurs étaient MM. Pierre Péreux, Hubert Laing, Cyrille Dean, Sylvio, Laurent et Robert Berthelette. La quête fut faite par M. Laurent Berthelette.

M. Dean était un pionnier de Powerview, étant arrivé, avec sa famille durant les années de la dépression il y a 24 ans. Il laisse dans le deuil, son épouse; deux fils, Rémi, de Pine Falls, et Léo, de Powerview; six petits-enfants; un frère, Horace, et une soeur, Mme Edouard Chaput.

Sincères condoléances à la famille.

Soyez prudents — Rien ne sert de courir, il faut partir à point. Prenez le temps d'être prudent.

Vol. 10, no 11 13-2-59

LE COLLÈGE ST-JOSEPH OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat-Ecole secondaire
Cours général (high school) — Grades 7 à 12 incl.

Bourses des Chevaliers de Colomb

Le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb vient d'annoncer l'octroi de bourses d'études aux élèves de la campagne qui veulent poursuivre leurs études au niveau du grade 9 dans une école supérieure catholique. Tout élève catholique qui demeure en dehors du Grand Winnipeg est éligible et peut, à l'aide de ces bourses, fréquenter n'importe quelle école de la province. Chaque bourse a une valeur de $400 et ce montant est versé à l'institution fréquentée par le bénéficiaire.

L'an dernier, les Chevaliers de Colomb offrirent cinq bourses. Le nombre de bourses pour l'année 1959 sera annoncé en mai prochain.

Les besoins financiers et les capacités intellectuelles des candidats sont pris en considération par le comité de sélection. Il n'y a pas de formule de demande, mais les élèves intéressés ou leurs parents peuvent écrire au président du Comité des bourses, Me J. F. O'Sullivan, 403, rue Percy, Brandon, Manitoba. Les demandes doivent parvenir au bureau de Me O'Sullivan avant le 31 mars.

N.B. Charles Beauchamp, élève du grade 9 au Collège St-Joseph, mérita une des cinq bourses que les Chevaliers de Colomb offrirent l'an dernier.

Congé de fin de semaine

Les élèves auront le privilège de visiter leurs familles, les 13, 14 et 15 février. Comme d'habitude, nous demandons aux parents de ramener leurs fils au collège avant 9 heures, le dimanche 15 février.

Retraite des finissants

Les élèves du grade 12 se sont joints aux élèves du Collège de St-Boniface pour la retraite annuelle qui eut lieu à la Maison des Retraites de St-Boniface les 10, 11 et 12 février. Ils se recommendèrent aux prières de leurs condisciples, de leurs parents et de leurs amis.

Point d'interrogation

Une fois de plus, l'équipe qui représentait le collège à "Point d'interrogation" fit honneur à son Alma Mater. Le 3 février, les "érudits" remportaient leur quatrième victoire consécutive, cette fois, contre l'école de St-Jean-Baptiste. Ils doivent être rappelés plus tard pour les semi-finales.

Condoléances

Nous offrons nos sincères condoléances à Gérard Dupuis, ancien élève, à l'occasion du décès de son père, M. Wilfrid Dupuis, de St-Jean-Baptiste.

Chronique sportive

St-Pierre 6 — Collège St-Joseph 8.

La Broquerie 5 — Collège St-Joseph 8.

Grâce à cette dernière victoire, l'équipe du collège remporte le trophée Molloy. Nos deux équipes sont maintenant en possession des trois trophées détenus par La Broquerie depuis l'an passé.

Steinbach 9 — Collège St-Joseph 6.

Un des trois trophées s'envole temporairement . . .

Le collège à CKSB

Le dimanche soir 8 février, 21 élèves du collège envahissent le grand studio de CKSB pour y présenter leur programme de variété.

Un groupe d'élèves entreprend de dramatiser deux fables de La Fontaine, tandis que Charles Saurette et Maurice Hamonic se lancent dans un dialogue épineux: c'est la poésie qui s'en prend à la science.

Suit une courte discussion sur le collège par quelques garçons des grades 11 et 12.

La partie musicale met en vedette: Henri Maître, accordéoniste, Adélard Sénécal, guitariste, Louis Gosselin, chanteur, et une petite chorale, sous la direction du Frère Chénier.

LA REDACTION.

Bloc de glace expédié de l'Arctique en Afrique

OSLO — Trois fabricants scandinaves de fibre de verre expédieront par camion de l'Arctique en Afrique équatoriale française un bloc de glace de trois tonnes pour démontrer les propriétés isolantes de leur produit. Ce bloc de glace sera accompagné de 800 livres de médicaments à l'adresse de l'hôpital du Dr Albert Schweitzer.

M. H. Laberge, de Ferland, décédé accidentellement

FERLAND — Le mercredi 28 janvier, M. Henri Laberge est décédé à la suite d'un accident d'automobile sur la route no 19 entre Mankota et Kincaid, à l'âge de 25 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Jeannine Fortin: trois enfants: ses père et mère, M. et Mme Alex. Laberge; quatre frères, Armand et Roland, de Los Angeles, Cal., Jean et Robert, à la maison; trois soeurs, Armande (Mme Maurice Langlois), de St-Victor, Mme Pierre Jensen, de Seattle, Wash., et Marie-Paule, à la maison; ses beaux-parents, M. et Mme Fortin, de Coderre; ses beaux-frères, belles-soeurs, oncles et tantes et un grand nombre de cousins et cousines.

Les funérailles eurent lieu le samedi 31 janvier dans l'église de Ferland. Le service fut chanté par M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Vanguard et cousin du défunt, assisté de M. l'abbé G. Thuot, curé de Mankota, et du R. P. B. Paris, O.M.I., de Gravelbourg, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé J. Bernier, curé, fit la levée du corps. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

L'église était remplie à capacité par des parents et amis venus des paroisses environnantes ou éloignées.

Les porteurs étaient MM. Gaston, Aimé et Roger Fournier, Edmond Chabot et Denis Fauchon, tous cousins du défunt, et Paul Hannah, patron du défunt. MM. Alfred Chabot et Lucien Beaudoin firent la quête.

M. Henri Laberge travaillait au garage de M. Paul Hannah, de Mankota.

Remerciements

Mme Henri Laberge, ainsi que la famille de M. et Mme A. Laberge, désirent remercier tous ceux qui sont venus prier au corps, ont assisté aux funérailles ou ont envoyé des cartes de sympathie et des bouquets spirituels lors de leur grande épreuve. Elles remercient spécialement M. le curé et M. le Dr Connelly.

Va-et-vient

M. Edmond Chabot, de Regina, ainsi que Mlle Lise Fournier, étaient en visite chez leurs parents, dernièrement.

M. et Mme Roland Laberge, de Los Angeles, Cal., Mme Pierre Jensen et ses deux fils, de Seattle, Wash., et M. et Mme Maurice Langlois, de St-Victor, Sask., visitaient M. et Mme A. Laberge.

MM. et Mmes Aristide Fournier et Avila Chabot sont partis à Regina pour quelques jours.

MM. et Mmes Carl Nelika, d'Uranium City, Sask., et E. Kupchey, de Regina, rendaient visite à M. et Mme Louis Fournier.

M. et Mme Alfred Fauchon et Mme Roberte Fauchon, de Gravelbourg, visitèrent des parents et amis.

M. et Mme Aimé Fournier sont partis à Winnipeg pour quelques jours.

Naissance

A M. et Mme René Fauchon (Yvette Champigny) est né un fils le 2 février à l'hôpital de Mankota.

Frenchville

Çà et là

M. Noël Bourlon est parti dernièrement pour Edmonton, Alta, où il passera quelque temps chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Armand Carignan.

M. Lionel Ruest a dû être transporté d'urgence à l'hôpital de Ponteix où il a subi une opération le dimanche matin 1er février.

Mlles Henriette Carrier et Emma Lockhart, de Ferland, sont venues demeurer chez Mme Ruest durant l'absence de Lionel.

L'élection d'un nouveau syndic eut lieu le dimanche 8 février. M. Gaston Goddu fut élu, remplaçant M. Jean Beauchamp, sortant de charge.

L'assemblée annuelle de l'école Beauchamp eut lieu le samedi 7 février. Diverses matières furent discutées et M. Alcide Auger fut réélu commissaire pour un autre terme.

M. et Mme Hector Ruest se sont rendus à Ponteix, le samedi 7 février, et ont ramené M. Lionel qui sortait de l'hôpital, apparemment assez bien rétabli de sa récente opération.

M. Guy Beauchamp est allé à St-Boniface voir sa mère, Mme Savoie, qui a été gravement malade dernièrement.

Gravelbourg

Çà et là

Le Cercle Molière inaugurera sa tournée dans l'Ouest par une représentation du "Médecin malgré lui" au gymnase du Collège Catholique le dimanche 1er mars, à 8 h. p.m. Le coût d'entrée sera de $1.00 et $1.50. Il y aura 200 billets réservés. La soirée du Cercle Molière est sous les auspices du comité paroissial de l'A.C.F.C.

Les écoliers du couvent Jésus-Marie, ainsi que quelques acteurs de l'extérieur, donneront une représentation au public le dimanche 15 février, à 8 h. p.m., dans l'auditorium du couvent. Les recettes seront présentées à Son Exc. Mgr A. Decosse pour aider à défrayer son voyage à Rome.

M. et Mme Conrad Piché et leurs enfants, le R. P. Alain Piché, O.M.I., du collège de Gravelbourg, et M. Gilles Piché, ainsi que M. le Dr et Mme Raymond Piché, de Shaunavon, sont revenus d'un voyage à St-Boniface où ils assistèrent à la prise d'habit de Mlle Denise Piché chez les Soeurs Grises. Ils ont visité le R. F. Camille Piché chez les Pères Oblats de St-Norbert.

Attention

Veuillez vous adresser à Mlle Madeleine Morissette pour renouveler vos abonnements à **La Liberté et le Patriote.**

Courval

Anniversaire

Le mercredi 4 février, une belle soirée-surprise, organisée par quelques personnes du village en l'honneur de M. et Mme P. Croteau à l'occasion de leur 30e anniversaire de mariage, eut lieu dans le soubassement de l'école.

Il y eut jeu de cartes et quelques morceaux de musique joués sur l'accordéon par Mmes Gérald et Blanche Gaudreau.

Les deux époux reçurent un beau fauteuil berçant "Lazy-boy", de quelques frères et soeurs de Mme Croteau, une jolie chaise berçante chromée et d'autres cadeaux de leurs enfants; Wilfrid, leur fils, lut une adresse et leur présenta une bourse fournie par tous les amis présents, environ quarante.

M. et Mme Croteau remercièrent aimablement en français et en anglais. Un délicieux goûter fut servi. Mme Croteau coupa ensuite un gâteau étagé décoré pour la circonstance par une dame du village. Tous semblaient s'être bien amusés et semblaient heureux à la fin de cette soirée qui fut un succès.

Va-et-vient

M. et Mme G. Pellerin, de Lac Pelletier, et Mme A. Tremblay, de Moose Jaw, visitaient chez MM. et Mmes J.-G. et Marcel Tremblay, il y a quelque temps.

M. et Mme W. Tremblay se rendaient à une convention à Saskatoon, dernièrement.

M. J. Landry et famille visitaient leur fils et frère, Ronald, au collège de Gravelbourg et la Rév. Soeur Gabriel, au Monastère du Précieux-Sang. Celle-ci est la soeur de Mme Landry.

Mme X. Labelle, âgée de 77 ans, est décédée à Radville le 31 janvier

RADVILLE — Le samedi 31 janvier, Mme Xavier Labelle (née Valentine Guay) est décédée chez sa fille, Mme Eidness, où elle demeurait depuis plusieurs années. Née à St-Jérôme, P.Q., en 1881, elle épousa M. Xavier Labelle en 1896. En 1910, ils vinrent s'établir à Weyburn. En 1925, ils s'installèrent à Radville, d'où ils prirent leur retraite en 1948. Son époux l'a précédée dans la tombe en 1956.

Mme Labelle fut une mère dévouée et eut toujours le temps de prêter main-forte à ceux qui en avaient besoin. Dans les années où les docteurs étaient rares, ses services étaient recherchés pour tous les malades avoisinants; son zèle était reconnu dans les organisations catholiques.

La défunte laisse dans le deuil sept filles, quatre fils, 36 petits-enfants, 20 arrière-petits-enfants, une soeur et un frère de Montréal.

Les funérailles eurent lieu à l'église de la Ste-Famille le mercredi 4 février. La messe fut célébrée par M. l'abbé E.-A. Yandeau, curé, assisté de MM. les abbés L. L'Heureux et J. Lambert, comme diacre et sous-diacre. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient six petits-enfants de la défunte, MM. Edouard Esdeness, Denis et Gérald Dionne, Donald et Roger Labelle et Allen Charbonneau.

Décès de Mlle Laliberté

Mlle Marie-Hendine Laliberté est décédée le samedi 31 janvier à l'hôpital St-Joseph, après quelques jours de maladie. Elle était âgée de 63 ans.

Née dans la province de Québec, Mlle Laliberté vint avec ses parents à Souris Valley en 1910. En 1940, tous trois vinrent s'établir à Radville et, en 1956, ils se retirèrent à l'hospice Marian.

La défunte laisse dans le deuil, outre ses parents, trois soeurs, Mmes A. Fradette, Armand Brochu et Arthur Boucher, toutes de Radville; deux frères, Paul, de Souris Valley, et le Frère Gérald, de la province de Québec, et un beau-frère, Hector Audette, de Radville. Une soeur, Mme Eléonore Audette, et un frère, Joseph, l'ont précédée dans la tombe en 1939 et en 1921.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé E.-A. Yandeau, curé. M. l'abbé L. L'Heureux et les élèves des classes supérieures exécutèrent la messe de Requiem. La Rév. Sr Florence touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Etienne Bourassa, Ephrem Fradette, Joseph Deshors, Joseph, Rémi et Valère Brochu.

L'enterrement eut lieu dans le cimetière de Souris Valley.

Çà et là

Mlle Marianne Selme, qui travaillait à l'hôpital de Weyburn, est venue passer quelques jours chez ses parents, la semaine dernière, avant d'aller travailler à l'hôpital Royal de New Westminster, C.-B.

La réunion annuelle de la Caisse populaire de Radville s'est tenue dans la salle Memorial, le jeudi 5 février. Après le compte rendu approuvé, le distingué visiteur, M. A. Charbonneau, de Regina, dans un bref discours, fit l'éloge des directeurs et de la bonne administration des années passées et conseilla de continuer à agrandir le champ d'action de la Caisse populaire. Les directeurs élus pour trois ans sont MM. Armand Bourassa, A. Applequist et Raymond Fradette. M. S. Shwab est élu pour un an.

Sont hospitalisés: MM. Adélard Laliberté, Thomas Heiby, Emile Gariépy et Fernand Fradette et Mme Donald Corbin.

Assemblée de Foyer-Ecole le 29 janvier à Bellegarde

BELLEGARDE — Le jeudi 29 janvier, une quarantaine de personnes, professeurs et parents, se réunissaient à la salle paroissiale pour la première assemblée de Foyer-Ecole de l'année.

Après la prière d'usage récitée par M. l'abbé E. Toupin, le président, M. Alphonse Aimé, souhaita la bienvenue à tous les assistants et, en particulier, au distingué visiteur, M. l'abbé Roger Ducharme. Il résuma en termes clairs et précis le travail accompli l'an dernier dans l'organisation de l'Association de parents et d'instituteurs.

Le R. F. Léonide, S.C., fit la lecture d'un rapport général des assemblées précédentes.

Sur l'invitation de M. le président, le R. F. Yvan, S.C., directeur de l'école, fit ressortir la complexité des problèmes de l'éducation surtout au milieu de la mêlée d'intérêts et le tourbillon de passions qui imprègnent la société contemporaine. Des solutions collectives que seules des sociétés d'éducation familiale peuvent réaliser s'imposent de plus en plus. Le Frère Directeur termina en introduisant le conférencier de la soirée, M. l'abbé R. Ducharme, visiteur des écoles.

M. l'abbé Ducharme a grandement intéressé les assistants en racontant les expériences très enrichissantes et fort heureuses qui furent accomplies par l'Association Foyer-Ecole dans différentes paroisses de la Saskatchewan. C'était une démonstration très concrète des avantages d'une telle association dans une paroisse.

Puis, les parents et les professeurs se divisèrent en commissions pour étudier un cas particulier que M. l'abbé Ducharme soumit à l'assemblée. Ce fut la partie la plus intéressante de la soirée. La discussion de ce cas particulier souleva plusieurs principes d'éducation et certains problèmes d'intérêt.

Avant de terminer cette réunion, le comité d'administration pour l'année fut élu comme suit: président, M. Alphonse Aimé; vice-présidente, Mme Félix Sylvestre; secrétaire, M. Lucien George; conseillers, Mme Albert George, M. Lucien Marchand, Mme Emile George, la Rév. Sr Marie-St-Charles et le R. F. Léonide; membres ex-officio, M. l'abbé E. Toupin, la Rév. Sr Marie-Adélard, supérieure, et le R. F. Yvan, S.C., directeur.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 13 février dans la salle paroissiale, à 8 h. p.m.

Çà et là

M. et Mme Henri Bauche sont partis pour un voyage au sud des Etats-Unis pour quelques semaines.

M. Thomas Pierrard a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Regina, la semaine dernière. Son état de santé est très satisfaisant. Ses enfants, M. et Mme Jos. Pierrard et Mme Maurice Sylvestre, sont allés lui rendre visite, ces jours derniers.

M. André Sylvestre passa quelques jours à St-Boniface où il visita sa fille et ses frères. M. Alphonse Sylvestre revint avec lui pour passer une semaine à Bellegarde.

M. et Mme Laurent George se rendirent à Regina où Mme George fut hospitalisée pour quelques jours.

Le bonspiel de curling eut lieu cette semaine. Environ 14 équipes y participèrent.

Mme Félix Sylvestre est allée passer quelques jours chez sa fille, Mme Gérard Bourgeois, de Winnipeg.

Une soirée récréative organisée par les dames de la paroisse eut lieu en la salle paroissiale le dimanche dernier. L'orchestre d'Allida, sous la direction de M. G. Cruywels, fit les frais de la musique et du chant.

Une partie de cartes au profit de la nouvelle église aura lieu le 22 février. Bienvenue à tous.

Baptêmes

Robert-Yvan, fils de Roger Wolensky et de Marthe O'Reilly.

Diane-Marie, fille d'Emile Cop et de Rita Godenir.

Wolseley

Soirée paroissiale

La soirée paroissiale de dimanche dernier fut organisée par le groupe de M. et Mme Léo Perra et remporta la somme de $74.00.

Les prix aux cartes allèrent à MM. Alphonse Pitre et Adrien Bonneville et Mmes Adrien Bonneville et Nestor Cormier; consolation, M. Edouard Couckyt et Mlle Verna Scott. Le prix d'entrée échut à Mme Rose Perra. Les gagnants du bingo furent MM. Léo Perra, Antonio Béliveau, Alex. Chaye, Adrien Bonneville et Stanley Cieckiewicz, Mmes Marcel Souchotte, Léo Perra et Lloyd Anderson, Mlles Lena Zacharia et Lucie Souchotte.

Naissance

M. et Mme Henri Coueslan (Jeannette Bénard) sont les heureux parents d'un troisième enfant, une fille, née le 29 janvier.

Çà et là

L'assemblée annuelle de la paroisse Ste-Anne eut lieu samedi à la salle. Le rapport financier fut lu par M. l'abbé L. Savoie, curé, et fut suivi de discussions. Le tout se termina par l'élection d'un nouveau syndic, M. Alphonse Pitre, remplaçant M. John Schneider, sortant de charge.

Au bonspiel des Chevaliers de Colomb tenu à Montmartre le 1er février, les équipes de MM. Stanley Cieckiewicz, Emile Tourigny et Marcel Souchotte y prirent part.

M. Stanley Wrobel est sous traitements à l'hôpital Providence de Moose Jaw.

Mme F. Savoie passa quelques jours chez Mme Léveillée, de Regina.

M. et Mme L. Anderson et leur famille, de Regina, sont en visite chez M. et Mme A. Bonneville.

Mmes Eugène Laverdière, Anna Laplante et M. Vendevoghl sont patients à l'hôpital local.

M. Albey Dureault a subi une opération à l'hôpital de Regina.

Alors que nous réclamons la justice à notre endroit, il n'est jamais bien sage d'être injuste envers les autres.

Jackfish

Çà et là

Le R. P. G. Michaud, O.M.I., était de passage au presbytère, ces jours derniers.

Mlles Béatrice et Louise Lavigne, de North Battleford, étaient en visite chez leur père, M. Honoré Lavigne, en fin de semaine.

Le dimanche 1er février, M. et Mme Charles Bru sont allés à Saskatoon où Mme Bru a subi une opération.

Mlle Emilienne Baillargeon a subi une autre opération à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

M. David Dion, qui fut transporté d'urgence à l'hôpital de North Battleford, sera de retour dans quelques jours.

Prince-Albert

Anniversaire de mariage

Le vendredi 6 février, dans la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert, une grand-messe d'action de grâces fut chantée par Mgr J. Boucher, curé, à l'occasion du 57e anniversaire de mariage de M. et Mme Herman La Haye. Le chant fut très bien rendu par les Rév. Srs de la Présentation de Marie.

Les heureux jubilaires sont originaires de la Beauce, P.Q. M. La Haye aura 87 ans le 19 mars et son épouse aura 74 ans le 30 du même mois. En 1906, à Batiscan, M. La Haye épousait Mlle Bernadette de Château-Neuf. Les familles Château-Neuf et La Haye vinrent de St-Malo, France, pour s'établir au Canada en 1665.

En 1908, les jubilaires décidèrent de venir demeurer à White Star (10 milles au nord de Prince-Albert). Les diner et souper furent servis à White Star chez François et Claude La Haye respectivement. Une trentaine d'enfants et de petits-enfants étaient présents. De jolis cadeaux et de nombreux souhaits de bonheur et de longue vie furent présentés aux héros de la fête. Tous se séparèrent très enchantés de cette inoubliable soirée.

Réception

Mme J. P. Pfeiffer donna une réception en l'honneur de Son Exc. Mgr Léo Blais, à l'occasion de son départ pour Rome. Etaient présents: Mgr J.-A. Boucher et MM. les abbés F. Daoust et Albert Houle, de Domremy. Ce dernier est le frère de Mme Pfeiffer.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Il y a deux ans et demi, une jeune fille enjouée, débordante de gaieté, resplendissante de vie, quittait la Saskatchewan pour le Québec. Cette jeune fille nous revenait samedi dernier avec la même gaieté, le même optimisme que nous lui connaissions, et pourtant une transformation de première importance s'était opérée. La jeune fille en question s'appelait Mlle Suzanne Papen, désormais elle sera connue sous le nom de Soeur St-Ignace-de-Jésus. C'est au couvent des Soeurs de la Présentation à St-Hyacinthe, P.Q., que la métamorphose s'est faite. C'est là que Suzanne a renoncé au monde, c'est là qu'elle a fait ses voeux.

De nombreux membres de la famille s'étaient réunis chez M. et Mme Papen pour souligner l'heureux événement. Jusqu'à Jean Papen, séminariste à Montréal, qui était présent, du moins par la voix. En effet, les invités écoutèrent, pendant le repas, un enregistrement réalisé par Jean Papen durant la messe de minuit célébrée à l'église Notre-Dame de Montréal, messe qu'il commenta.

Le séjour de la nouvelle religieuse à Saskatoon fut de courte durée. Deux jours après son arrivée, elle partait pour Prince-Albert; de là, elle se rendra au couvent de Spiritwood où elle enseignera.

La direction et le personnel de CFNS souhaitent à Soeur St-Ignace-de-Jésus tout le succès qu'elle mérite dans sa nouvelle profession de religieuse enseignante.

L'arrivée de Suzanne à Saskatoon coïncidait avec l'arrivée en ce monde de Mlle Diane Simonot, fille de la sympathique Albertine, qui, il n'y a pas encore longtemps, travaillait à CFNS. On nous apprend que Diane est gourmande, c'est bon signe. Nous sommes certains que Diane croîtra en grâce et en sagesse sous la protection de ses parents. Toutes nos félicitations à M. et Mme Simonot.

Laissez-moi servir et non me rouiller.
Théodore ROOSEVELT.

Lisieux

Çà et là

Le dimanche 1er février avait lieu un concert à l'école séparée d'Assiniboia en l'honneur de la 32e année de prêtrise de M. l'abbé A. Vachon. Y prirent part: M. l'abbé L. Poulin, les religieuses du couvent Ste-Thérèse, MM. et Mmes Emilien Préfontaine et Gustave Tessier, Mlle Jasmin et M. Jules Tessier.

M. et Mme Tom Collins et leurs enfants sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Georges Sabourin.

M. Louis-Alfred Beauregard est de retour chez lui.

M. et Mme Arthur Sabourin et MM. Georges Sabourin et T. Collins se rendirent à Regina, dernièrement.

Mme Emilien Préfontaine et sa fille, Michelle, sont allées à Moose Jaw par autobus.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
10 février 1959

BEURRE

Crèmerie	.63

Prix moyens payes par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A large	.31
Grade A moyens	.18
Grade A petits	.14
Grade B	.18
Grade C	.12-.13

VOLAILLES

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.26-.28	.22-.24	.13-.14
5-6 lbs	.25-.26	.20-.22	.12-.13
4-5 lbs	.21	.17	.10-.11
Moins de 4 lbs	.18-.19	.13-.14	.9-.10
POULETS			
Plus de 5 lbs	.18	.16	.10
4-5 lbs	.16-.17	.13-.14	.9
Moins de 4 lbs	.13	.10	.7

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$24.50-$25.50
Bons	24.50- 25.50
Moyens	23.00- 24.00
Ordinaires	16.00- 20.00
Génisses:	
Bonnes	$22.50-$23.50
Moyennes	21.00- 22.00
Ordinaires	16.00- 20.00
Vaches:	
Bonnes	$18.50
Moyennes	16.50- 17.50
'Canners' et 'Cutters'	12.00- 15.50
Taureaux:	
Bons	$20.00-$21.00
Ordinaires	18.00- 19.00
Veaux de boucherie:	
De choix	$34.00-$35.50
Bons	34.00- 35.50
Moyens	29.00- 33.00
Ordinaires	20.00- 28.00
Porcs:	
Grade A	$22.50
Truies	13.00- 13.50
Moutons:	$18.50

Zenon Park

Anniversaire de mariage

Le dimanche 18 janvier, M. et Mme Albert Favreau célébraient leur 40e anniversaire de mariage. Une fête-surprise avait été préparée par leurs enfants. Il y eut souper de famille et soirée pour parents et amis chez leurs fille et gendre, M. et Mme Alfred Lalonde.

Chacun fit valoir ses talents, soit par des chants en choeur ou en solo, accompagnés au piano par Mme Eugène Favreau. Des jeux divers entretinrent l'entrain et la gaieté au cours de la soirée. Au jeu de cartes, les premiers prix furent gagnés par MM. Eugène et Albert Favreau, fils; les prix de consolation échurent à MM. Louis et Michel Favreau.

Les jubilaires reçurent plusieurs cadeaux accompagnés de meilleurs voeux, entre autres un magnifique fauteuil de leurs enfants.

M. et Mme A. Favreau remercièrent en quelques mots bien choisis tous et chacun pour leurs bons souhaits et jolis cadeaux.

Un copieux réveillon mit fin à cette belle réunion.

M. et Mme Aram Favreau, frère et belle-soeur du jubilaire, étaient venus de Pontrillas pour l'occasion.

Çà et là

Mme Jos. Fortier, qui a été transportée à Saskatoon par avion-ambulance il y a quelques semaines après s'être fracturé une hanche à la suite de deux chutes consécutives, se porte bien. Ses fille et gendre, M. et Mme Louis Renaud, sont allés lui rendre visite dernièrement, Mme Renaud est demeurée plus d'une semaine avec sa mère. M. Jean Fortier s'est rendu, à son tour, à Saskatoon le 5 février et demeurera près de sa mère pour quelque temps.

M. Léo Turcotte est hospitalisé à Saskatoon depuis un certain temps.

Mme Norman St-Amant, qui a fait un séjour à un hôpital de Saskatoon, est de retour chez elle et va mieux.

Mlle Lucie Daoust, de St-Boniface, visite en ce moment sa mère, Mme Arthur Daoust, son frère, Richard, et autres parents et amis.

Sont venus dernièrement dans leurs familles: MM. Lucien St-Amant, Wilfrid Valois, Laurent Renaud et Olivier Beaulieu, employés à la coupe du bois au nord de Hudson Bay.

M. Philippe Marchildon a assisté à la semaine agricole tenue à l'Université de Saskatoon. Mme P. Marchildon, accompagnée de ses quatre enfants, en profita pour visiter ses parents, M. et Mme Emile Revoy, de Tway.

Durant la dernière semaine de janvier, un bon nombre d'hommes et de jeunes gens ont suivi régulièrement un cours d'électricité donné par le département du service d'extension de l'Université de la Saskatchewan en la salle paroissiale.

MM. Adrien April et Aurélien Lalonde sont partis le samedi 30 janvier pour un voyage de deux mois à Montréal. M. Lalonde profitera de l'excursion qui s'organise à cet endroit pour visiter la Floride.

L'équipe de gouret du collège Notre-Dame de Prince-Albert est venue rencontrer les "Alouettes" de Zenon Park, le dernier dimanche de janvier. Le résultat fut en faveur de l'équipe locale. Le samedi soir 31 janvier, les "Alouettes" ont aussi remporté la victoire sur l'équipe de Nipawin. Sont venus de Prince-Albert en fin de semaine à l'occasion de cette joute: M. et Mme Paul Dansereau et leur bébé, chez M. et Mme Emilien Moyen, MM. André, Ronald et Georges Dansereau, chez M. et Mme Léonce April.

M. l'abbé Arthur Marchildon, de Prince-Albert, visiteur des écoles du nord de la province, accompagné de M. Walter Charpentier, était de passage chez sa mère, Mme Anna Marchildon, le vendredi 30 janvier.

A l'assemblée annuelle du district scolaire du village le lundi après-midi 2 février, MM. Ernest Chabot, Louis Ferré et Lucien Vigeant, commissaires sortants de charge, ont été réélus pour un nouveau terme.

Mlle Suzanne Moyen est de retour chez elle après un séjour de trois mois à Trochu, Alta.

M. M. Kun est allé à Wakaw, le 4 février, pour visiter son père dangereusement malade.

La Rév. Sr Mariella, de l'hôpital Notre-Dame de North Battleford, a passé les 3 et 4 février chez ses parents, M. et Mme Auguste Hudon, avant son départ pour l'hôpital de Cranbrook, C.-B., où elle sera supérieure. Tous ses parents et amis espèrent que sa santé lui permettra de mener à bien la lourde tâche qui lui est imposée. Sont allés rencontrer Soeur Mariella à Saskatoon, le lundi 2 février: son père, M. Auguste Hudon, ses frère et belle-soeur, M. et Mme Roger Hudon, et son beau-frère, M. Gustave Archer. L'ont reconduite au même endroit, le jeudi 5 février: ses soeurs et beau-frère, M. et Mme Gustave Archer et Mme Georges Pelletier. Cette dernière a passé cinq jours chez ses parents à l'occasion de la visite de Soeur Mariella; elle en a profité pour visiter sa fille, Marielle, en première année au couvent du Sacré-Coeur, et ses frères et soeurs et leurs familles.

Incendie

On estime à environ $15,000 les pertes causées par l'incendie survenu dans l'après-midi du 5 février à la ferme coopérative de MM. Philippe, Paul, Léon et Martin Marchildon, située à environ six milles au nord-ouest de Zenon Park et à quelques milles au sud d'Aylsham. En peu de temps, le feu détruisit une remise contenant un gros crible, une quantité de différents grains de semence, 500 minots de lin, une boutique bien outillée, un gros tracteur "Case" neuf, un tracteur "Fordson", plusieurs moteurs électriques de différentes capacités et autres machines diverses activées par ces moteurs, une quantité de morceaux pour réparages et outils de tous genres.

Les pompes à incendies de Zenon Park et d'Aylsham ont réussi à éteindre le feu et à l'empêcher de se propager davantage.

Saint-Hubert

Baptême

Le 6 février: Ivan-Christophe, fils de M. et Mme F. Couronné. Parrain, M. Adolphe Gatin et marraine, Mlle Louise Gatin, remplacée par Mme E. Gatin.

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Emile Payot à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage célébré dans l'intimité, le 8 février, chez Mme E. Beaujot, mère de Mme Payot,

Félicitations aussi à Mme O. Praud à l'occasion de son 80e anniversaire de naissance, le 8 février.

Mme E. Gatin et ses filles, de Regina, Mme D. McCormick et ses filles, Carol et Lynne, Mme R. Rivière et ses filles, Suzanne et Yvette, de Radville, ont fait une courte visite chez M. et Mme E. Gatin et Mme E. Beaujot, dernièrement.

Mlle Anne Dunand a pris part aux cours d'art ménager et de couture de deux semaines données dernièrement à Whitewood.

Le R. P. John M. Kelly, C.S.B., président du collège St-Michel de Toronto, prêchera la retraite annuelle des étudiants catholiques de l'Université de Saskatchewan et de l'Ecole normale de Saskatoon. Les exercices religieux auront lieu à la chapelle du collège St. Thomas More, du 13 au 15 février.

"Bernadette devant Marie" à Gravelbourg, le 15 février

GRAVELBOURG — Au cours de cette année centenaire des apparitions de Lourdes qui prendra fin dans quelques jours, quels sont ceux qui n'ont pas souhaité aller visiter cette terre de miracles, où la Vierge, depuis un siècle, a multiplié ses faveurs? Cependant, un nombre bien restreint de privilégiés a pu s'accorder l'inappréciable avantage d'un pèlerinage à Lourdes. A ceux qui ont dû se contenter d'un désir légitime, mais non réalisable, il est donné une occasion unique d'une compensation, non pas équivalente, mais tout au moins appréciable, dans une représentation qui aura lieu au Couvent Jésus-Marie de Gravelbourg, le dimanche 15 février, à 8 heures.

Les élèves interpréteront la pièce d'Henri Ghéon intitulée: "Bernadette devant Marie." C'est la représentation des principaux événements qui se sont succédés autour de la grotte de Lourdes, et l'auteur y a respecté l'authenticité des faits. De plus, les tableaux sont variés et pleins d'intérêt, de sorte que le spectateur peut y trouver tout ce qu'il faut pour son plaisir et son enrichissement.

Aux écoliers du Couvent Jésus-Marie se sont joints quelques acteurs de l'extérieur pour tenir certains rôles masculins; l'habileté de ces Messieurs et leur expérience du théâtre ne contribuent pas peu à rehausser l'intérêt de la pièce, et nous pouvons présumer sans témérité, croyons-nous, que nul n'aura à se repentir d'y avoir assisté.

De plus, cette soirée est spécialement dédiée à notre bien-aimé Pasteur, Monseigneur A. Decosse, dont nous aimons à souligner le cinquième anniversaire d'élévation à l'épiscopat. La majeure partie des recettes lui sera offerte en vue de l'aider quelque peu à défrayer les dépenses de son voyage prochain à Rome.

Le prix d'entrée est de $1.00 pour les places réservées, et $0.75 pour les autres. Les billets sont en vente au Couvent Jésus-Marie et à la Pharmacie Gravel.

Dumas

Va-et-vient

M. et Mme Léo Lamontagne étaient en visite chez leurs parents.

MM. et Mmes Robert et René Jacques ont rendu visite à M. et Mme Emile Baudu, de Kipling.

Mlle Fernande Blaise visita M. et Mme Jules Neuvraumont, de Virden. Elle accompagnait Mme Alita Dodds, de Kennedy, qui s'y rendait pour le curling.

St-Brieux

Mariage

Le mercredi 4 février, le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., bénit le mariage de Mme Bertha Lindsay avec M. Arthur Leduc, d'Arborfield. La cérémonie eut lieu en la chapelle du couvent. MM. Louis Dubé et Jérémie Aubin servaient de témoins. Durant la messe nuptiale, Mlle Eva Gauthier exécuta quelques cantiques appropriés. Une petite réception eut lieu au presbytère. Outre les personnages déjà mentionnés, étaient présents: Mmes J. Aubin et Pierre Coquet, Milles Denise Dubé et Mary Oleksin et le jeune Denis Dubé.

Incendie

Le 3 février, vers 11 h. 15 p.m., un incendie détruisit complètement le garage "St. Brieux Farm Equipment", propriété de M. Emile Leray et fils. Le corps de pompiers de St-Brieux travailla en vain pour sauver l'immeuble. Une équipe de pompiers se rendit de Melfort, mais la bâtisse était déjà écroulée. Les pertes ont été estimées à plus de $50,000.

Çà et là

Mmes Thomas Lefebvre, Bernard Tétreault, Emmanuel Buan et Régis Mahussier, qui furent les gagnantes au bonspiel de curling pour dames tenu à Melfort, participèrent au bonspiel qui eut lieu à Saskatoon la semaine du 2 février. Elles gagnèrent la première partie sur trois dans les finales contre une équipe de Saskatoon.

Quatorze équipes comprenant Annaheim, Humboldt, Muenster et Melfort prirent part au bonspiel de curling des Chevaliers de Colomb, le mercredi 28 janvier. L'équipe de MM. Brieux Gallais, Yves Tinevez, Joe Hoess et Athanase Lavoie fut la gagnante. Le dîner fut servi à l'endroit même du curling par Mmes Harold Lefebvre, W. Stuckle et Arthur Creurer.

M. et Mme Roger Lauzon et leurs enfants, de Humboldt, étaient en visite chez M. et Mme W. Dubé, le 28 janvier. M. Lauzon prit part au bonspiel.

Les élèves du Senior High School organisèrent une partie de cartes le dimanche 1er février. Il y avait quatorze tables. Mlle Alice Blandin et M. Pierre Coquet furent les gagnants des premiers prix. Les prix de consolation allèrent à Mlle Mary Oleksin et M. Edmond Boissière.

Mlle Lucille Creurer est partie suivre un cours de garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de St-Boniface.

Prompt rétablissement au jeune Bernard Ferré, fils de M. et Mme Théophane Ferré, hospitalisé à Humboldt.

Saint-Louis

Décès

Le 24 janvier, M. Joseph Bremner, de St-Louis, est décédé à l'hôpital de Prince-Albert, à l'âge de 97 ans. Né au Manitoba le 1er mai 1861, le défunt est venu à St-Louis en 1882.

M. Bremner laisse dans le deuil deux filles, Mme A. McLeod (Mary), de Kelone, Sask., et Mme G. E. Short (Agnès), de West Bank, C.-B.; six fils, William, de New Westminster, C.-B., Jean, de Fenton, Sask., Pete, d'Edmonton, Joe et Rudolph, de Prince-Albert, et Charles, de St-Louis; 48 petits-enfants, et une soeur, Mme J.-B. Boucher, de St-Louis, âgée de 94 ans.

Le service fut chanté dans l'église de St-Louis le 27 janvier par Mgr J.-A. Boucher, P.D. Les porteurs étaient MM. Allan McLeod, Ovila Rocke, Jackie Short, Gérald et Freddy Bremner.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de St-Louis. Le salon funéraire Mackenzie, de Prince-Albert, était en charge des funérailles.

Malade

M. l'abbé L. Leclerc, curé, est actuellement patient à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert. Merci à M. l'abbé Lang, du collège de Prince-Albert, qui assure le service dominical.

Baptême

Marlene-Denise, fille de M. et Mme Lionel Boyer, née le 3 février. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Tellier, de Lloydminster.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Académie anglaise

La première session de l'Académie pour l'année 1959 avait lieu au gymnase du Collège, le 4 février, à 8 h. Le R. P. H. Desrochers, directeur habituel, dut se faire remplacer pour cause de maladie par un de nos professeurs, le R. P. L. Gauvin.

Le nouveau président, M. Guy Boulianne, souhaita la bienvenue à tous et invita le secrétaire, Daniel Creurer, à lire les minutes de la dernière académie.

Il annonça ensuite le premier orateur, M. Georges Martine. Ce dernier sut bien commencer l'année avec un sujet approprié "La menace cachée du communisme au Canada".

Jean-Hubert Collet monta ensuite sur l'estrade pour nous présenter sa déclamation "The Little Grenadier".

Edouard Rymek intéressa tout le monde avec son discours "Les langues du Canada".

"Crescentius" fut le titre de la déclamation suivante donnée par Léo Bosc.

M. Lionel Fournier choisit comme thème du discours suivant "Comment un docteur examine un patient pour le cancer".

La dernière déclamation "The Fighting Men of Canada" fut habilement rendue par Daniel Mooney.

René Arguin intéressa avec son sujet "Les Canadiens d'origine chinoise". Le dernier discours "La révolution de Cuba" fut donné par M. Gérard Marchand.

Après un repos de cinq minutes, M. Henri Léost donna la critique. Elle fut exacte et très bien rendue.

A la demande du président, le Père Gauvin nous adressa la parole. Il exprima sa joie d'être présent surtout parce qu'il avait pu rendre service à son ancien directeur d'Académie. Il ne faut pas oublier que le Père Desrochers est directeur de l'Académie anglaise depuis 24 ans. Le Père Gauvin commenta les différents discours de la soirée. Il nous montra enfin comment on peut tirer profit d'une bonne académie.

Pour clore la soirée, on entendit un mot de remerciement du président et la prière d'usage termina l'Académie.

D. CREURER,
Arts I.

• • •

Cadets de St-Pierre

Voici notre fière compagnie composée de cadets, toujours vaillants et un peu distraits parfois, mais qui, plus d'une fois, ont fait honneur à leur Collège.

En tête vient notre dévoué capitaine, le R. P. A. Gervais, O.M.I. Ensuite se placent nos lieutenants Ernest Tremblay, Guy O'Reilly et Denis Hamonic et leurs aides, Edouard Godin et Gérald Gauthier: tous ensemble ils forment le corps enseignant des cadets.

Le mardi 3 février, dans le gymnase, plusieurs de nos cadets reçurent une promotion bien méritée. Voici la liste des promotions: promus au rang de caporal, Denis L'Heureux et André Dansereau; au rang de sergent, Edward Doll, Claude Ducharme, Henri Lepage et Gordon Selenski; au rang de S-sergent, Raymond Benjamin.

Toutes nos félicitations à ces cadets. Ceci termine notre petite promenade dans le domaine des cadets.

André COUTURE,
Méthode.

• • •

Chronique sportive

Le Collège de Gravelbourg fut le théâtre d'une activité débordante dans le domaine sportif la semaine dernière: la belle température favorisa le hockey et nos Etoiles au ballon-panier ne restèrent pas non plus inactifs.

Après deux défaites aux mains des Hornets de Gravelbourg, les Alouettes remportèrent deux importantes victoires, la première en temps supplémentaire contre Willow-Bunch au compte de 8 à 6 et vendredi contre Laflèche par une marge de 5 buts: 8 à 3. Ces deux victoires donnent 12 points au Collège et le placent temporairement en troisième position du classement: nos félicitations et continuez!

Pendant ce temps, les ligues intra-murales ne chôment pas: chez les Grands A, les clubs de St-Front et de Duck Lake ont un nombre égal de points: avec 8 parties de jouées, ils mènent avec 10 points; puis vient Davis avec 9 points en 9 parties; traînant la queue mais avec 7 parties seulement, les Etoiles qui n'ont amassé que 3 points. Ces clubs, comme on le sait, ont comme capitaines Gérard Le Strat, Omer Archambault, Orville Amyotte et Ernest Tremblay.

Chez les Grands B, Canadiens et Mohawks ont 10 points chacun, les Rams 8 points et les Satellites 5 points. Ces clubs ont respectivement comme capitaines Cyril Giroux, Bernard Perron, Gérald Pinsonneault et Ronald Blouin.

Revenons au ballon-panier: en fin de semaine, les Alouettes "A" ont remporté trois intéressantes victoires contre Scott Collegiate, Sheldon-Williams Collegiate et St. Louis College de Moose Jaw: les résultats de ces victoires furent 32 à 26, 51 à 39 et 31 à 22; le vendredi 6 février, le club de Swift Current l'emporta au compte de 63 à 35. Pour donner une idée de ces joutes, voici les points comptés par nos porte-couleurs: Ernest Tremblay 69 points, Réal Allard 40, Louis Marchand 35, Georges Martine 29, Daniel Couture 23, Normand Boisvert 14 et Henri Léost 13.

Les Alouettes "B" remportèrent aussi des succès au ballon-panier: le dimanche 1er février, à Moose Jaw, ils réussirent une victoire de 23 à 13 contre le Club de St. Louis Halos. Les principaux artisans de la victoire furent Robert Boulanger, Roger Blais et Richard Pashelka avec chacun 5 points, Gérald Marchand avec 4 points, Roger Marchand et Philippe Lafrance avec chacun 2 points.

C'est dire que personne n'est en grève actuellement en ce qui concerne les sports au Collège. A la semaine prochaine . . .

Le Comité des Jeux.

A côté de chacun de nous durant la vie, il y a l'image de celui que nous aurions pu devenir si nous avions pris une autre route.

Georges A. HIBBARD.



"Le coin des jeunes"



Un message de la joie chrétienne

Pour finir la semaine en beauté et en joie, environ 1,000 personnes, dont un grand nombre de jeunes, se sont rendues au gymnase du Collège de St-Boniface, le samedi 7 février. Là, chacun mit de côté ses soucis, ses tracas, oublia la température même (!), pour pouvoir mieux "boire" les paroles si enthousiastes du "ménestrel du Seigneur", le R. P. Aimé Duval, S.J.

Un Père jeune, plein d'entrain et de verve, qui prêche en chantant. Ses "sermons" ont une philosophie simple, optimiste, encourageante: "Seigneur, mon ami, tu m'as pris par la main. J'irai avec toi sans effroi jusqu'au bout du chemin".

Le Père, qui aime la simplicité, a demandé que cette soirée soit familiale. Pour cela, il expliquait chacune de ses chansons avec beaucoup d'humour et de sincérité, puis il faisait chanter ses auditeurs avec lui.

Ses chansons sont inspirées de l'amour maternel, des souvenirs d'enfance, de la pauvreté, la fatigue, la joie, la tristesse; elles sont un message spirituel, message d'amour, d'abandon, de confiance en Dieu.

Je souhaite que bien des jeunes aient acheté les disques du Père Duval et ses chansonniers. Je connais au moins deux foyers où dimanche, les chansons du Père Duval ont retenti dans les airs toute la journée, au moyen du tourne-disque. Et le soir après la classe ou le travail, les jeunes reviennent à la maison et on fait encore tourner les disques du Père. On chante avec lui en lavant la vaisselle, en balayant, . . . en étudiant même, car ses chansons sont un vrai stimulant.

Puisse le message du Père Duval pénétrer tous les coeurs des jeunes et leur faire oublier certaines vedettes aux chansons moins pures, et qui ne disent rien. Je vous recommande instamment de vous procurer les disques du Père Duval. Apprenez ses chansons, chantez-les, fredonnez-les avec vos amis. Le Père a quelque chose à vous dire . . .

Cousine JOSETTE.

LE CONCOURS

Continuez à envoyer vos compositions. Il y aura de beaux livres pour les gagnants. Et puis, même si vous ne recevez pas de prix, vous aurez quand même gagné quelque chose. Car prendre part à un concours vous stimule à rédiger de belles compositions dans un bon français. Il est certain alors que ce travail sera fructueux pour vous.

Je répète ici les sujets du concours auquel tous les écoliers des grades IV à XII peuvent prendre part. Les plus jeunes qui trouvent les sujets trop difficiles peuvent m'écrire des lettres. Dans quelques semaines, tous ceux qui m'auront écrit depuis le début de l'année auront droit aux prix.

Voici les sujets de concours:

1) "Mon plus beau voyage" — ça peut être un voyage d'une journée ou de trois semaines, de 10 milles ou de 1,000 milles, voyage accompli, à faire ou dont vous rêvez, n'importe;

2) "Comment j'occupe mes heures de loisir" — une composition originale, vivante, intéressante;

3) "Ce que je pense du "Going Steady" — vos parents envoient leurs opinions à Rosette (page des dames), envoyez-moi les vôtres.

Mentionnez vos nom, âge, grade, école, adresse et le nom de votre maître ou maîtresse. Bonne chance.

Vous remarquez que j'ai reçu encore plusieurs lettres. Comme je l'ai dit la semaine dernière, j'en fais paraître quelques-unes et pour le reste j'ai fait la liste des jeunes cousins qui m'ont écrit. Vos lettres sont toutes très gentilles et je suis très contente de voir combien il y en a qui s'intéressent au Coin des Jeunes. Ecrivez encore et trouvez des amis pour votre Coin. Il y aura toujours de la place.

Les lettres qui paraissent cette semaine me sont parvenues de l'école Marion de St-Boniface et de l'école de Prud'homme, Sask.

Amicalement,

Cousine JOSETTE.



Bonjour! Je suis le petit messager de cousine Josette. Le message que cousine Josette m'a confié est de vous dire qu'elle vous aime bien et qu'elle vous remercie pour les gentilles lettres que vous lui envoyez. Elle aimerait en avoir encore beaucoup d'autres.

VALENTIN.

Je vous écris parce que je vous aime beaucoup. Je cours avec mes amies et nous avons beaucoup de plaisir durant la récréation. Pendant la semaine, aussitôt que j'arrive de l'école, je fait mes devoirs et mes leçons.

Chaque soir avant de nous coucher, nous disons le chapelet en famille. Quelquefois le samedi, j'aide ma maman à nettoyer la maison.

Au revoir,

Yvette LANTHIER,
Grade IV,
430, rue Notre-Dame.

☆ ☆ ☆

C'est la première que je vous écris, chère cousine, mais je connais bien le "Coin des Jeunes" et je veux vous dire pourquoi je l'aime.

La première raison, c'est parce que ce coin est rien que pour les jeunes et que nous pouvons lire ce que les autres enfants vous écrivent.

Une autre chose qui me fait aimer le coin, c'est que j'y ai lu les compositions et les lettres de mes compagnes. Je m'intéresse plus au journal.

La troisième raison, c'est que ça nous aide à apprendre le français, d'écrire des lettres et des compositions pour le "Coin".

Et puis, nos parents aiment voir notre nom écrit dans le journal.

Pour toutes ces raisons, nous voulons vous aider à le continuer et le garder intéressant.

D'une de vos lectrices et amies,

Laurette CORMIER,
Grade VI,
La Salle, Man.

Je vous remercie très sincèrement pour le dollar que vous m'avez envoyé comme prix pour ma composition sur "Noël".

J'aime bien vos petits concours et je crois que cela m'aidera dans mes examens de français. Je vais essayer de participer à tous vos concours.

Une petite cousine de la Saskatchewan,

Suzanne MERCEREAU,
10 ans, grade 6,
Titanic, Sask.

☆ ☆ ☆

Je vous écris une lettre de mes visites chez CKSB avec oncle Ubald, le lundi soir. Le programme s'appelle "La boite aux questions". Je m'asseois et voilà oncle Ubald avec "La boite aux questions". Je pige une question. Je vais près du microphone et réponds a ma question. Il nous aide avec notre question. Après, nous recevons un bon d'achat par la poste. J'ai toujours hâte de le recevoir.

Je vous aime aussi gros que oncle Ubald.

Au revoir, votre cousine,

Jeannine STE-MARIE,
Grade IV,
400, rue de la Morénie.

☆ ☆ ☆

Je viens vous écrire une petite lettre aujourd'hui. Mon sujet préféré est l'épellation. Je trouve ce sujet assez facile. Mon animal préféré est un lapin. Je l'aime beaucoup.

Je reste au couvent. Les soeurs sont bien bonnes pour moi. Je ne suis pas un petit Canadien français, mais je suis capable de parler le français assez bien, car je l'apprends. Je suis au grade 5.

Au couvent cette année, nous avons fait une patinoire. Je vous assure que nous avons du plaisir. Venez donc patiner avec nous, cousine Josette.

Votre petit cousin,

Francis WOJCIK,
Prud'homme, Sask.

☆ ☆ ☆

Comment allez-vous? Je suis bien. A l'école chaque vendredi, nous faisons de la composition française. J'aime beaucoup ça.

Aujourd'hui, nous vous écrivons. Mes sujets préférés sont l'épellation et la lecture. Je lis beaucoup de livres d'aventures.

Je suis au grade 6. J'espère que je passerai mon grade. J'ai douze ans. Ma fête est le 24 juin.

J'ai beaucoup de frères — sept! Je suis la seule fille. Alors, vous pouvez imaginer mon triste (?) sort . . .

Aurevoir, cousine Josette.

Votre petite cousine,

Bernadette FONTAINE,
Prud'homme, Sask.

Ceux qui m'ont écrit:

Grade IV de l'école Marion de St-Boniface: Patricia Bérubé, Cécile Ledoyen, Claudette Mondor, Lucille Ragot, Emilienne Ricard, Gabrielle Corbeil, Rita Lanthier, Yvonne Allard, Denise Mousseau, Annette Fontaine, Rita Gosselin, Paulette Chaput, Claire Pelland, Jeanne Hébert.

Grade VI de l'école Marion de St-Boniface: Michelle Hébert, Juliette Vincent, Florence Payette, Louise Grenier, Jeannette Laurin, Julie Guilbault, Rita Laurin, Donna Cook, Denise Soulodre, Marguerite Backeland, Thérèse Larmand, Diane Raineault, Diane Vermette, Alice Chabidon, Julie Emond, Lucille McCarthy, Yvette Verrier, Jeannette Rocan, Lorraine Guénette, Juliette Dion, Gisèle Desaulniers, Jeannette Payette, Pauline Tétreault.

Grades V et VI de l'école de Prud'homme, Sask.: Denise Painchaud, Patricia Bodnar, Raymond Rivard, Lucille Desmarais, Donald Bandet, Ronald Rivard, Philippe Laliberté Muriel Bénard, Dorille Bandet, Raymond Beauregard, Daniel Daignault, Dorille Beauregard, Jeanne Bandet, Daniel Loiselle, Norman Bénard, Roger Loiselle, Paul Hounget, Lorette Leblanc.

Vous avez demandé dans **La Liberté et le Patriote** que nous vous écrivions. Moi, comme toute la classe, j'ai choisi de vous écrire un rêve.

Hier soir, j'ai rêvé que mon grand-père m'avait envoyé du fromage de France. Ce n'était pas du fromage ordinaire. Nous le mangeâmes et aussitôt après, nous nous endormimes. En nous réveillant, nous avons constaté que c'était de la poudre pour dormir. Mon grand-père s'était donc trompé, alors il fallait lui écrire pour le lui dire.

Deux semaines plus tard, nous avons reçu une lettre de lui. Il nous disait qu'il était mort une semaine avant. Comment, alors, avait-il pu nous écrire? Nous avons eu peur! Pour savoir si c'était vrai, il fallait lui écrire.

Deux semaines après, nous reçûmes un paquet. C'était mon grand-père dans une boite? Il sortit soudainement et commença à sauter sur moi! Comme j'avais peur! Enfin, je me réveillai en réalisant que c'était mes petits frères qui sautaient sur moi.

Sincèrement,

Christine OUVRARD,
11 ans, grade 6,
232, rue Notre-Dame.

SAVEZ-VOUS?

1. Qui a inventé le phonographe?
2. Quelle est la devise de la Belgique?
3. Quel est le plus grand centre ferroviaire du monde?
4. Chez les païens, qui était le dieu du feu?
5. Qui a fondé l'Ordre des Bénédictins?
6. Qui a été surnommé le Roi-Soleil?
7. Qu'est-ce qu'un croque-notes?
8. Quelle science a pour objet l'étude des plantes?
9. Quelle est la capitale de la Suisse?
10. Qu'est-ce qu'un caneton?

Réponses

1. Thomas Edison; 2. L'union fait la force; 3. Chicago; 4. Vulcain; 5. S. Benoit; 6. Louis XIV; 7. Un mauvais musicien; 8. La botanique; 9. Berne; 10. Un jeune canard.

Texte d'après William et divers auteurs

SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU — 6

Images de Marie Pignal





1. Les parents de Marie sont morts. La jeune fille va donc habiter chez quelqu'un de sa famille, peut-être chez Marie Cléophas à Nazareth. Marie Cléophas a de nombreux enfants; l'un d'eux, Jude, sera plus tard disciple de Jésus. Marie arrive chez sa parente: elle descend du petit âne qui lui a fait faire le long trajet de Jérusalem en Galilée; suivant la coutume orientale, elle tient sur sa tête un ballot contenant ses vêtements.

2. La vie d'un village s'adapte étroitement aux nécessités de l'existence. Voici les femmes qui moulent le grain et passent la farine au tamis, tout en parlant abondamment. Marie n'aime guère se mêler aux commérages; elle ira plutôt à la fontaine puiser de l'eau pour faire le pain.

3. Attentive à aider ses cousins, elle se charge de tous les travaux ménagers qui peuvent soulager la maitresse de maison. La voici au poulailler cherchant les oeufs. Rien n'est petit quand la tâche qu'on accomplit est faite pour Dieu.

4. Aujourd'hui, elle a pris une corbeille de linge et s'en va laver au ruisseau qui descend des montagnes entourant Nazareth. Cette partie de la Galilée est un "pays riche en sources et en vergers". Pendant l'été, alors qu'ailleurs le lit des torrents est à sec, il y a là toujours assez d'eau pour subvenir aux besoins de la vie.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE

Avec les hommages de **Maitre Laurent Marcoux,** de l'étude Marcoux, Dureault et Bétournay, 702, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg, Man.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Les journaux ont monté en épingle la bataille entre Gordie Howe et Lou Fontinato. Les rapports des journaux décrivant ce "combat" ont été plus élogieux que ceux qu'on peut lire au lendemain d'un combat de Floyd Patterson, et on ajoutera ce coup de poing à la légende de Gordie Howe. Mais on peut se demander s'il n'aurait pas été plus dans l'intérêt du hockey de souligner que Fontinato a été blessé, qu'il a saigné et que le règlement de la ligue prévoit une punition de cinq minutes pour le joueur qui en blesse un autre et qui le fait saigner. Dans l'excitation du moment, on a sans doute mis le règlement de côté.

Les batailles, au hockey, sont souvent compréhensibles. Dans un sport aussi violent, les tempéraments s'échauffent et on laisse partir un coup de poing sans trop y songer. Ce fut le cas de Howe qui a été chanceux et a attrapé Fontinato, un bagarreur de profession, en plein sur le nez. Le rude joueur de défense des Rangers courait sans doute après ce coup depuis longtemps, et Howe s'est chargé de le rappeler à l'ordre. On n'aurait pu choisir un homme plus qualifié que le solide joueur d'avant des Red Wings. Howe est un athlète très fort physiquement. Il l'a prouvé au début de sa carrière et n'eut été une fracture du crâne assez sérieuse, il aurait probablement laissé tomber ses gants plus souvent. Mais au temps de sa jeunesse, Butch Bouchard était l'homme fort de la ligue et on ne s'occupait pas beaucoup des exploits des autres joueurs. Howe sera donc le héros des adversaires des Rangers, jusqu'au jour où un autre joueur parviendra à atteindre solidement un adversaire et accaparera, dans les journaux du moins, le titre de champion de la Nationale.

Un hommage

De passage à Montréal, King Clancy, un connaisseur du hockey s'il en est un, a rendu un précieux témoignage à Jacques Plante. Parlant des Canadiens, Clancy a déclaré qu'il ne comprenait pas pourquoi Plante n'était pas choisi sur le premier club des Etoiles de la Ligue: "Plante est le meilleur gardien de buts de la Ligue. Et je le compare facilement aux meilleurs gardiens de buts de tous les temps. J'ignore ce qu'il va falloir dire aux rédacteurs des autres villes pour leur faire comprendre cela", a déclaré Clancy.

"Le succès d'une équipe dépend, pour 65 pour cent, de la tenue du gardien de buts. On a beau dire que Plante a devant lui de bons joueurs de défense, ce qui n'est pas prouvé du reste, il n'en reste pas moins vrai que c'est lui le premier atout défensif de l'équipe. Sa moyenne est là pour le prouver", d'ajouter Clancy.

Voilà un autre témoignage qui s'ajoute à bien d'autres et qui devrait amener le président Campbell à exiger des rédacteurs sportifs qu'ils publient, sous leur signature, le choix qu'ils font pour le club d'Etoiles. Si nous revenons souvent sur cette question, c'est que nous trouvons absolument injuste qu'on prive un excellent athlète de son dû. Plante mérite non seulement le trophée Vézina, mais le poste de premier gardien de buts sur le club des Etoiles. S'il est malade ou blessé, les Canadiens jouent mal et perdent des joutes. La preuve vient encore d'en être faite et elle sera faite aussi souvent que Plante devra s'absenter du jeu.

Les protestations nombreuses qui ont salué le choix du club des Etoiles finiront peut-être un jour par donner des résultats. La partisanerie et l'ignorance n'ont pas leur place dans une consultation semblable, surtout quand on sait que les joueurs choisis peuvent recevoir des sommes très intéressantes pour arrondir leur avoir. Attendons donc la consultation de la fin de la saison, afin de savoir qui l'emportera.

Appréhension

C'est avec un peu d'appréhension que le vétéran Jean-Paul Lamirande a quitté le Canada avec les Macs de Belleville. Lamirande, qui connait son hockey et qui est actif depuis plus de 20 ans dans les ligues organisées, trouve que l'équipe canadienne aurait besoin d'un ou deux autres joueurs d'avant. Il demeure confiant de voir le club du Canada l'emporter, mais il craint tout de même qu'un manque de renfort ne nuise aux chances de notre équipe.

Membre des Dunlops, champion mondial l'an dernier, Lamirande semble craindre beaucoup l'équipe de Tchécoslovaquie. "Ce club a bien joué l'an dernier. Il est dirigé par un Canadien et il nous cause toujours de très gros problèmes. Les Russes sont puissants, mais ils jouent leur meilleur hockey contre nous. Ils tentent de nous battre par tous les moyens. Je suppose que cela fait partie de leur politique, mais cela ne nous ennuie pas trop", a-t-il déclaré.

Quand on lui a demandé si les Russes étaient des amateurs, il a répondu: "Absolument pas. Ce sont des professionnels qui reçoivent un salaire pour jouer au hockey".

Lamirande est un atout précieux à la ligne bleue. Il a joué dans la ligue du Québec, dans l'Américaine et dans la Nationale avec les Rangers. Il n'est peut-être plus le brillant compteur qu'il a déjà été, mais il sait encore bloquer son homme et son coup d'épaule est très impressionnant. Espérons que sa prédiction se réalisera, à savoir que: "Le Belleville ne fera pas honte au Canada. Les joueurs sont prêts et nous entrerons dans la lutte confiants et décidés".

Bonne chance aux représentants du Canada.

AVIS

Nous continuerons la semaine prochaine la publication des compositions qui ont mérité les premières places au concours J.F.M.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

L'émission française du samedi 14 février sera à l'affiche de 12 h. 30 à 3 h. p.m. On présentera "Courrier du Roy", "CF-RCK", "Pépinot", "Ballade de Paris" et "Les trois mousquetaires".

Le dimanche 15 février, les films suivants seront présentés de 2 h. 30 à 4 h. p.m.: "Quand Paris reçoit Paris", "Roman de la Science" et "Inspecteur Blaise".

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Ordre du Ministre de l'Instruction publique

AU SUJET DU PROJET POUR FORMATION DE

The Mountain School Division No. 28

En vertu de l'autorité dont je suis investi en conformité de la subdivision (1) de la section 437 de l'Acte des Ecoles Publiques, j'approuve par la présente la forme du projet de la Commission pour la répartition des Divisions Scolaires en vue d'établir une division scolaire qui portera le titre et sera connue ainsi: "The Mountain School Division No. 28."

Ladite division scolaire proposée comprendra les districts scolaires suivants, chacun étant compris dans un quartier tel qu'indiqué ci-dessous:

Ward 1 — The School District of Campau No. 1418, The School District of Dry River No. 399, The School District of Grange No. 892, The School District of Mariapolis No. 830, The School District of Pike Lake No. 838, The School District of St. Albert No. 2164, The School District of St. Alphonse No. 1001, The School District of St. Gustave No. 977, The School District of Ste. Marie No. 963, The School District of St. Urbain No. 903 and The School District of Zephyr No. 1384.

Ward 2 — The School District of Bertram No. 2097, The School District of Harmer No. 415, The School District of Lakeview No. 419, The School District of Norquay No. 262, The School District of Oakhill No. 1123, The School District of Richard No. 1092, The School District of St. Gerard No. 2219, The School District of St. Michel No. 2222 and The School District of Swan Lake No. 345.

Ward 3 — The School District of Adelard No. 912, The School District of Cardinal No. 2239, The School District of Cleophas No. 1398, The School District of Faure No. 900, The School District of Leary's No. 1540, The School District of Montcalm No. 984, The School District of St. Louis No. 964, The School District of St. Leon Village No. 1425, The School District of Theobald No. 1415 and The School District of Willow Bluff No. 1334.

Ward 4 — The School District of Beausale No. 1321, The School District of Carnot No. 854, The School District of Jean D'Arc No. 1673, The School District of Kenneth No. 2087, The School District of Lees No. 579, The School District of Notre Dame de Lourdes No. 690, The School District of Pinkerton No. 1074 and The School District of St. Benoit No. 1315.

Ward 5 — The School District of Bell No. 1953, The School District of Bazin No. 2187, The School District of Barron No. 1930, The School District of Columbine No. 2180, The School District of Dandurand No. 2064, The School District of Emberly No. 1979, The School District of Haywood No. 1193, The School District of Louvain No. 2083, The School District of Parthenay No. 1316, The School District of St. Claude No. 788, The School District of St. Jean No. 1508 and The School District of Seaforth No. 1620.

Le nombre de commissaires de ladite division à être élus dans chacun desdits quartiers sera comme suit:

Quartier 1 — 1 commissaire; Quartier 2 — 1 commissaire; Quartier 3 — 1 commissaire; Quartier 4 — 1 commissaire; Quartier 5 — 1 commissaire.

Par la présente je désigne le vendredi, 27e jour de février 1959, comme la date à laquelle ce projet sera soumis aux électeurs résidants de la division scolaire proposée, la votation anticipée ayant lieu les jours suivants:

Le lundi 23 février 1959; le mardi 24 février 1959; le mercredi 25 février 1959.

Par la présente je nomme M. Jean Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes, comme officier rapporteur pour faire prendre le vote sur ce projet, et, advenant l'établissement de la division scolaire, pour faire prendre le vote pour la première élection des commissaires.

Donné en ce 14e jour de janvier 1959.

Stewart E. McLEAN,
Ministre de l'Instruction publique.



Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

MARIAGE DE RAISON

par O'NEVÈS

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 13

Raymond céda; ils marchèrent ensemble, puis revinrent au pli de terrain, où ils se cachèrent côte à côte.

— S'ils sont deux, nous aurons à nous battre, opina Montcan.

— Les vauriens sont hardis. Vous n'avez pas de fusil?

— J'ai mes bras, rit le jeune garçon. Chut! Les voilà. Je les connais, de mauvais bougres.

— Prenez mon arme.

— Non, non, si vous désarmez celui qui vient en avant, nous viendrons à bout des deux autres.

Un braconnier parlait:

— Monte la garde, Sandy, pendant que nous levons les pièges.

— C'est le moment, murmura Raymond.

Il se jeta sur l'homme, pendant que Montcan allait aux autres qui ne portaient pas d'armes, au moins apparentes.

Sous la violence du choc, Sandy tomba sur ses genoux, mais ne lâcha pas son fusil. Pour le lui arracher, Raymond jeta le sien de côté. Les deux hommes se saisirent à bras le corps. Tous deux étaient d'une force peu commune; la lutte fut rude avant que Raymond réussit à jeter le braconnier à terre. En tombant, l'homme se frappa la tête contre le tronc d'un arbre et perdit connaissance.

Le vainqueur se hâta d'aller à l'aide de son compagnon. Celui-ci avait combattu vaillamment, rendant coup pour coup. Mais le troisième bandit avait réussi à le prendre à la gorge.

— Prends ton couteau, Pierre, souffla l'homme.

Pierre soulevait l'arme quand Raymond tomba sur lui et le jeta à terre, l'écrasant de son poids.

Le couteau lancé passa à un pouce du coeur de Corentin.

Voyant la partie perdue, son assaillant lâcha sa proie et prit la fuite.

Corentin frottait sa gorge douloureuse.

Allez trouver M. Fayolle et dites-lui qu'il envoie des hommes pour relever ces blessés, dit Raymond.

Corentin ne prit pas ombrage du ton de commandement, celui d'un maître.

— J'y vais. Savez-vous, garde, que vous m'avez sauvé la vie?

— Qu'importe, dépêchez-vous.

— Vous êtes joliment brave.

— Hâtez-vous donc.

— Est-ce prudent de rester seul? Ces hommes peuvent reprendre leurs sens.

Raymond s'impatienta. Son compagnon lui prit la main.

— Vous m'avez sauvé la vie, la vie d'un Montcan; c'est le moins que je vous remercie.

— On dit que si vous sauvez la vie d'un homme, il vous le fait regretter.

— Un mensonge et je le prouverai.

— Allons, partez, partez vite!

Quand il se fut éloigné, Raymond alluma une cigarette. L'incident lui était désagréable. S'il lui fallait se présenter devant un magistrat, on lui poserait des questions, il serait reconnu.

Un des hommes à terre se releva.

— Vous nous avez eus! dit-il d'une voix enrouée.

— Oui, un de vos compagnons gît sous l'arbre. Ramenez-le à lui, si vous pouvez.

Il lui tendit un flacon d'eau-de-vie.

L'autre le regarda, ébahi.

— Est-ce que vous avez l'intention de nous laisser aller?

— Oui, si vous le pouvez, avant que d'autres gardes arrivent.

L'homme murmura un "merci" qui sortait du coeur et alla retrouver son camarade.

Raymond continua de fumer tranquillement. Soudain, des appels, une silhouette féminine se dessina. C'était Léone.

— Etes-vous blessé, Monsieur Trélaunay? Oh! dites-moi vite, êtes-vous blessé?

Elle chancelait. Raymond la soutint.

— Pas du tout, Mademoiselle.

Elle s'appuya sur son épaule.

— Où sont nos bandits? demanda Montcan.

— Déguerpis, répondit Raymond. Ça va bien, je pourrai remettre la main sur eux.

Montcan, stupéfait, regardait les deux jeunes gens.

— Trélaunay m'a sauvé la vie, dit-il.

— La ferme! s'impatienta Pomereuc. Allez chercher un réconfortant pour Mlle Fayolle; je crains qu'elle s'évanouisse.

CHAPITRE XXIII

Le lendemain du combat avec les braconniers, Corentin de Montcan se présenta à Kergentelec, porteur d'une très belle paire de bois d'un dix cors.

Il trouva Gaëlle dans le petit salon, avec sur les genoux un livre qu'elle ne lisait pas. La rencontre de ce garde ami de son mari l'avait impressionnée; elle se représentait Raymond malade, attendant la mort à laquelle il s'était préparé. Elle revoyait aussi les manières bizarres de ce garde, entendait sa voix étouffée; elle n'avait pu lire le regard des yeux cachés par des lunettes aux verres fumés. Elle y pensait encore quand Corentin entra.

— Je vous apporte le trophée que je vous ai promis. Autrefois, au temps où les Montcan étaient de grands seigneurs, j'aurais fait monter ces bois sur des griffes d'argent; maintenant, je les présenterai moi-même de mon mieux.

— Et ce sera très bien. Avec qui vous êtes-vous battu? Vous avez des meurtrissures sur la figure et sur le cou.

— J'espérais que vous ne les verriez pas. Nous avons surpris des braconniers, la rencontre m'a été un plaisir royal. Votre nouveau garde-chasse m'a sauvé la vie au risque de la sienne. Un garçon splendide, ce Trélaunay. La lutte finie, il s'est mis à fumer, aussi tranquille que si rien ne s'était passé. Il serait digne d'être Breton.

Gaëlle sourit:

— Il n'a pas été blessé?

— Il l'a été, je le crains, mais n'a pas voulu en convenir. Des manières de gentilhomme. Je l'ai vu près de Mlle Fayolle.

— Mademoiselle Fayolle? Comment était-elle là?

— J'ai été avertir son frère. Elle l'a accompagné. Elle eût aussi bien fait de rester chez elle; sa présence nous a empêchés de courir après ces scélérats.

— Maintenant, je vais vous demander d'aller voir M. Trélaunay et me rapporter des nouvelles de ces pauvres gens. Je désire savoir s'ils sont pris, s'ils sont blessés.

— Blessés? Certainement, ils ne l'ont pas volé. Trélaunay, pour une raison à lui, les a laissés aller. Ils sont rendus loin. Je vais me renseigner; je ferais pour vous des choses bien plus difficiles.

— C'est dans les petites choses que se prouve l'amitié.

Corentin se rendit au pavillon de Trélaunay. Le garde se tenait devant la table, la tête dans les mains; il ne bougea pas quand son visiteur entra; le prenant pour son jeune domestique, il ne quitta pas sa pose accablée.

— Bonjour, Trélaunay, j'espère que vous ne vous trouvez pas plus mal de la réjouissance de la nuit dernière?

— Pas le moins du monde, je crains que vous n'en puissiez dire autant.

— Oh! je suis très bien aussi. Hier, vous ne m'avez pas laissé vous remercier.

— Et je préfère que vous ne le fassiez pas aujourd'hui. Vous attachez trop d'importance à une chose insignifiante.

— Non, je sais que si vous aviez manqué ce garçon, il se serait jeté sur vous aussi avec son couteau et l'autre l'aurait aidé sans que je puisse rien, à demi-étranglé que j'étais. Ça n'empêche que je vous dois la vie.

— Vous êtes très obstiné. Maintenant que vous m'avez remercié, dites-moi le motif de votre visite.

— Vous demander si vous avez entendu quelque chose de ces mauvais garçons. Sont-ils arrêtés?

— Non.

— Dommage, par eux nous aurions tenu la bande entière.

— C'est mieux comme ça. Si nous les avions poursuivis, ils seraient en prison. Quand ils en seraient sortis, ils auraient braconné de plus belle et auraient été plus que jamais prêts à jouer du fusil et du couteau; le désir de la vengeance vous donne la soif du sang. Il est probable qu'ils ne nous causeront plus d'ennuis. En les laissant aller, nous nous en sommes débarrassés.

— Il y a du vrai dans votre raisonnement. Je vais le rapporter à la comtesse.

— La comtesse?

— Oui, Mme de Pomereuc; elle m'a chargé de venir aux informations. Elle était anxieuse de savoir si vous étiez blessé.

— C'est très bon de sa part.

— Elle est toujours très bonne. Si vous la connaissiez...

— Vous la voyez beaucoup?

— Je suis pour elle un ami, je l'espère.

— Elle est très heureuse d'avoir un tel ami.

— Elle n'est pas heureuse! soupira Corentin.

— Pas heureuse? N'est-elle pas comblée de tout ce qu'une femme peut souhaiter?

Le jeune comte appuya ses coudes sur la table. Le garde exerçait sur lui une influence magnétique; il le contraignait, semblait-il, à parler contre sa volonté.

— Elle n'est pas heureuse et cela me rend moi-même très malheureux. Je ne sais pourquoi je vous raconte cela, peut-être parce que je suis tellement dans vos obligations. Comment cette chère comtesse pourrait-elle être heureuse? Elle est seule... Son mari... je préfère n'en pas parler.

— Pourquoi?

— Parce que je le méprise et le hais. Où est-il? Pourquoi la laisse-t-il seule?

— Je pense que ce n'est pas à vous de vous en plaindre.

— Pourquoi l'a-t-il épousée, éclata Montcan avec une sorte de fureur, pourquoi, s'il devait l'abandonner?

— Il peut avoir de bonnes raisons.

— C'est une brute égoïste. Je le hais. Son père nous a pris nos terres et lui m'a enlevé la plus douce, la plus aimée... (Il s'arrêta.) Qu'ai-je dit? murmura-t-il.

— Beaucoup trop pour un honnête homme! gronda Raymond.

Corentin se leva. Raymond le força à se rasseoir.

— Vous me commandez... vous me faites faire ce que vous voulez, bégaya Corentin.

— Vous dites que je vous ai sauvé la vie.

— Et vous l'avez fait!

— Eh bien! je vais en retour vous demander quelque chose.

Le jeune homme se leva, les yeux brillants. La chevalerie n'était pas morte, elle était vivante dans le coeur d'un Montcan.

— Mettez-moi à l'épreuve.

Raymond posa sur lui un regard plein de gravité.

— Découvrez la cause de la tristesse de Mme de Pomereuc.

Corentin le regarda. La requête était étrange venant d'un simple garde-chasse.

— Quel intérêt... pourquoi désirez-vous savoir?

— Son mari est mon meilleur ami.

— J'avais deviné. J'avais compris que vous êtes un gentilhomme.

— Gardez vos conjonctures pour vous. Remplissez la mission dont je vous charge et nous serons quittes.

— Je le ferai, je vous le promets, dit Corentin avec chaleur.

CHAPITRE XXIV

En quittant son pavillon, Trélaunay vit Léone Fayolle assise sur un arbre tombé.

Le moins vaniteux des hommes, et aimant passionnément sa femme, Raymond ne se doutait pas de l'état d'esprit de la jeune fille...

Il la salua:

— J'espère, Mademoiselle, que vous ne vous ressentez plus de vos émotions de la nuit dernière?

— Pas du tout; mais j'ai eu si grand'peur: j'ai cru que vous étiez blessé.

— Je ne l'étais pas; les pauvres diables n'en pourraient pas dire autant, quoique aucun n'ait été gravement atteint, puisqu'ils ont pu se retirer.

— Vous les avez laissés partir. Cela vous ressemble, mais mon frère est irrité.

(A suivre)



Mme Laurier Régnier, épouse du député fédéral de St-Boniface, vient d'être élue secrétaire de l'Association des épouses des sénateurs et députés fédéraux à Ottawa. Les membres de l'Association se réunissent tous les mardis dans l'après-midi pour visiter les différents édifices du gouvernement, pour se dévouer au service de la Croix Rouge, pour entendre des conférenciers ou pour se perfectionner dans l'usage du français ou de l'anglais en cercles d'étude. Sur la photo l'on voit, au centre, Mme Régnier, à gauche, Mme L. R. Crouse, trésorière, et, à droite, Mme G. M. Stearns, présidente. (Photo Marcil - Le Droit)

"FRÉQUENTATION DES JEUNES"

Il est évident que les suggestions au sujet des fréquentations des adolescents, publiées dans le journal, aideront un bon nombre de mamans à se familiariser avec les moyens indiqués pour empêcher cette coutume des sorties assidues de s'établir dans leur foyer. Elles leur feront aussi comprendre, sans aucun doute, l'importance de l'éducation dès la plus tendre enfance. Selon l'opinion de pédagogues avertis, l'enfant est à cinq ans ce qu'il sera toute sa vie.

Il semble bon de mentionner que c'est à la mère en premier lieu que revient le noble rôle d'éducatrice. C'est ce qui faisait dire à Napoléon: "C'est à ma mère, c'est à ses bons principes que je dois ma fortune et tout ce que j'ai fait de bien. Je n'hésite pas à dire que l'avenir d'un enfant dépend de sa mère et d'elle seule."

Comme il est consolant de constater que de bonnes grand-mères s'intéressent encore aux problèmes de la jeunesse puisqu'elles me font parvenir, elles aussi, leurs opinions. Je publie donc encore cette semaine quelques lettres si convaincantes.

ROSETTE.



☆ ☆ ☆

Chère Rosette,

En lisant votre note "Going Steady", je me suis demandée: "Qu'est-ce que cette histoire?", et j'ai été fort surprise d'apprendre que certains adolescents ont la déplorable habitude de "sortir" régulièrement ensemble et qu'ils se prennent très au sérieux. Surtout que les parents n'aillent pas leur dire que tout ça, c'est de la folie et que leur grand amour n'est que passager!

Dans ces cas-là surtout, il vaut mieux prévenir que guérir, et cependant si j'avais un adolescent qui me cause cet ennui, j'essaierais d'attirer mon enfant à la maison en rendant la vie de famille plus agréable, en organisant de petites fêtes où les jeunes se sentiraient libres de s'amuser à leur goût, tout en évitant les excès, mais cela demanderait beaucoup de patience et les parents devront être compréhensifs en essayant d'être jeunes eux aussi pour que ces adolescents jouissent de leur soirée "à la maison". Peu à peu, ils prendront goût à ces réunions saines où l'on s'amuse sous la surveillance des parents.

Après avoir ainsi gagné la confiance de mon enfant, j'essaierais de le faire participer à quelques mouvements de jeunesse, tels le scoutisme ou le guidisme, jeunesses musicales ou autres. Croyez-moi, Rosette, quand les jeunes auront pris intérêt à quelque activité de ce genre, ils comprendront mieux leur devoir d'adolescents qui est d'abord la formation personnelle, c'est-à-dire se préparer à remplir la vocation à laquelle ils sont appelés et alors ils pourront être vraiment heureux, car ils auront vécu une jeunesse pleine de sens.

Comme moyen préventif, je n'en connais pas de meilleur que l'éducation chrétienne, les parents donnant l'exemple: prière en famille, réception des sacrements, fidélité au devoir, respect de l'autorité religieuse et civile, le tout imprégné de tendresse et de joie afin que les enfants trouvent le bonheur au foyer. Plus tard, ils ne chercheront pas les plaisirs égoïstes, mais ils feront rayonner cette joie en participant aux organisations paroissiales et ils sauront, à l'occasion, se dévouer pour les bonnes causes tout en se préparant à fonder, à leur tour, un foyer heureux.

J'espère, chère Rosette, que ma lettre n'est pas trop longue et qu'elle peut vous rendre service. Continuez votre beau travail.

Sincèrement,
Mère de 6.

Chère Rosette,

J'ai élevé une nombreuse famille et je dois dire que ces fréquentations assidues des jeunes sont certainement prématurées et nuisibles.

Ordinairement, elles ne peuvent parvenir au mariage, elles sont, pour les filles en particulier, la source de chagrins parfois très profonds qui laisseront des traces bien longtemps, sinon toujours, et d'inquiétudes de toutes sortes pour les parents.

Autant que possible, ceux-ci devraient surveiller étroitement leurs enfants à cette époque et leur fournir des délassements appropriés pour leurs loisirs à la maison, amusements, petits travaux de fantaisie, etc.

Leur donner de bonne heure le goût de la lecture qui emporte bien loin l'ennui. Bien entendu, il faut choisir les livres.

Voici quelques réflexions que je vous soumets humblement.

Une vieille grand-mère.

Une peste: celui qui parle pendant que vous voudriez être écouté.

LA ST-VALENTIN

D'un siècle à l'autre, les amoureux restent fidèles à la St-Valentin. Aujourd'hui, on a le coeur léger et l'esprit de la fête



surmonte les obstacles qui sont d'ordinaire infranchissables. Sa magie a même traversé les murs des prisons. L'un des tout premiers valentins a été sculpté par le duc d'Orléans, pendant qu'il était prisonnier à Agincourt au 15e siècle. On peut encore voir cette oeuvre au British Museum.

En Angleterre

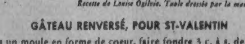
En Angleterre, durant l'époque élisabéthaine, on attachait le valentin à une pomme ou à une orange qu'on lançait à la fenêtre de la jeune dame élue de son coeur. Celle-ci n'était pas inactive, elle fixait des feuilles de laurier à son oreiller afin de mieux rêver à son futur époux. Les Français, eux, ne s'amusaient pas à lancer leurs valentins. Ils offraient aux dames qu'ils aimaient d'énormes coeurs enjolivés de dentelle.

Au Canada

Au Canada, les valentins sont à la mode depuis plus d'un siècle et les jeunes filles ont appris qu'une rose sur un valentin veut dire amour, qu'un éventail veut dire "ouvrez votre coeur" et qu'un ruban sollicite une promesse. Aujourd'hui, à la St-Valentin, il est courant d'offrir des fleurs ou un parfum qui parlent le langage de l'amour et symbolisent la sincérité et la fidélité. Les moins fortunés donneront une boîte de chocolat ou un mouchoir brodé, ou encore un joli tablier pour cacher dans le coffre d'espérance.

Goûter en rouge et blanc

La maman elle, pour plaire à toute la maisonnée, organisera un goûter délicieux, avec des mets en forme de coeur et tout sera dans la mesure du possible, rouge, blanc et rose, les couleurs par excellence pour la St-Valentin.



Recette de Louise Ogilvie. Table dressée par la maison Eaton

GÂTEAU RENVERSÉ, POUR ST-VALENTIN

Dans un moule en forme de coeur, faire fondre 3 c. à s. de beurre puis verser un mélange fait de ⅓ tasse de sucre brun et de ¼ de tasse de sirop d'ananas en conserve. Sur ce fond disposer joliment des tranches d'ananas. Faire votre pâte comme suit:

⅓ de tasse de shortening
¾ de tasse de sucre
1⅓ tasse de farine à 4 usages, enrichie de vitamines
2 c. à t. de poudre à pâte
¼ c. à t. de sel
½ tasse de lait
¾ de c. à t. d'essence d'amande
3 blancs d'oeufs

Réduire le shortening en crème avec le sucre. Tamiser farine, poudre à pâte et sel et l'ajouter au premier mélange en alternant avec le lait. Puis mettre l'essence d'amande. Battre les blancs d'oeufs fermes et les incorporer au mélange. Verser la pâte avec précaution sur les fruits dans le moule. Faire cuire dans un four modérément chaud (375°F) 30 à 35 minutes. Démouler sur une assiette à gâteau et décorer d'une cerise le centre de chaque tranche d'ananas. Garnir de crème fouettée.

Conseils pratiques

Toiles cirées

Elles ne peuvent se laver à l'eau trop chaude mais bien à l'eau tiède pour éviter d'en faire casser le vernis.

Bijoux

Ils peuvent être lavés (sauf les perles) dans un savonnage chaud et déposés ensuite dans de la sciure de bois très fine afin de les bien sécher.

Tapis

Sur les taches de graisse déposer de la farine qu'on laisse reposer quelques minutes et qu'on brosse ensuite énergiquement. Pour rafraîchir le tapis entier le laver à l'eau froide additionnée de vinaigre.

Cristal

Pour nettoyer un vase de cristal y introduire du charbon de bois pilé auquel on ajoute de l'eau tiède. Agitez ensuite vivement, videz et rincez à l'eau claire pour laisser ensuite égoutter. — Sel et vinaigre constituent aussi un excellent alliage pour nettoyer les bouteilles à long col. On dépose une cuillerée à dessert de gros sel dans la carafe, on y ajoute du vinaigre et l'on agite jusqu'à ce que les taches disparaissent.

Baignoire

Un procédé domestique pour la blanchir est de la frotter avec un citron coupé en deux, alors qu'elle est vide!

Votre chapeau de Pâques est déjà fait!

Mesdames, pendant que vous grelottez dans cet hiver terrible, on pense déjà pour vous aux modes printanières. En tout cas, il doit leur falloir une bonne dose d'imagination pour "créer le climat" autour de leurs innovations, et pour se mettre dans l'atmosphère!

Les chapeaux, ces "souliers du cerveau", sont les premiers en lice, tant il est vrai qu'on porte déjà le velours noir en août, et les chapeaux de paille pour la messe de minuit!

Les chapeaux sont en évidence, cette année: fleuris, étranges, coquins, originaux.

Le genre "tailleur" est fort en vogue, avec une nuance de fantaisie, le chapeau "couronne", les bérets gonflés et drapés, les "dômes", les "cabossés", les turbans exotiques, on voit de tout pour les jolies têtes!

On choisira le béret "blousé" et les toques drapées pour le voyage, de préférence, mais aussi pour la tenue de ville.

A l'avant-garde, pour la toilette un peu plus élaborée, la "couronne" ouverte, qui laisse voir les cheveux.

On utilise pour les fabriquer des organdis aériens, des tissus légers, mais aussi des textures solides, des tissus-paille et autres.

Les couleurs claires des chapeaux printaniers donneront à la silhouette du chapeau un brillant de plus. On préfère les bleus, dans les tons de l'azur, de l'aqua tendre jusqu'au bleu-de-roi. On adore les jaunes, soleil, miel, blé, le jaune-vert, couleur limon (appelé souvent, à tort d'ailleurs, du mot anglais "lime"), chartreuse; encore en vogue le rose "fou", vibrant et ressemblant à des mélanges de sirop de cerise et de lait. Le "presque blanc" capte également bien des regards admirateurs, on l'appelle aussi le blanc huître: c'est la nouvelle couleur neutre pour le printemps 1959, laissant le gris et le beige franc aux saisons plus froides, telles que l'automne et l'hiver.

Les garnitures: pour les chapeaux "tailleurs", le large ruban de soie cordée. Les fleurs sont très à la mode, faites de tulle, de canevas, de velours léger, ou alors dans le même tissu que le chapeau; les plumes se font en toutes nuances, en toutes formes et longueurs, et placées sur le couvre-chef en question dans toutes les directions. On voit également de la soie, du satin, des touffes de tulle, des aigrettes, enfin, toutes les fantaisies bien féminines qui semblaient avoir été sacrifiées à une trop grande sobriété, avant que la mode ne prenne une nouvelle tournure.

On trouve également le chapeau en même tissu que la robe ou que le manteau, ce qui donne des chapeaux de tweed ou de soie imprimée.

On portera les chapeaux juste à la ligne des cheveux, quand ils emboîtent toute la tête. Les petits chapeaux de fantaisie coiffent le sommet de la tête, donnant du relief à une jolie coiffure, à des cheveux un peu longs, etc.



Q. — Je vous écris au nom d'un ami qui a dû quitter l'école alors qu'il n'avait que sa septième année. Il est très ambitieux et rêve de devenir instituteur. Comment pourrait-il compléter ses études et obtenir le diplôme nécessaire pour atteindre son but? Il a dix-huit ans et gagne sa vie comme chauffeur de taxi.. Merci. — YEUX BLEUS.

R. — Votre ami mérite des félicitations et je suis certaine qu'avec beaucoup de travail personnel et de persévérance il réussira. Comme, en raison de son travail, il a des heures irrégulières, il serait peut-être préférable qu'il suive des cours par correspondance. Il lui faudra s'adresser au Département d'éducation du Manitoba, division des cours par correspondance, édifice Législatif, Winnipeg. On lui donnera tous les renseignements voulus. Je dois vous avertir que ce cours sera long, car il faudra que ce jeune homme fasse sa douzième année, mais qu'il ne manque d'aller se renseigner, car la rapidité de ses progrès dépend sans doute du nombre d'heures qu'il pourra consacrer à l'étude. Je lui souhaite bon courage et tout le succès possible.

* * *

Q. — Je rêve de faire du théâtre, mais je ne sais où m'adresser à Winnipeg ou à St-Boniface. J'ai terminé mes études dans la province de Québec et ne possède pas très bien l'anglais. Il me semble avoir lu qu'il existait une très bonne troupe ici. Veuillez m'indiquer où m'adresser, s'il vous plait. Je lis régulièrement votre courrier et le trouve utile.. Merci. — JACQUELINE.

R. — C'est sans doute dans notre journal, ou encore dans un des quotidiens anglais, que vous avez lu des articles au sujet de notre "très bonne troupe dramatique": "Le Cercle Molière" qui donne justement ce soir une représentation avant son départ pour une grande tournée dans tout l'Ouest du pays. Mme Pauline Boutal en est la directrice. Son adresse est: 5-272, avenue de la Cathédrale, St-Boniface. Je crois qu'elle sera heureuse de vous renseigner à sa rentrée de tournée. Merci de votre intérêt.

* * *

Q. — Mon ami et moi avons 30 et 24 ans respectivement. Nous nous aimons beaucoup et voulons nous marier, mais n'avons pas l'argent nécessaire. Nous nous connaissons depuis six ans. Mes parents ne veulent pas entendre parler que nous empruntions le montant qu'il nous faudrait pour nous installer. Ils critiquent mon ami et disent qu'il n'est pas sérieux du tout. Que pensez-vous de notre idée de nous marier avec de l'argent emprunté? J'ai peur qu'il se décourage et la vie en chambre n'est pas très agréable pour un jeune homme. Merci. — MARIE.

R. — J'ai l'impression, ma chère amie, que ce jeune homme de trente ans, qui vous connait et qui vous fréquente depuis longtemps, aime vraiment la vie en chambre. S'il avait un véritable désir de la quitter, il aurait trouvé moyen d'économiser pendant six ans, un montant lui permettant d'acheter tout au moins ce qu'il faut pour meubler un modeste logement, afin que vous puissiez vous marier sans contracter des dettes, qu'il trouvera très difficile à payer lorsque les responsabilités de la vie conjugale seront ajoutées à celles de sa vie de célibataire. Fiez-vous donc au jugement de vos parents. Ils veulent votre bonheur. Ayez une entente avec ce jeune homme et dites-lui que vous ne le verrez plus que deux fois par semaine, afin qu'il puisse faire des économies en vue de votre futur foyer. Si cet arrangement ne lui plait pas, c'est que ses intentions ne sont pas ce qu'elles devraient être et que vous avez perdu votre temps. J'espère qu'il acceptera vos conditions.

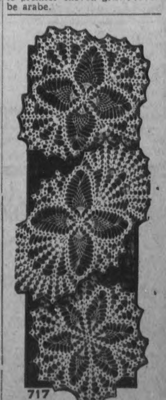
* * *

Q. — Je dois me remarier avec un veuf, père de grands enfants, auxquels je serai présentée prochainement. Comment agir envers eux pour gagner leur confiance? Vos conseils m'ont déjà été très utiles. — JEANNE.

R. — Soyez naturelle et cordiale comme si vous rencontriez des neveux et nièces que vous n'aviez pas eu l'occasion de connaître. Après les présentations, demandez-leur si vous pouvez les nommer de leur prénom. Monsieur, Madame et Mademoiselle feraient un peu distant, mais ne les tutoyez pas. Que votre attitude soit très simple. Qu'ils sentent d'abord que vous êtes une nouvelle connaissance plaisante. Plus tard, vous deviendrez plus facilement de bons amis. Quand vous parlerez de votre futur mari, dites: "votre père" et non "Pierre" ou "Jacques". Que votre toilette soit simple, d'un ton sobre, mais pas noire; vos accessoires assortis et de bonne qualité. N'ayez qu'un beau bijou, peut-être un collier de perles, si l'encolure de votre robe s'y prête ou encore une épinglette. Si vous avez du tact, vous saurez très bien vous tirer d'affaire. Ne vous inquiétez pas et bonne chance.

LOUISE.

La mort lance son défi avec le premier cheveu gris. Proverbe arabe.



Numéro du patron: 717
Prix: 35c
(Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, votre nom et votre adresse.

Petites Annonces

Tarif: 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 45—No 44

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste $1.00 franco 137-T F

ON DEMANDE — Un commis, préférablement marié, pour un magasin coopératif dans centre canadien-français. Doit écrire de sa main l'application, spécifiant: âge, salaire, expérience. Pour tous renseignements écrire à Boite 692, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 44-692-45P.

MESDAMES — Vous pouvez vous assurer un BON revenu REGULIER en prenant, dans votre propre localité, des COMMANDES pour les produits cosmétiques et de toilette AVON. Aucune expérience nécessaire. Commencez dès maintenant. Adressez-vous à Boite 77, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 43-677-44C.

Chambre et pension pour dame qui prendrait soin d'enfant de 6 mois pendant que mère travaille. St-Vital. Près autobus. Signalez: CHapel 7-6168. 44-694-44C.

Un bon territoire vous attend dans votre comté! Vendez-y à commission généreuse. VITAMINES - ESSENCES - PRODUITS CULINAIRES - COSMETIQUES - NECESSITES pour la Maison et la Ferme. Nos spéciaux ouvrent les portes aux ambitieux qui veulent réussir. Demandez catalogue gratis: Familex, Dept 99, 1600, Delorimier, Montréal.

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jameson
801 rue Kanata, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

La "Norwood Jewellers"
105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Téléphone CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

PERSONNEL

VOUS VOUS SENTEZ VIEUX! Rajeunissez. Les Tablettes toniques Ostrex remontent des milliers après 40. Seulement 60c. Toutes Pharmacies.

EPARGNEZ DES MAINTENANT
Sofas "Chesterfield" et chaises nettoyés chez vous: $10.50. Tapis: 5 cents du pied carré. Chaises de cuisine capitonnées au plus bas prix. Tout travail garanti. Appelez: American Carpet Cleaners, JUstice 6-7353. 44-698-47C.

OPERATEURS DE DUPLICATEURS, CALCULATEURS ET POINCONNEUSES A CARTES; TENUE DES LIVRES, COMPOSITION DE BUREAU. Expérience d'au moins six mois; salaires initiaux de $170 à $200 selon qualifications; Aussi POSITIONS D'APPRENTI; salaires initiaux de $170 à $177.50 selon qualifications; pour les Départements du Gouvernement Fédéral.

On peut obtenir les détails et les formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à la Commission du Service Civil, 702, Bureau de Poste Général de Winnipeg, 266, avenue Graham, Winnipeg 1, Manitoba. 39-W524

A LOUER — Chambre pour homme. Près Taché et Marion. Appelez: CEdar 3-4526. 44-697-44C.

A LOUER — St-Boniface, 343, ave Provencher. Chambre meublée pour homme ou jeune fille. Frigidaire inclus. Près autobus. Signalez: CEdar 3-3168. 40-659-T.F

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Pour 2 jeunes filles. Entrée privée. Facilités de cuisine. Près autobus. Libre. Signalez: CEdar 3-4546. 40-658-45C.

A LOUER — 492, ave Provencher. Logis privé. 4 pièces plus salle de bain. $50. par mois. A partir du 1er mars au 15 août. Signalez: CEdar 3-5711, après 6 h. 44-696-44C.

A LOUER — St-Boniface, 216, rue Notre-Dame. Logis fourni: 3 pièces. Pour personnes tranquilles. 44-690-44C.

A LOUER — St-Boniface, 268, rue La-Vérendrye. Grande chambre complètement meublée. Signalez: WHitehall 2-6718. 42-672-T.F.

Installations Electriques
R. J. Garand — ALpine 3-0017 — 1078, Bernier Bay
R. Meyres — ALpine 3-5178 — 35, Burning Bush Bay
Entrepeneurs en électricité

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à CHapel 7-9295

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

On demande vieille monnaie et vieux timbres
Pour recevoir port payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir 25 sous en monnaie à
ALBERT STERN & CO.
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO — Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue — Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558





TRANSIT TOM dit: "Joli temps pour 'traîner la queue'! Une victime de plus du Vieux Bonhomme Hiver dont les doigts glaciaux sont toujours dans le porte-billets de quelqu'un. Pourquoi ne pas PRENDRE L'AUTOBUS?"
30-35 GREATER WINNIPEG TRANSIT COMMISSION

Contrôle des inondations

La Commission Royale qui travaille depuis deux ans pour trouver une solution économique au problème des inondations du centre de la province a fait son rapport mercredi de cette semaine.

On recommande la construction d'un canal à partir de St-Norbert sur la Rivière Rouge, en passant à l'est de la métropole pour rejoindre cette rivière au nord des écluses St. Andrews.

On construira de plus un canal de la rivière Assiniboine au lac Manitoba, en partant d'un endroit à cinq milles à l'est de Portage.

Enfin il y aura un réservoir à Russell.

La vallée au sud de St-Norbert ne se prête pas, paraît-il, à des travaux efficaces de protection contre les eaux, à l'exception de digues entourant chaque centre.

ON DEMANDE DES SOUMISSIONS pour les suivants: Ecole: 18x36'. Etable: 14x18'. Fournaise à l'huile automatique. Capacité: 100,000 B.T.U. Réservoir de 500 gallons avec support en acier. Termes comptants. L'offre la plus élevée ne sera pas nécessairement acceptée. Les soumissions devront être rendues pour le 28 février. S'adresser à M. Pierre Baril, secrétaire, Ecoles consolidées, St-Jean-Baptiste, Téléphone: 3345. 44-689-45C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 7 pièces Centrale. Près cathédrale école, hôtel de ville et autobus. Signalez: CEdar 3-3354. 25-456-T.F

A VENDRE — Bellegarde, Sask. Maison en bonne condition. S'adresser à Mme Yvonne Hamel, Bellegarde, Sask. 43-680-44C.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 5 pièces. S'adresser à Boite 679, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg. 43-679-46C.

A VENDRE — Chemin Ste-Anne. 4 acres terrain en culture. Garage 20x24'. Prix raisonnable. Chemin Ste-Marie — 1½ acre en bois. S'adresser à 1013, rue Dugas, St-Boniface. 44-688-44P.

A VENDRE — Winnipeg. Ave William, près Sherbrook. Maison: 5 pièces. Taxes et chauffage raisonnables. Termes faciles. S'adresser à 644, ave William. 44-693-44C.

A VENDRE — St-Boniface. 425, rue Louis Riel. $12,500. Bungalow moderne. 2 chambres à coucher. Garage. Chauffage à l'huile. Tapis mur-à-mur. Tentures. Près hôpital, hospice, collège, Basilique. Signalez: WHitehall 3-2877. 44-695-47C.

A VENDRE — Magasin en bonne condition. Très bien situé dans village de Letellier. Grandeur 28x50' avec soubassement à la grandeur. Chauffage à l'huile. Bon logis au 2e étage. Présentement occupé par la Coopérative de Letellier comme magasin de ferronnerie. Prix raisonnable, termes très faciles. S'adresser à J.-E. Damphousse, sec. 44-699-45P.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriété de ville, s'adresser à M. G. Fredette, téléphone: SPruce 5-3363 ou SPruce 5-2513. 31-549-T.F

A VENDRE

HOTEL — Saskatchewan, nord centre, centre français. Revenu annuel net: $8,000. Complètement rénové. Toilettes à l'eau courante. Prix: $29,000. Comptant requis: $15,000. Termes très faciles. Région consacrée à l'élevage d'animaux.

HOTEL — 10 chambre. Sud-ouest Sask. Grand village français. Réfrigérateur "Walkin". Toilettes à l'eau courante. Grande taverne. Vente de bierre, plus de 700 demi-barils. Ventes considérables en bouteilles. Revenu annuel des chambres: $5,000. Profit net: $15,000. Prix: $68,000. Comptant requis: $40,000. Idéal pour associés.

Appelez Fred Hamelin,
Four Provinces Investment Co.,
332, rue Main — WHitehall 2-7256
et le soir ALpine 3-4192.
44-691-44C.

A VENDRE

Entrepôt de congélation, magasin, bureau de poste avec logis en haut. Bon commerce. Accepterait échange. Prix: $36,000. Comptant requis: $20,000.

Magasin, bureau et contrat de poste, assez bon édifice: $5,000.

Fermes

320 acres, 310 en culture: $38 l'acre, $5,000 comptant. Doit être vendu pour le 1er mars.
480 acres en culture. Bons bâtiments. $52.50 l'acre. Moitié ou plus comptant.
480 acres, 440 en culture. Bons bâtiments, $55 l'acre.
240 acres, 210 en culture. Bons bâtiments. Puits artésien. $70 l'acre. Moitié comptant.
240 acres en culture. Bons bâtiments. Puits artésien. Sur route 59. $70 l'acre. Comptant.
800 acres en culture. Bons bâtiments. Route en gravier. $75 l'acre. Moitié comptant.

S'adresser à:
Edouard Hébert, Carey, Man.
Téléphone: St-Pierre 316-14
44-687-46C.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES avec service prompt et courtois.
S'adresser à
MM. O.-J. De Steur — GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
34-592-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, fermes, commerces prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphones: Bureau: WHitehall 2-4003 — Résidence: WHitehall 3-5331. 22-385-T.F

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
274, rue Hamel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
39-648-44C.

POUR ACHAT OU VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne termes, commerces, prêts, assurances de tous genres.
S'adresser à
E. Collette, 312, rue Hamel
Téléphone: CHapel 7-9970
34-590-T.F

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

A Victoria, C.-B.
Pour acheter une propriété aux environs de l'église St-Jean-Baptiste, église des catholiques de langue française,
adressez-vous à
O. W. CHRÉTIEN
Tél. 5-2598 — 182, rue Berkley
VENDEUR D'IMMEUBLES



Le Cercle Molière de St-Boniface
présente
LE MÉDECIN MALGRÉ LUI
de Molière
et
La Fable du Secret Bien Gardé
de Casona

WINNIPEG	Théâtre Dominion	Vendredi	13 février
GRAVELBOURG		Dimanche	1 mars
REGINA	Campion-College	Lundi	2 mars
PRINCE-ALBERT	Salle Arcade	Mardi	3 mars
SASKATOON	Université	Mercredi	4 mars
EDMONTON	Auditorium	Jeudi	5 mars
SAINT-PAUL		Vendredi	6 mars
CALGARY	Queen Elizabeth High School	Samedi	7 mars
NEW WESTMINSTER	Auditorium, école district no 40	Lundi	9 mars

Interview avec l'hon. G. Evans au sujet de la voie maritime

Une nouvelle voix s'est fait entendre sur les ondes de CKSB et sur tout le réseau français dans l'après-midi du mardi 3 février, lorsque l'honorable Gurney Evans, ministre de l'industrie et du commerce, a été interviewé en français au sujet de la voie maritime du St-Laurent.

C'est le troisième ministre manitobain que l'on entend sur les ondes de CKSB. La voix de l'hon. Duff Roblin, premier ministre, ainsi que celle de l'honorable M. Boulic nous sont déjà familières.

M. Jacques Ouvrard, qui a interviewé l'honorable G. Evans, dit qu'il a été fort surpris de l'excellente prononciation et de la maîtrise qu'il possède de la langue française.

Voici le texte de l'entretien:

— Monsieur le ministre, on nous dit que l'Association de la grande voie maritime à l'intérieur du Canada représentée par les trois provinces des prairies et des représentants des villes de Fort William et de Port Arthur attire l'attention des quatre coins du pays. Auriez-vous l'amabilité de nous en dire quelque chose?

— Le but de l'Association c'est de s'assurer de tirer le meilleur parti possible de la voie maritime du St-Laurent au point de vue économique. Comme vous le savez l'union des différentes parties du Canada est un tour de force au point de vue géographique. Nos relations économiques avec le centre et l'est du Canada s'établissent par voies de transports.

Nous avons donc voulu faire un examen des progrès accomplis et examiner nos projets d'avenir en fonction des problèmes de transports.

— Avez-vous décidé quelque chose?

— Certainement. Nous sommes arrivés à une décision unanime par laquelle nous nous sommes groupés en association dans le but que j'ai déjà mentionné. Au point de vue pratique, ce projet cristallise nos intérêts et comme tel nous constituons avec l'Alberta et la Saskatchewan et les villes maritimes de Fort William et Port Arthur une unité économique.

Nous ne sommes pas en quête de privilèges spéciaux mais nous voulons seulement nous assurer qu'il n'y ait pas de passe-droits qui seraient au désavantage de l'Ouest et nous empêcheraient de tirer le meilleur profit possible de la nouvelle voie maritime.

Je dois ajouter que des ministres du cabinet ontarien et des représentants du gouvernement fédéral étaient présents à nos assises et qu'ils étaient tous d'accord sur l'importance et la nécessité de notre projet.

— Comment va fonctionner cette association?

— Par l'intermédiaire d'un seul secrétariat qui constituera une chambre de compensation pour fin de renseignements et qui pourra co-ordonner le travail de l'association.

Le secrétariat entreprendra les études nécessaires qui ont trait aux possibilités de transport et aux marchés.

Propriétés immobilières
de tout genre — maisons, blocs-appartements, ouvertures d'entreprises, terrains, terres agricoles.
Voyez votre nouveau représentant français
FOUR PROVINCES INVESTMENT CO.
Fred Hamelin, 332, rue Main
Téléphone: WHitehall 2-7256
Résidence: ALpine 3-4192
26 St. Michaels Road, St-Vital

A VENDRE

St-Boniface — Cottage moderne: 5 pièces. Près Basilique. $12,900.
St-Boniface — Maison: 13 pièces. Une aubaine à $7,900. Termes faciles.
St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. $14,500.
St-Boniface — Duplex: 6 pièces. $6,900.
St-Boniface — Maison moderne: 5 pièces. $10,400.
St-Boniface — Cottage neuf moderne: 4 pièces. $8,900.
Norwood — Bungalow moderne: 6 pièces. Belle localité. Chauffage à l'huile. $12,500. Termes faciles.
Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impot

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Telephones:
BUREAU: CHapel 7-8175
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
44-646-44C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE

St-Boniface — 511, rue Cherrier. Bungalow: 5 pièces. Grande cuisine moderne. 3 chambres à coucher. Chauffage eau chaude. Comptant requis: $1,000.

St-Vital — Chemin Ste-Marie. Prix: $10,850. Bungalow en stuc: 4 pièces. Grands salon, cuisine. 2 chambres à coucher. Planchers: chêne. Soubassement complet Chauffage à l'huile. Près écoles catholiques et autobus.

East Kildonan — Près église et école catholiques. Prix réduit à $10,000. Bungalow en stuc: 4 pièces, 4 ans. Grands salon et cuisine. 2 chambres à coucher. Salle de jeu au soubassement complet. Comptant requis: $3,000.

St-Boniface — Près école Provencher. Bungalow: 4 pièces. Age: 10 ans. Grands salon et cuisine. Chauffage: air chaud. Prix: $10,800. Comptant requis: $3,000.

Norwood — Près Holy Cross. Maison en stuc: 6 pièces. Cuisine, salle à manger et salon; 3 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Garage Comptant requis: $3,500.

Nous achèterons ou prendrons votre maison en échange.

O.-J. De Steur — Tél.: GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
44-647-44C.

Nouveau centre de communications du Pacifique Canadien

Le Pacifique Canadien a officiellement ouvert un nouvel édifice abritant la centrale de l'Ouest de son système national de communications. Cet édifice, qui a coûté $1,570,000, est destiné spécialement au service de communications du Pacifique Canadien, mais on y logera également 18 autres services de la compagnie.

BINGO INTERDIT A TORONTO

TORONTO — Le magistrat C. O. Dick a averti les organismes exploitant des jeux de bingo dans le grand Toronto d'avoir à cesser leurs activités, sinon ils seront poursuivis.

Le juge Dick, président de la commission métropolitaine de police, a déclaré que les bingos exploités dans les journaux et dans les magasins constituent une forme de loterie en violation du code criminel.

Ordination sacerdotale d'un ancien député italien

BOLOGNE — Son Em. le cardinal Lercaro, archevêque de Bologne, a ordonné prêtre, le 6 janvier, Don Giuseppe Dossetti, ancien député, qui fut avec MM. de Gasperi, Fanfani et La Pira, l'un des animateurs de la démocratie chrétienne. Plusieurs personnalités politiques ont assisté à la cérémonie.

25,000 jeunes filles mobilisées en URSS

MOSCOU — Vingt-cinq mille jeunes filles soviétiques partiront prochainement pour les régions des "terres vierges" que défriche une importante colonie de jeunes gens. C'est le groupe le plus important de main-d'oeuvre féminine dont l'envoi dans ces régions ait été décidé jusqu'à présent. Son départ fera suite à de nombreuses demandes des jeunes colons qui se sont plaints, notamment, de ne pouvoir se marier sur place.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of WILFRID DUPUIS, late of the Village of St. Jean Baptiste, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above Estate must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main St., Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 18th day of March, A.D. 1959.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 5th day of February, A.D. 1959.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for the Executrix.

FOOTHILLS PIPE LINES LTD.

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera présentée au Parlement du Canada, pendant sa prochaine session ou sa session suivante, en vue d'un bill privé constituant une compagnie sous le nom de FOOTHILLS PIPE LINES LTD. pour:

a) construire, développer et mettre en service des pipe-lines interprovinciaux et extra-provinciaux en vue du transport du pétrole, du gaz naturel ou artificiel ou de tout produit ou sous-produit liquide ou gazeux en l'espèce, à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada; et

b) acheter, détenir, louer, vendre, améliorer ou échanger des biens immobiliers et tous intérêts et droits y afférents, en droit, en équité ou autres, et, d'une manière générale, en faire l'objet d'opérations.

le tout sous réserve des dispositions de la Loi sur les pipe-lines, chapitre 211 des Statuts revisés du Canada (1952), et de toute autre législation générale sur les pipe-lines, adoptée par le Parlement du Canada.

Les requérants demanderont les autres pouvoirs et dispositions corporatives qui seront jugés nécessaires à la réalisation des objets de la Compagnie.

DATE, à Toronto, du 1er janvier 1959.

Le Procureur des requérants,
PATRICK S. DUFFY,
171 Yonge Street,
Toronto 1, Ontario.

Au Sacré-Coeur

Société St-Jean-Baptiste

L'assemblée mensuelle de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg aura lieu le dimanche 15 février, à 2 h. 30 p.m., au local habituel.

Les décisions au sujet de notre soirée du 4 avril seront prises et il est important que les membres soient présents pour en discuter la préparation.

N'oubliez pas que c'est aussi le moment propice pour acquitter les cotisations annuelles.

Donc, à 2 h. 30 dimanche.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Le carême

Depuis quelques jours, nous sommes entrés dans le saint temps du carême, période sagement réservée par notre Mère l'Eglise à faire entrer en eux-mêmes ses fidèles. Mais écoutons le psalmiste: "J'ai été conçu dans l'iniquité, Seigneur, écoutez ma prière et n'entrez point en jugement contre votre serviteur, car nul homme vivant ne sera justifié en Votre présence. J'ai été semblable au sourd qui n'entend point et au muet qui n'ouvre point la bouche. Mais dès aujourd'hui, ô Seigneur, je confesserai mon iniquité, Vous me laverez et je deviendrai plus blanc que la neige."

En auto ou autobus

A quoi pense-t-on, en général, en route pour le travail ou au retour. Route monotone où souvent l'on ne trouve rien de mieux que de pester contre les retards. Ne serait-ce pourtant pas une excellente occasion d'élever son âme vers Dieu, de continuer une prière du matin mal ébauchée, de remercier pour une bonne journée. L'essai en vaut la peine et deviendra sous peu une excellente habitude qui en contre-balancera beaucoup de nos mauvaises. Et la monotonie disparaissant comme par enchantement, vous arrivez à destination, heureux et dispos.

Autres fidèles de Provencher

Frères: les RR. PP. I. Joyal, de Gravelbourg, M. Dugal, de Dryden, Ont., C. Ruest, de Kenora, Ont., Léo Lafrenière, de St-Albert, Alta, R. Carrière, de Marieval, Sask., et D. Bertrand, d'Ottawa, Ont. Le Conseil Provencher eut l'honneur en différents temps d'avoir pour chapelains quatre des dénommés ci-haut. Nous leur devons beaucoup pour les précieux services rendus dans le passé et nos prières suivront partout ces amis du passé demeurés fidèles à Provencher.

Et parbleu, il y en a encore d'autres! Nous y reviendrons, car qui a goûté de la Rivière Rouge y reviendra.

BISTOURI.

La colère est un luxe qui coûte cher.—George William CURTIS.

BAS DE NYLON
Epiciers, restaurateurs, colporteurs et autres achetez vos bas de manufacturiers canadiens.
Empaquetage scellé, de fantaisie.
A mailles nouées, sans couture — la doz. $8.00
Uni, sans couture — la doz. 7.00
Avec couture, jauge 51, 15 deniers — 1 doz. 5.40
Taxe fédérale incluse dans ces prix.
Nous expédions contre remboursement. Toute commande accompagnée d'un chèque certifié sera acceptée. Pour plus de renseignements adressez-vous à
DIANE HOSIERY MILLS,
Windsor Mills, P.Q.

Des écoles séparées anglicanes?

OTTAWA — L'état actuel de l'Eglise anglicane du Canada a été décrit comme "chaotique" au cours d'une réunion où des écoles séparées pour les enfants anglicans ont été suggérées.

Environ 70 délégués de toutes les parties du Canada assistaient à la réunion de trois jours des étudiants anglicans, membres des clubs "Canterbury".

Un rapport affirme que les jeunes anglicans ont besoin de plus qu'une heure par semaine d'instruction religieuse.

"Peut-être devrait-il exister des écoles séparées pour les anglicans comme il y en a pour les catholiques", lit-on dans ce rapport.



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

RENAULT DAUPHINE
Vente la plus rapide de voitures d'Europe
Entièrement neuve avec
Nouvelles étoffes
Nouveaux appareils de sûreté
Modèles dernier cri
VENEZ AUJOURD'HUI LES EPROUVER
Continental Imports Ltd.
701, avenue Portage — SUnset 3-6402

escales ensoleillées



Passez de magnifiques vacances d'hiver en Europe, où tant de découvertes vous attendent... Grâce aux "escales ensoleillées" d'Air France, il ne vous en coûtera pas plus. Les villes pittoresques et historiques, les bords enchantés de la Méditerranée... c'est tout le Vieux Monde qui vous accueille! Choix d'itinéraires—15, 21 ou 28 jours. Possibilité d'extension de 6 jours en Israël. Renseignez-vous dès maintenant.

AIR FRANCE
Le plus grand réseau du monde
Consultez votre agent de voyages ou AIR FRANCE
1020 Ste-Catherine ouest, Montréal—UN. 1-9001
Board of Trade Bldg., 11 Adelaide St. W., Toronto—EM. 4-0101
Burrard Bldg., 1018 W. Georgia St., Vancouver—MU. 1-4151

AGENCE DE VOYAGES D'ESCHAMBAULT
136, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1137
Agents accrédités d'AIR FRANCE

LA SUN LIFE VOUS SOUMET SON RAPPORT

POUR LA SUN LIFE, la plus importante compagnie d'assurance-vie du Canada, 1958 fut une année de saine expansion commerciale. La Compagnie s'engage dans sa 89e année de service au public, fière à juste titre de ses représentants et du produit qu'ils vendent: la protection et la sécurité personnelles et familiales par l'assurance-vie.

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

Nouvelle assurance-vie vendue en 1958: $990,409,536.
Assurance-vie en vigueur au 31 décembre 1958: $8,357,666,274.
Versements, immédiats ou différés, prévus par les contrats de rente en vigueur: $199,462,914 par année.
Actif au 31 décembre 1958: $2,214,955,531.
Versés aux assurés et aux bénéficiaires Sun Life en 1958: $159,337,179.
Total des bénéfices versés depuis la fondation: $3,455,292,753.
Dividendes payables aux assurés en 1959: $36,261,000.

Les détenteurs de polices recevront un exemplaire du rapport annuel de la Sun Life pour 1958; on pourra également en obtenir un exemplaire en s'adressant à:

H. A. FAIRBAIRN, gérant de succursale, 930, avenue Portage, Winnipeg 10, Man.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE SUN LIFE DU CANADA